

**UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA – BEJAIA**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET**  
**DES SCIENCES DE GESTION**

**DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**

---

## **MEMOIRE DE FIN D'ETUDE**

**En vue de l'obtention du diplôme de MASTER en Sciences économiques**

**Option :**

**Monnaie Banque et Environnement International (MBEI)**

### **THEME**

**FINANCEMENT DES ACTIVITES  
PRODUCTIVES DANS LE CADRE DE L'ANSEJ**

**Cas des porteurs de projets productifs du dispositif ANSEJ de  
la wilaya de Bejaia**

**Présenté par :**

- MEHLOUL Fateh
- MAMACHE Ferhat

**Encadré par :**

**M. CHALANE Smail**

**Soutenu publiquement devant le jury composé de :**

**Président : M. DERMEL ALI**

**Rapporteur : M. CHALANE Smail**

**Examineur : BOUGUENOUNE Hamid**

**Année universitaire : 2015/2016**

# Remerciements

*Avant de commencer, nous tenons à remercier « le bon Dieu » de nous avoir donné la santé, le courage et la volonté pour réaliser notre rêve et de mener à terme ce travail.*

*Nous présentons nos sincères remerciements à notre promoteur M. CHALANE Smail pour son aide, ses précieux conseils, et son suivi qu'il nous a prodigués tout au long de notre recherche.*

*Notre reconnaissance aux membres de jury qui ont fait l'honneur d'évaluer et de critiquer objectivement ce travail, et leurs pertinentes remarques sont des véritables clés de l'amélioration de sa qualité.*

*Nos profonds remerciements seront adressés à tout les responsables de l'ANSEJ antenne de BEJAJA et le personnel de l'agence BADR de KHARRATA qui nous a permis l'accès à l'observation, à l'explication et à l'application durant notre formation, et pour leurs contributions à notre succès.*

*Enfin, nos remerciements vont aussi à toutes les personnes qui nous ont aidées de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*



# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail :*

*À la mémoire de mon grand père et ma grand mère, que Dieu l'accueille dans son vaste paradis;*

*À Mes honorables parents, pour leur compréhension et leur soutien.*

*À mes frères Omar, lamine.*

*À ma sœur Nassima et son mari.*

*À ma petite chouhou de la maison asema*

*À mes oncles et mes tantes.*

*À tous mes cousins et cousines son exception.*

*À tous mes amis(es) et tous ceux qui me connaît*

*À ma tendre Yasmina et sa famille*

*À mon binôme Ferhat et sa famille.*

*Toute la promotion de sciences économie*

*Option (MBEF)*

*Enfin à toutes les personnes qui mon soutenu et qui ont participé à l'élaboration de ce travail.*

# Fateh

# Dédicaces

*Ce travail est le fruit de nos efforts que je tiens à  
dédier :*

- ✓ *A mes très chers parents qui ont attendus est  
espérés ma réussite, je leur témoigne mon respect  
profond de connaissances pour tous ce qu'il sont  
fait pour moi et à qui je ne rendrai jamais assez.*
- ✓ *A mes sœurs souhila et fayza et mon frère  
lamine*
- ✓ *A ma sœur louiza et son mari et leur fille ilina*
- ✓ *A ma grande mère que dieu la garde pour moi*
- ✓ *A tous mes cousins et cousines sans exception*
- ✓ *A mon binôme fateh et sa famille*
- ✓ *A tous mes amis en particulier nassima*

**Ferhat**

# Sommaire

---

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Section 1 : La question de chômage en Algérie .....</b>	<b>4</b>
<b>Section 2 : La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie .....</b>	<b>8</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>23</b>
<b>Chapitre II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement .....</b>	<b>24</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>24</b>
<b>Section 1 : Les procédures de financement et de création d'une micro entreprise productive dans le cadre de l'ANSEJ .....</b>	<b>24</b>
<b>Section 02 : Le financement et l'accompagnement des jeunes promoteurs dans la création de l'entreprise .....</b>	<b>28</b>
<b>Section 3 : Le revu de la littérature pour le cas empirique .....</b>	<b>35</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>40</b>
<b>Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats .....</b>	<b>41</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>41</b>
<b>I. Présentation de l'organisme d'accueil (ANSEJ).....</b>	<b>41</b>
<b>II.ETUDE STATISTIQUE DU DISPOSITIF ANSEJ.....</b>	<b>43</b>
<b>III. Presentation et interpretation des resultats de l'enquete.....</b>	<b>46</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>82</b>
<b>Conclusion Générale .....</b>	<b>83</b>

## Liste des abréviations

---

### Liste des abréviations

<b>ABREVEVIATIONS</b>	<b>Significations</b>
<b>PEJ</b>	Le <b>P</b> rogramme d' <b>E</b> mloi des <b>J</b> eunes
<b>DIPJ</b>	Le <b>D</b> ispositif d' <b>I</b> nsertion <b>P</b> rofessionnelle des <b>J</b> eunes
<b>CNAC</b>	La <b>C</b> aisse <b>N</b> ationale d' <b>A</b> ssurance chômage
<b>ANGEM</b>	<b>A</b> gence <b>N</b> ationale de <b>G</b> estion du <b>M</b> icrocrédit
<b>ANSEJ</b>	<b>A</b> gence <b>N</b> ationale de <b>S</b> outien à l' <b>E</b> mloi de <b>J</b> eune
<b>DAS</b>	<b>D</b> irection <b>A</b> ction <b>S</b> ocial
<b>ANEM</b>	<b>A</b> gence <b>N</b> ationale de l' <b>E</b> mloi
<b>CDD</b>	<b>C</b> ontrat à <b>D</b> urée <b>D</b> éterminée
<b>ONS</b>	l' <b>O</b> ffice <b>N</b> ational des <b>S</b> tatistiques
<b>BIT</b>	<b>B</b> ureau <b>I</b> nternational de <b>T</b> ravail
<b>ESIL</b>	<b>E</b> mlois <b>S</b> alariés d' <b>I</b> nitiative <b>L</b> ocale
<b>SNMG</b>	<b>S</b> alaire <b>N</b> ational <b>M</b> inimum <b>G</b> arantie
<b>PAS</b>	<b>P</b> lan d' <b>a</b> justement <b>S</b> tructurel
<b>PSCE</b>	<b>P</b> lan <b>d</b> e <b>S</b> outien à la <b>C</b> roissance <b>E</b> conomique
<b>DIG</b>	<b>D</b> ispositif d' <b>I</b> nsertion de <b>J</b> eunes
<b>SMIG</b>	<b>S</b> alaire <b>M</b> inimum <b>I</b> nterprofessionnel <b>G</b> arantie
<b>FNSEJ</b>	<b>F</b> onds <b>N</b> ationale de <b>S</b> outien et <b>E</b> mloi de <b>J</b> eunes
<b>IFU</b>	l' <b>I</b> mpôt <b>F</b> orfaitaire <b>U</b> nique
<b>CSVF</b>	<b>C</b> omité de <b>S</b> élection, <b>V</b> alidation et de <b>F</b> inancement
<b>PNR</b>	<b>P</b> rêt <b>N</b> on <b>R</b> émunérés
<b>ONAMO</b>	<b>O</b> rganisation de l' <b>O</b> ffre <b>N</b> ational de la <b>M</b> ain d' <b>O</b> uvre

***INTRODUCTION***  
***GENERALE***



# INTRODUCTION GENERALE

---

Le chômage est un défi de toutes les économies du monde, aucune société, quel que soit son niveau de développement économique, ne se trouve à l'abri de ce phénomène qui devient un thème majeur des discours politiques. La maîtrise de ce phénomène conditionne la paix sociale et garantit les conditions de progrès économique, de même que sa gestion est devenue un étalon de la réussite des politiques économiques et de la stabilité des pouvoirs publics.

L'Algérie vit aujourd'hui une crise économique, financière et sociale majeure ; le problème de l'emploi et la dégradation du marché du travail figurent parmi les problèmes les plus délicats que connaît actuellement l'Algérie. D'autant plus, le chômage touche en Algérie essentiellement la catégorie des jeunes. La stabilité sociale du pays passe par leur insertion professionnelle. Ainsi, l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel est l'un des enjeux qui s'imposent à l'Algérie aujourd'hui et pour les prochaines années afin de réaliser l'équilibre économique et social.

Face aux difficultés des secteurs économiques à créer des emplois stables, les pouvoirs publics ont recours à des solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché de travail et d'amorcer la perspective d'une reprise durable de la croissance économique. En effet, le gouvernement a établi, dans un premier temps, le dispositif « Programme de l'emploi des jeunes » (PEJ) en 1988, puis, dans un deuxième temps, le « Dispositifs d'Insertion Professionnel des Jeunes »(DIPJ) en 1990. Il y a eu ensuite le dispositif de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), créée en 1994 pour soutenir les chômeurs âgés entre 30et 50 ans. En 1996, il y a eu la mise en place du dispositif de l'Agence National de Soutien de l'Emploi de Jeunes (ANSEJ). Le dernier dispositif en date est l'Agence Nationale de Gestion des Micro-crédits (ANGEM) créé en 2004, qui octroi des crédits d'investissement à petites sommes.

Aujourd'hui, l'entrepreneuriat constitue un phénomène qui de plus en plus discuté par les chercheurs dans les domaines de l'économie et de la gestion.

Alors que le terme entrepreneuriat s'articule autour d'un personnage et d'une organisation, il commence par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur. Cet entrepreneur qui était longtemps marginalisé dans la pensée économique, car pour F. Quesnay, l'entrepreneur fait partie de la classe stérile, qui ne crée pas de richesse, mais il la fait juste circuler. C'est à partir des travaux de Schumpeter, suivis par des chercheurs contemporains, que l'entrepreneur trouva sa place dans l'économie.

Cependant, l'entrepreneur est devenu le personnage central du développement économique. Il défie le risque d'incertitude, exploite ses idées pour bénéficier au maximum

## INTRODUCTION GENERALE

---

des opportunités qui se présentent. Sa réussite dépend de sa capacité à créer de nouvelles idées et de les réaliser sous forme de projet d'entreprise.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la problématique de notre travail, après plus d'une décennie de la mise en place de ces nouveaux programmes. Nous limiterons cependant notre étude au dispositif ANSEJ. Nous nous proposons ainsi d'évaluer l'apport de ce dispositif dans la wilaya de Bejaia, particulièrement sur l'aspect spécifique de l'accompagnement mis à la disposition des jeunes porteurs de projet à caractère productif. Plus concrètement, nous allons tenter de répondre à la problématique suivante : **Le financement et l'accompagnement dispensés par l'ANSEJ aux jeunes entrepreneurs sont-ils aujourd'hui suffisants pour assurer la viabilité et porter à maturité leurs projets?**

Dans la suite de notre développement, le champ d'analyse sera limité aux aspects financement, accompagnement et aide au montage de projet (aides au murissement du projet, formation technique ou à la gestion des porteurs de projet, appui à l'étude du marché et réalisation de l'étude de faisabilité et chiffrage du projet), ainsi qu'au suivi post création (aider le porteur de projet à mettre en place des outils de gestion adaptée et à définir sa stratégie commerciale). L'accompagnement et le financement est au centre de nos préoccupations. Pour répondre à notre problématique, d'autres questions s'imposent :

- Peut-on considérer aujourd'hui le dispositif ANSEJ comme étant un levier de développement de l'entrepreneuriat ?
- Quelles sont les étapes caractérisant un projet de création d'entreprise à caractère productif ?
- Le financement et l'accompagnement qu'accorde aujourd'hui l'ANSEJ sont-ils adapté et en mesure de soutenir les activités à caractère productif ?

En partant de notre objet de recherche, nous tenterons de vérifier les hypothèses suivantes :

**Hypothèse 1 :** L'ANSEJ joue un rôle accru en matière de suivi et d'accompagnement des porteurs de projet à caractère productif.

**Hypothèse 2 :** Le financement de l'ANSEJ est insuffisant pour assurer le démarrage dans les temps d'une activité productive. Plus concrètement, les porteurs de projets à

## INTRODUCTION GENERALE

---

caractère productif, comparativement aux activités commerciales et de service, éprouvent de difficultés importantes pour mobiliser le fond de roulement nécessaire pour assurer le démarrage de leur activité.

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous nous sommes orientés vers la démarche suivante :

Tout d'abord, une recherche documentaire relative au thème à travers une consultation effectuée au niveau de la bibliothèque universitaire (ouvrages, thèses, mémoires, articles, revues et rapports). Le but étant de préciser les concepts et les considérations théoriques relatives à notre thème. La collecte d'informations et de statistiques s'est effectuée auprès des organismes suivants : l'ANSEJ (antenne de Bejaia), l'Office National des Statique (ONS), la Banque de l'Agriculture et de Développement Rural (BADR), la CNAC, l'ANGEM (antenne de Bejaia). Nous avons opté pour la conjugaison de trois techniques d'investigations : un stage pratique de 15 jours au niveau de l'antenne ANSEJ de Bejaia, un seconde stage pratique au niveau de la Banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) et, enfin, une enquête de terrain auprès des jeunes promoteurs productifs à travers l'élaboration d'un questionnaire regroupant une série de questions relatives à notre étude. L'enquête de terrain, qui a principalement pour objet de cerner les pratiques de l'ANSEJ en matière de suivi et d'accompagnement, a visé un échantillon de jeunes porteurs de projets à caractère productifs financés dans le cadre du dispositif.

Notre travail se divise en trois chapitres.

Le premier chapitre traite de la problématique du chômage en Algérie et de l'encouragement à l'entrepreneuriat, ainsi que de la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie.

Le second chapitre porte sur les procédures de financement et de création d'une micro entreprise productive dans le cadre de l'ANSEJ et son accompagnement.

Enfin, le troisième et dernier chapitre sera consacré au travail de terrain, où nous tenterons de résumer l'enquête de terrain menée sur un échantillon d'entreprises productives créées dans le cadre du dispositif ANSEJ dans la Wilaya de Bejaia. Nous commencerons par présenter la méthodologie suivie dans l'accomplissement de l'enquête (population, questionnaire et entreprises enquêtes), avant d'entamer l'analyse des résultats obtenus dans cette enquête.

# ***CHAPITRE I***

***LA PROBLEMATIQUE DU CHOMAGE  
EN ALGERIE ET L'ENCOURAGEMENT  
DE L'ENTREPRENARIAT***

## Introduction

Le chômage est un phénomène qui existe dans tous les pays du monde, qu'ils soient développés ou en développement, ce phénomène constitue le moyen des grands débats au niveau international sur lesquels les économistes et dirigeants se penchent sans pour autant y apporter des solutions adéquates et notre pays n'échappe pas à cette tendance. Le gouvernement s'attache de plus en plus à faire l'emploi l'objectif majeur de leur politique économique et sociale, sachant que leur action est avant tout jugée sur leur capacité de répondre à ce besoin essentiel de la société.

Face à ce fléau, le gouvernement a adopté alors des mesures qui ont donné naissance aux dispositifs de soutien à l'emploi qui sont chargés d'aider les jeunes à s'insérer dans la vie active, ces derniers représentent un outil d'absorption du chômage.

Nous allons traiter dans la première section de ce chapitre, la question de chômage et le chômage des jeunes en Algérie, et dans la deuxième section, nous nous intéressons à la promotion de l'emploi et les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie.

## Section 1 : La question de chômage en Algérie

Le chômage est un défi de toutes les économies du monde, aucune société, quel que soit son niveau de développement économique, ne se trouve à l'abri de ce phénomène qui devient un thème majeur des discours politiques. D'autant plus, le chômage touche en Algérie essentiellement la catégorie des jeunes. La stabilité sociale du pays passe par leur insertion professionnelle. Ainsi, l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel est l'un des enjeux qui s'imposent à l'Algérie aujourd'hui et pour les prochaines années afin de réaliser l'équilibre économique et social.

Dans le présent renseignement, nous nous intéressons à la question du chômage et de la promotion de l'emploi dans le cas de l'Algérie.

### 1-1. Notions de base sur le chômage

Pour bien comprendre le phénomène du chômage, nous allons essayer de donner quelques notions explicatives.

## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

---

Le chômage peut être défini comme « l'inactivité d'une personne à la recherche d'un travail et disponible pour travailler<sup>1</sup> ». Selon le Bureau International du Travail :

Le chômage est constitué par des personnes sans emploi à la recherche d'emploi. Ces définitions sont fondées sur trois critères, qui sont :

- Etre sans travail ;
- Etre disponible pour travailler ;
- Etre à la recherche « activement » d'un travail, d'un emploi rémunéré<sup>2</sup>.

Cette définition est reconnue et acceptée pratiquement dans la plupart des pays du monde, dont l'Algérie, mais pour ne pas qu'il y ait des divergences concernant la durée dans laquelle ces conditions seront vérifiées, les différents pays de l'union européenne se sont accordés sur une seule interprétation de cette définition. Le chômage est donc défini relativement à une semaine donnée dite semaine de référence, alors, est considérée chômeur toute personne<sup>3</sup> :

- Qui n'a pas travaillé, et ce, même pour une heure pendant la semaine de référence ;
- Qui était disponible à travailler dans un délai de deux semaines ;
- Qui a entrepris des démarches spécifiques pour trouver un emploi au cours des quatre semaines précédant la semaine de référence.

### 1-2. Chômage chez les jeunes en Algérie

La crise actuelle de l'emploi en Algérie est le résultat de l'explosion démographique et du ralentissement de la dynamique de création de l'emploi.

---

<sup>1</sup> BRUNO ALAIN, « Dictionnaire d'économie et des sciences sociales », édition ELLIPSES, Paris, 2005, P78.

<sup>2</sup> Valtriani Patrick, « Les politiques sociales en France », édition HACHETTE, Paris, 1999, P75.

<sup>3</sup> Olivier Chardon et Dominique Goux, « La nouvelle définition du chômage BIT », économie et statistiques, n°362, 2003.

### 1-2-1. Le chômage des jeunes

La distribution des chômeurs selon l'âge indique qu'ils sont habituellement des jeunes, une situation qui est très inquiétante car il s'agit d'un chômage de jeunes primo demandeurs d'emploi. En 2001, 71% des sans-emploi ont moins de 30 ans et en 2005, c'est 75% des chômeurs qui sont âgés de moins de 30 ans. En 2001 presque la moitié (47,7%) des personnes âgées moins de 24 ans, sont à la recherche d'emploi. La situation s'est depuis améliorée, puisque en 2009, le taux de chômage parmi les moins de 20 ans et les personnes âgées de 20 et 24 ans, s'est établi successivement à 23,4% et 20,5%. Ces résultats, certes positifs, grâce à la forte implication de l'Etat dans l'insertion des jeunes à travers des CDD (Contrat à Durée Déterminée), ne signifient pas que le chômage des jeunes est en passe d'être éradiqué, puisque la part des primo demandeurs est en augmentation continue alors que celle des personnes qui ont déjà travaillé est en baisse, il était de 498 000 personnes en 1 997, et atteint 417 000 personnes en 2010, soit 38,7% de la population en chômage. Il s'agit d'une frange caractérisée par sa jeunesse ; 68,5% sont âgés entre 20 et 34 ans. Pour les jeunes âgés de 16-24 ans, le taux de chômage atteint 21,5%, soit près d'un jeune actif sur cinq, alors que celui des adultes 25 ans et plus, s'établit à 7,1%. Par ailleurs, le taux de chômage chez les jeunes est également revu à la baisse, se stabilisant autour de 24,8 % à la fin de 2013 après avoir atteint 27,5 % en 2010, et aussi il a connu une hausse de 2.4 point en 2014, et alors le taux de chômage est atteint 29.9%. Cela concerne la population âgée entre 16 et 24 ans. Cependant, le chômage de longue durée reste encore un véritable problème pour les pouvoirs publics<sup>4</sup>.

### 1-2-2. Le chômage des diplômés

Selon les études faites par l'Office National des Statistiques (ONS), le chômage touche davantage les universitaires et plus particulièrement les diplômés : alors que le taux de chômage parmi la population n'ayant aucun diplôme est estimé à 7,3%, celui des diplômés de l'enseignement supérieur atteint 21,4% (11,1% chez les hommes et 33,6% chez les femmes) selon l'enquête de l'ONS du 4<sup>ème</sup> trimestre 2010. Cette situation est d'ailleurs confirmée par la Banque Mondiale dans son rapport de l'année 2010, écrit que trois jeunes diplômés algériens sur quatre ( $\frac{3}{4}$ ) des moins de trente ans, sont des chômeurs.

---

<sup>4</sup> [www.ons.dz](http://www.ons.dz).

## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

---

Sur les 120 000 diplômés qui sortent des universités du pays, 50 000 jeunes se trouvent sans travail. Les statistiques montrent donc que le chômage des jeunes diplômés est beaucoup plus important que celui des non-instruits, et il devient, pour nombre d'analystes, un puissant élément de révoltes sociales, voir un puissant combustible pour des revendications violentes. D'après l'ONS, le taux de chômage des universitaires algériens poursuit sa tendance baissière pour atteindre 14,3% en 2013, contre 21,4% en 2010, 16,1% en 2011 et 15,2% en 2012. Il affecte selon l'ONS, davantage les personnes sans diplômes (65,1%) et les diplômés de la formation professionnelle (62,2%), comparativement aux diplômés universitaires (48,5%)<sup>5</sup>.

L'évolution du taux de chômage selon le diplôme entre 2014 et 2015 fait ressortir une régression du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, après de la hausse enregistrée en septembre 2014, passant de 16,4% à 14,1%. Par ailleurs, celui des personnes sans qualification a connu un accroissement de 1,2 point (passant de 8,6% à 9,8%), alors que celui des diplômés des instituts de formation professionnelle a augmenté de 0,7 point, (passant de 12,7% à 13,4%).

### 1-2-3. Le chômage des femmes

En Algérie, le chômage des femmes est un phénomène tout à fait nouveau, les femmes commencent à apparaître sur le marché du travail depuis l'année 1988. En effet, on remarque la présence des femmes par le chômage élevé dont elles souffrent malgré des taux de participation les plus bas au monde (taux de participation à la force de travail, taux d'activité des femmes). Au sens du BIT<sup>6</sup>, en 2001, le taux d'activité était de 41,7%, il s'établit à 68,9% auprès des hommes et 14,2% chez les femmes, un taux qui reste bas malgré que l'effectif des femmes actives a dépassé le cap d'un million. A titre d'exemple, entre 2003 et 2007 le taux d'activité féminin était de 12% et de 14% respectivement, et si on procède par une comparaison avec les pays de la même région, le taux d'activité féminine en Algérie est très faible (9,23%) par rapport au Maroc (25.1%) en 1990 et la Tunisie (20.3%) dans la même année<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> www.ons.dz.

<sup>6</sup>Idem.

<sup>7</sup> Barbier Jean- Paul, « L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb ; étude comparative entre l'Algérie, et le Maroc et la Tunisie », BIT , unités d'analyse de l'emploi, département de la stratégie en matière de l'emploi, édition 2006.



## **Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat**

---

Cette situation contraste avec l'évolution rapide de la scolarisation des filles qui dépasse celui des garçons, notamment pour l'enseignement supérieur. Les tendances globales de chômage indiquent une baisse plus importante chez les hommes que chez les femmes.

La faible présence des femmes sur le marché du travail est due à plusieurs facteurs, principalement, par priorité au travail des hommes, du fait que certaines activités ne sont pas faites pour les femmes et mobilisent en grande partie de la main-d'œuvre masculine, telles que les industries lourdes surtout sur la période 1960/1980. Un autre facteur qui est le poids des traditions et de la religion, constitue l'explication la plus courante de la faiblesse de la participation des femmes à l'emploi rémunéré.

D'après l'enquête réalisée par l'ONS au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010, le taux de chômage s'établit à 8,1% chez les hommes et 19,1% chez les femmes. L'organisme des statistiques précise que c'est le niveau d'instruction et l'obtention de diplômes, notamment universitaires, qui semblent constituer « les éléments les plus déterminants » pour l'insertion de la femme dans le marché du travail. Pour 2010, le taux de chômage s'établit à 8,3% chez les hommes et 16,3 chez les femmes. Il a connu une baisse (taux de chômage) chez les deux sexes en 2013 par rapport à l'année dernière, mais plus prononcée auprès des hommes, avec 1,3 point, alors que le chômage féminin a baissé de seulement 0,7 point.

Aussi la baisse du taux de chômage féminin observée depuis 2011 se poursuit, le taux passe ainsi de 19,2% en 2010, à 17,2% en 2011, pour atteindre 17% en 2012, et aussi 16,3 en 2013 et en 2015 le taux de chômage et de 11.2% au niveau national, soit une hausse de 0.6 point par rapport à septembre 2014 ; atteignant 9.9% auprès des hommes et 16.6% auprès des femmes. Notons que cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation du chômage des hommes qui a connu un accroissement de 0.7 point, le taux de chômage féminin a connu quant à lui une baisse de 0.5 point au cours de la même période.

### **Section 2 : La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie**

Face à l'aggravation du chômage, des programmes de lutte contre le chômage ont été mis en œuvre, nous pouvons classer les solutions préconisées par les pouvoirs publics en deux catégories : des solutions passives ou traitement social du chômage et des solutions actives<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup>La politique active cherche à agir sur le chômage en facilitant l'insertion des sans-emploi sur le marché du travail, ou mieux encore, en créant directement des emplois. Ses composantes vont de l'amélioration de

## **Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat**

---

ou création réelle d'emploi. Dans notre confiance, nous nous intéressons aux mesures actives.

En Algérie, les mesures actives sont apparues sous trois formes : l'aide à la création d'entreprise ou à l'auto-emploi, l'insertion à travers des Contrats à Durée Déterminée (CDD) ou des emplois d'attente et l'amélioration de l'employabilité des chômeurs à travers la formation reconversion et l'aide à la recherche d'un emploi.

### **2-1. Le Programme d'Emploi des Jeunes (PEJ)**

Ce programme est destiné aux jeunes âgés entre 16 à 24 ans, sa naissance a été en 1987, mais dont son application se trouve une année plus tard, veut dire en 1988<sup>9</sup>.

#### **2-1-1. Les objectifs et le financement de ce programme**

Depuis 1988, ce programme cherche à alléger le chômage, en offrant aux jeunes des qualifications qui leur permettent d'avoir des formations dans divers domaines (agriculture, industrie, bâtiment...). Il a été financé par le fond d'aide à l'emploi et des affaires sociales.

La loi de finance de 1988 a mis en évidence l'exonération du versement forfaitaire des entreprises qui recrutent des jeunes âgés de 16 à 24 ans.

#### **2-1-2. Les contraintes de ce programme**

Néanmoins, lors de la mise en application de ce programme, beaucoup de contraintes ont été rencontrées, notamment il s'agit :

- ✓ D'une centralisation des décisions au niveau du ministre d'emploi ;
- ✓ Du retard énorme dans l'affectation des crédits ;
- ✓ D'une insuffisante mobilisation des collectivités locales ;
- ✓ De faible offre dans les travaux d'utilisation publique ;
- ✓ D'un suivi difficile des actions du programme.

Le programme d'emploi de jeune (PEJ) n'a pu absorber toute la demande de travail, son apport à cet objectif de lutte contre le chômage a été très limité, il y a en effet la naissance en

---

l'employabilité des chômeurs, à la promotion et aide à l'auto emploi en passant par la création d'emplois d'utilité collective, l'incitation à l'embauche dans le secteur marchand.

<sup>9</sup> Bureau international de Travail (BIT) « Marché de travail et emploi en Algérie » : Revu BIT, 2003.

1990 d'un autre programme dénommé dispositif d'insertion professionnelle des jeunes ; en tenant compte des contraintes observées durant la mise en œuvre de PEJ.

## **2-2. Le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ)**

L'objectif de DIPJ est la création de micro-activités dans le cadre de coopératives de jeunes (3 millions de DA d'investissements maximum, 30% de subvention et 70% de crédit bancaire). Il comporte trois volets :

- ✓ Les emplois salariés d'initiative locale (ESIL) : il s'agit d'emplois temporaires créés par les collectivités locales, d'une durée de 6 à 12 mois et dont les bénéficiaires sont des jeunes chômeurs peu qualifiés.
- ✓ L'aide à la création d'activités sur la base de progrès proposés par les jeunes sous forme individuelle ou collective.
- ✓ La formation des promoteurs de coopératives pendant 6 mois au sein d'établissements spécialisés de formation, cette formation porte principalement sur les conditions de fonctionnement du projet envisagé.

Parmi les limites de ce dispositif :

- ✓ Les niveaux de rémunération sont très faibles et non réglementés et sont de l'ordre de 34 % en moyenne du salaire minimum garanti (SNMG).

### **➤ Les contraintes de ce dispositif**

La mise en œuvre de ce dispositif peut avoir des contraintes et des problèmes qui sont classés en trois catégories :

- ✓ Les problèmes dus au statut juridique des activités créées par les jeunes, la question qui peut être posée ; quel est le statut juridique de ces coopérations, sont-elles (privées, publiques ou communales), privées puisque elles sont créées par les jeunes, publiques étant que elles sont initiées par l'Etat, communales par ce qu'elles sont localisées sur le territoire de la commune ;
- ✓ Les problèmes posés par les structures de l'emploi ou ces derniers ne maîtrisent pas des techniques de sélection, d'analyse et d'évaluation des projets, qui sont dus de la non maîtrise des notions de base de ces techniques « les notions de management ; de faisabilité et de rentabilité ». Et encore des problèmes dans le domaine du choix des

## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

---

activités. Celle-ci sont le résultat de la non prise en considération des spécificités régionales par les structures d'emploi, dans ce cas, une activité peut être créée en détriment d'autres activités productives des biens et services, il y a lieu donc de former et d'informer les structures d'emploi sur les considérations touchées à la planification et l'aménagement du territoire ;

- ✓ Comme troisième problème, on peut citer le problème des moyens qui peuvent être des moyens matériels, humains et financiers. Moyen matériel concerne les problèmes locaux, de transport et d'équipement, en général, dans le plan humain, la coopération souffre du manque des capacités techniques et des compétences, la garantie du fond du commerce étendu aux équipements est largement suffisant à la banque, elle n'a pas besoin de demander aux jeunes promoteurs, aucune hypothèque en contre partie des crédits accordés.

Les dispositifs cités auparavant (PEJ, DIPJ) ont réussi à baisser le taux de chômage qui a touché les jeunes et pour réduire de plus le chômage, le gouvernement a mis en place de nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi.

### 2-3. Les nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi

L'entrepreneuriat prend de plus en plus d'importance dans notre société. Les attentes sont multiples et revêtent des formes différentes et complémentaires. En tant que phénomène économique et social, l'entrepreneuriat est sensé faire beaucoup de choses : dynamiser les entreprises, participer à la création d'emplois, ... En tant que discipline académique, les attentes convergent vers deux pôles : l'enseignement et la recherche.

Dans ce qui suit, on présentera les nouveaux dispositifs de lutte contre le chômage, fondés sur la promotion de l'entrepreneuriat et la création d'entreprise, qui sont actuellement mis en œuvre par 3 institutions : CNAC, ANGEM, et ANSEJ. Toutefois, avant de décrire dans le détail les 3 dispositifs en question, on proposera tout d'abord un petit cadrage conceptuel et théorique de la notion d'entrepreneuriat.

### 2-3-1. Cadre conceptuel de l'entrepreneuriat

Proposer une définition pour le concept d'entrepreneuriat est une tâche difficile au regard du grand nombre des disciplines du quelles il relève et au regard de la diversité des considérations et objectifs auxquels il répond.

Lorsque on cherche à comprendre le sens d'un vocable, d'un mot ou d'un concept ou lorsque on cherche à cerner la réalité rangée derrière un concept c'est tout à fait de manière automatique que l'on recourt à un dictionnaire de langue française. Nous avons eu ce même réflexe, cependant le concept d'entrepreneuriat ne figure pas dans le dictionnaire consulté<sup>10</sup>.

La littérature consacrée au concept fait état d'un nombre important de perspectives et d'une diversité des définitions<sup>11</sup> dont aucune ne fait l'unanimité au sein de la communauté scientifique, et les chercheurs qui s'y sont intéressés ne l'ont abordé que selon leurs allégeances disciplinaires (psychologie, économie, sociologie et anthropologie).

D'après une première définition trouvée dans la littérature<sup>12</sup>, « L'entrepreneuriat (ou, selon une orthographe un peu moins courante, entreprenariat) est l'action de créer une nouvelle entreprise. L'entrepreneuriat est une activité difficile et bon nombre de créations d'entreprises se soldent par un échec ».

Comme cela apparaît, lorsqu'on aborde le concept d'entrepreneuriat on est tenté de le limiter au phénomène de création d'entreprises ou encore aux aspects liés à la création ou à l'évolution d'entreprises. Cependant, Pierre-André JULIEN et Louise CADIEUX<sup>13</sup> ont voulu aller plus loin et ont avancé que la définition de l'entrepreneuriat englobe non seulement la création d'entreprises, et le rôle des entrepreneurs dans celles-ci, mais également les changements au niveau de la direction et de la propriété, tels que le rachat ou la reprise d'une entreprise existante, l'innovation sous toutes ses formes à l'intérieur des entreprises pérennes, ou encore les ajustements dans ces entreprises pérennes pour faire face à l'évolution des marchés et satisfaire les besoins socio-économiques des individus.

---

<sup>10</sup> Le robert Micro, Edition de poche, 1998.

<sup>11</sup> Une recension des définitions de l'entrepreneuriat trouvé dans la littérature est reprise plus loin

<sup>12</sup> Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?, article électronique publiée 03/03/2010parentprendre-iae dans <http://entprendre-iae-center> bloq.net/rub-qu-est -ce-entrepreneuriat-.html

<sup>13</sup> P.-A.JULIEN, la mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, Institut de la Statistique du Québec, 2010.

## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

---

Il est difficile de s'arrêter sur une définition et choisir la bonne car chacune d'entre elles relève de la pertinence par son argument fondé. Cependant il est possible de construire quelques problématiques génériques faisant le point commun dans le sujet.

Alain Fayolle identifie trois problématiques génériques qui expriment dans le champ de l'entrepreneuriat :

- **L'entrepreneuriat en tant qu'objet de recherche** qui met le point sur le comportement individuel et /ou organisationnel ou encore en couple individu/projet.
- **Entrepreneuriat en tant que domaine d'enseignement** : qui est plus spécialisé dans la formation basée sur des connaissances spécifiques et les connaissances utiles pour entreprendre (management, introduction à l'entrepreneuriat ...).

Toujours liée aux formations à l'entrepreneuriat, A. Fayolle semble convaincu que les méthodes classiques ne sont adaptées. Quant à F. Grignon, lui mentionne que le contact régulier avec la vie active est très important des premiers ou les secondaires et ce afin de développer l'esprit d'initiative et d'exclure l'esprit d'assistant, en d'autres mots ; il veut surtout intégrer l'esprit d'entreprise dans notre culture générale.

- **L'entrepreneuriat en tant que phénomène économique et social** : s'intéresse aux apports que peut porter une entreprise créée ou encore à ce que la société et la région peuvent bénéficier lors de l'acte ; c'est ce qu'on appelle le résultat de l'acte d'entreprendre à savoir la création de l'entreprise et d'emploi par exemple, l'innovation ainsi que le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les organisations.

### 2-3-1-1. Les types d'entrepreneuriat

La forme la plus répandue de l'entrepreneuriat est celle du démarrage d'une nouvelle entreprise, mais, ces dernières années, le terme a été étendu pour inclure des formes sociales et politiques de l'activité entrepreneuriale. C'est ainsi qu'on peut distinguer 3 types d'entrepreneurs qui se différencient par leurs motivations :

- **Entrepreneur social** : Un entrepreneur social est motivé par le désir d'aider, d'améliorer et de transformer la société, l'environnement, le système éducatif et les conditions économiques.

## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

---

- **Serial Entrepreneur** : Un serial entrepreneur est celui qui a en permanence de nouvelles idées et crée de nouvelles entreprises. Il est plus susceptible de prendre des risques et de surmonter les cas de faillite d'entreprise.
- **Life Style Entrepreneur** : Ces entrepreneurs placent la passion avant le profit lors du lancement d'une entreprise. Leur motivation est la combinaison des intérêts personnels et du talent avec la capacité de gagner sa vie.

### 2-3-2. Concept théorique de l'entrepreneur

L'entrepreneur est un phénomène complexe qui au cours du temps et selon les pays a toujours signifié diverses choses. Plusieurs économistes ont contribué à définir les contours de ce concept.

#### 2-3-2-1. Définition de l'entrepreneur

L'entrepreneur représente l'essence ou le cœur de l'entrepreneuriat. Il innove en fonction des opportunités qui se présentent, mais aussi organise les ressources pour produire et commercialiser, tout en cherchant son intérêt.

L'entrepreneur est celui qui dirige l'entreprise qu'il a créée, qui procède les qualités particulières, qui met en œuvre des nouvelles méthodes.

Au sens économique, l'entrepreneur est celui qui combine des ressources, de la main d'œuvre, des matières premières et d'autres actifs pour l'ordonner une valeur plus grande qu'auparavant, ou encore celui qui introduit des changements, des innovations et un ordre nouveau.

#### 2-3-2-2. Les caractéristiques de l'entrepreneur

Il existe chez les entrepreneurs quelque chose qui le distingue du reste de la population. Nous allons essayer de présenter les principales caractéristiques d'un entrepreneur en se référant à la synthèse réalisée par certains auteurs.

##### ➤ **L'entrepreneur comme initiateur**

L'entrepreneur est l'acteur du processus entrepreneurial, plusieurs auteurs comme (Sophie Boutillier, D. Uzunidis, 1995) ont étudié les caractéristiques de ce dernier. Les premières recherches dans le domaine d'entrepreneuriat ont porté sur l'entrepreneur comme initiateur, acteur de processus, ayant une intention et une volonté pour s'introduire dans le domaine des affaires. Ces études portaient sur les caractéristiques psychologiques (approche par traits) et le modèle de Shapiro (1995).

### ➤ Un besoin d'accomplissement

Citons les travaux de Mc Clellande (1961, 1965), qui étaient basé sur le critère du besoin d'accomplissement<sup>14</sup>, pour lui, ce dernier est l'un des éléments indissociables des caractéristiques d'entrepreneur.

L'entrepreneur préfère d'être le responsable des solutions de ses problèmes, au lieu de subir des commandes (être un simple salarié), d'établir ses propres objectifs et les faire réaliser par soi même ( contrôler ) « être son propre patron ».

### ➤ Entrepreneur innovateur

J. SCHUMPETER (1935)<sup>15</sup> souligne que les individus capables d'innover méritent seuls l'appellation d'entrepreneur ; ils sont doués d'imagination et font preuve d'initiative et de volonté. Ils assurent le passage entre le monde scientifique de la découverte et des inventions, et le monde économique des innovations. C'est-à-dire que l'entrepreneur profite des connaissances des savants (inventions) pour créer des produits utiles (en innovant).

### ➤ Un preneur de risque

Créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur. Plusieurs études ont montré que, le plus souvent, le jeune entrepreneur connaît mal ses risques que les potentialités du marché. Les spécialistes s'accordent pour considérer la prise de risque comme étant une caractéristique qui différencie les entrepreneurs des autres individus<sup>16</sup>. Lors de création de son entreprise, l'entrepreneur va assumer les risques de différentes natures :

- **Risque financier** : engager des fonds et rembourser des dettes ;
- **Risque professionnel** : quitter un emploi pour créer une entreprise, de s'engager dans l'inconnu.
- **Risque d'ordre familial** : créer une entreprise c'est consacrer plus de temps à son travail et moins à sa famille, en cas d'échec, apparition des difficultés familiales.

---

<sup>14</sup> En ce référant à la pyramide de Maslow, le besoin d'accomplissement est dans le 5<sup>ème</sup> niveau (le sommet de la pyramide), c'est-à-dire que l'individu après la satisfaction de ses besoins primaires, de sécurité...etc. Il a besoin de réaliser le soi.

<sup>15</sup> Hernandez E.M, « l'entrepreneuriat, approche théorique », l'Harmattan, France, 2001, page 64.

<sup>16</sup> Cachon J-C, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? », P 22.



## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

---

L'entrepreneur transcrit les risques liés aux contraintes du marché aux fluctuations des prix. Il effectue des achats à des prix certains pour fournir tous les facteurs nécessaires à sa production. Ses ventes et ses recettes ne sont pas contre aléatoires. Son revenu, le profit, est incertain (Tounés, 2007).

Face à toutes ces difficultés, le créateur est un individu qui cherche à minimiser ses risques. Alors les entrepreneurs sont considérés comme << risk taker >>, selon cette perception, le risque est expliqué en raison de trois points :

- Une caractéristique personnelle de l'individu ; parce qu'ils se croient capables de diriger et d'influencer les autres, et en même temps le besoin d'une certaine autonomie.
  - Par l'influence du milieu familial et professionnel : selon Weber, l'entrepreneur est un aventurier, un sentiment décollé des conditions familiales et d'expérience professionnelle.
  - Le vécu par l'individu : plusieurs auteurs (Mc Clelland, Collines, Moore) considèrent les entrepreneurs des insatisfaits, c'est-à-dire que des individus qui acceptent de prendre le risque à cause d'un besoin matériel (une satisfaction du matériel) ou bien d'un besoin d'accomplissement (une satisfaction liée à un état psychologique, la pyramide de Maslow).
- Plusieurs chercheurs ont essayé d'identifier les caractéristiques qui différencient les entrepreneurs des autres individus. Ils ont cherché à déterminer d'une manière exhaustive les caractéristiques de model type d'entrepreneur.

## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

Figure N°1 : caractéristiques les plus souvent attribuées aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement<sup>17</sup>

Innovateurs	Besoin de réalisation
Leaders	Interna lité
Preneurs de risque modérés	confiance en soi
Indépendants	Implication à long terme
Créateurs	Tolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude
Énergétique	Initiative
Persévérants	Apprentissage
Originaux	Utilisation des ressources
Optimistes	Sensibilité envers les autres
Orienté vers les résultats	Agressivité
Flexibles	Tendance à faire confiance
Débrouillards	Argent comme mesure de performance

Source : Wtterwulgher R, « la PME : une entreprise humaine », Boeck université, 1998, P 132.

### 2-3-2-3. Les buts économiques des entrepreneurs

Plus l'entreprise est petite, plus les objectifs que le dirigeant fixe sont limités et conditionnent les choix stratégiques. Pour Julie P.A : « Il existe trois buts qui ressortent de la littérature consacrée aux typologies d'entrepreneurs : la recherche de l'indépendance, de l'autonomie de décision et enfin la recherche de la croissance et du pouvoir ».

➤ **La pérennité** : L'entreprise est créée et développée de sorte qu'elle se pérennise, qu'elle survive à son créateur qui la transmettra à ses héritiers, ce but apparaît déterminant lorsque l'affaire repose sur des capitaux familiaux.

➤ **L'indépendance** : Le désir d'être « son propre patron », « de ne rien devoir à personne » marque, parfois de façon viscérale, le comportement des chefs des PME. Il se manifeste dans la logique financière, industrielle et institutionnelle.

<sup>17</sup> Wtterwulgher R, « la PME : une entreprise humaine », Boeck université, 1998, P 132

➤ **La puissance** : Un autre pont de la littérature consacrée à l'entrepreneuriat accordant une place essentielle au désir d'accomplissement, puis au goût de pouvoir.

### **2-3-3. L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)**

L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) est un établissement public à caractère administratif instituée par le décret exécutif n° 90-259 du 8 septembre 1990, modifiant et complétant l'ordonnance du 17 juin 1971 portant organisation de l'office nationale de la main d'œuvre (ONAMO) et changeant la dénomination de cet établissement. L'ANEM s'occupe de la gestion, l'organisation de la situation du marché de travail, son but est de réaliser un équilibre entre l'offre et la demande de travail. Elle est chargée de mettre en application la politique nationale de l'emploi émis par les pouvoirs publics. C'est un outil central de l'Etat qui lui permet de suivre l'évolution et même de contrôler le marché de l'emploi.<sup>18</sup>

#### **2-3-3-1. Les missions de L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)**

L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) a pour mission d'organiser et d'assurer la connaissance de la situation et de l'évolution du marché national de l'emploi et de la main d'œuvre et de garantir à tout demandeur et à toute entreprise un service de recrutement efficace et personnalisé. A ce titre, l'ANEM est chargée de :

- ✓ Mettre en place un système d'information permettant de renseigner de manière précise, régulière et fiable sur les fluctuations du marché de l'emploi et de la main d'œuvre.
- ✓ Procéder à toute analyse et expertise en matière d'emploi et de main d'œuvre.
- ✓ Entreprendre toutes les études et enquêtes liées à l'accomplissement de sa mission.
- ✓ Développer et normaliser les instruments et outils permettant le développement de la fonction d'observation du marché de l'emploi.
- ✓ Recueillir et mettre en relation l'offre et la demande de travail et à ce titre elle est chargée.
- ✓ Assurer l'accueil, l'information, l'orientation et le placement des demandeurs d'emploi

---

<sup>18</sup> AGUERCIF SIHAM, « Essai d'évaluation de l'efficacité de nouveau dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes dans le cadre du CIP. Cas pratique l'ANEM de Bejaia », mémoire de master, option sociologie du travail et des ressources humaines, Bejaia, 2011, P65.

## **Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat**

---

- ✓ Procéder à la prospection et la collecte d'offre d'emploi auprès des organismes employeurs.
- ✓ Organiser la compensation des offres et des demandes d'emploi au niveau national régional et local.
- ✓ Favoriser la mobilité géographique et professionnelle des demandeurs d'emploi.

### **2-3-3-2. Les objectifs de L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM)**

L'objectif de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) est d'assurer une mise en marché maximale des candidatures des demandeurs et de maximiser la réussite des démarches de recrutement des entreprises et épauler efficacement dans le recrutement de candidates car nous croyons que le capital humain d'une entreprise sera un élément majeur pour l'accroissement de sa compétitivité et son développement.

### **2-3-4. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)**

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) est un organisme créé par le gouvernement afin d'aider les chômeurs de 30 à 50 ans pour la création d'un projet qui va permettre de lutter contre le chômage en facilitant le processus de création d'entreprise.<sup>19</sup>

#### **2-3-4-1. Présentation de la CNAC**

La CNAC est une institution publique de sécurité sociale créée en 1994, (sous tutelle du ministre de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale), ayant reçu pour vocation d'atténuer ou « amortir » les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs des travailleurs salariés du secteur économique décidés en application du Bilan d'Ajustement Structurel (PAS), la CNAC a connu des différentes étapes dans son parcours. A partir de 2004 et dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique (PSCE) et en l'application du décret présidentiel n°03-514 du 30 décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités de production de biens et de services par les chômeurs, dant le montant des investissements prévus par le décret ne saurait dépasser cinq (5) millions dinars.

#### **2-3-4-2. L'objectif de la CNAC**

Ce dispositif a été créé dans le but de préserver les postes d'emplois, chargé de sa mise en œuvre, développe une démarche opérationnelle visant les objets suivants :

- ✓ Promouvoir l'esprit entrepreneurial ;

---

<sup>19</sup> Bureau international de travail (BIT), « Marché de travail et emploi en Algérie » : Revu BIT, 2003, page 38.

## **Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat**

---

- ✓ Offrir des crédits adoptés à des conditions avantageuses.

### **2-3-4-3. Les missions de la CNAC**

Promouvoir l'esprit entrepreneurial par le biais de nouveaux dispositifs d'aide à la promotion d'activités :

- ✓ Gérer les prestations service au titre du risque qu'elle œuvre ;
- ✓ Accompagner les porteurs de projets ;
- ✓ Aider et soutenir, en relation avec les services publics de l'emploi et les administrations de la commune et de la wilaya, réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage ;
- ✓ Organisme du contrôle prévu par la législation en vigueur en matière d'assurance chômage ;
- ✓ Tenir à jour le fichier des affiliés et d'assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement de l'assurance chômage.

### **2-3-5. Présentation de l'ANGEM**

Créée en 2004 par le décret exécutif n°04-14 du 22/01/2004, l'ANGEM vise à favoriser l'auto-emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activités économiques et culturelles de production de biens et services génératrices de revenus dans les zones rurales, en développant l'esprit d'entrepreneuriat dans un souci d'intégration économique et sociale. Ses principales missions sont la gestion du dispositif du microcrédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur, soutenir et accompagner les bénéficiaires, octroyer de prêts sans rémunération et le suivi des activités réalisées.

#### **2-3-5-1. Missions de l'ANGEM**

Instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité, l'Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit a pour missions :

- ✓ Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- ✓ Octroyer des prêts non rémunérés ;
- ✓ Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles aux dispositifs, les aides qui leur sont accordés ;

## Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat

---

- ✓ Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers de charge qui lient à l'agence et en les assistant, en cas de besoins auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leurs projets ;
- ✓ Passer des conventions avec des organismes et institutions ayant pour objets de faire réaliser pour le compte de l'agence, des actions d'information, de sensibilisation et l'accompagnement des bénéficiaires du microcrédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- ✓ Conseiller et assister les bénéficiaires du dispositif du microcrédit dans le processus de montage financier et mobilisation des crédits.

### 2-3-5-2. Les objectifs de l'ANGEM

Cette agence a pour objectifs<sup>20</sup> :

- ✓ Le micro crédit vise l'intégration économique et sociale des populations ciblées à travers la création d'activités de production des biens et services ;
- ✓ Il est destiné aux femmes au foyer et les citoyens sans revenus en disposant des revenus instables et irréguliers, il compte deux types de financement ;
- ✓ Un crédit destiné pour les projets dont le coût ne dépasse pas 1.000.000 DA au titre de la création d'activités par l'acquisition de petit matériel, matière première de démarrage et au paiement des frais nécessaires au lancement de l'activité.
- ✓ Son délai de remboursement peut aller jusqu'à 8 ans avec un différé de :
  - Trois (03) années pour le remboursement du principal du crédit bancaire.
  - Une (01) année pour le paiement des intérêts.
  - Un prêt sans intérêt, au titre de l'achat des matières premières, dont le ne dépasse pas 100.000 DA, celui-ci peut atteindre 250.000 DA au niveau des wilayas du sud et, il est remboursable entre 24 et 36 mois.

---

<sup>20</sup> ANGEM, « le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micro-entreprise », agence de Bejaia, 2014, P1.

### **2-3-6. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)**

L'Agence National du Soutien à l'Emploi des Jeunes a été créée par le décret 96-296 du 08 septembre 1996, régie d'un caractère spécifique, et destinée aux personnes âgées de 19 à 35 ans.

L'agence est placée sous l'autorité du chef du gouvernement, le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de l'agence est exercé par le ministère chargé de l'emploi.

Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Son siège est fixé à Alger, il peut être transféré entant autre lieu de territoire national par un décret exécutif pris sur rapport du ministère chargé de l'emploi. L'ANSEJ avec 48 agences et près de 100 annexes est présente sur tout le territoire national, sur une décision de son conseil d'orientation suite au décret exécutif N° 96-296.<sup>21</sup>

Elle est chargée de mettre en œuvre les solutions pratiques pour lutter contre le chômage et de favoriser l'insertion des jeunes, leur soutien, conseil et accompagnement tout au long de la création de leurs projets d'investissement, et surtout assurer le suivi et le éprouve de ces projets. Elle est chargée notamment, de mettre à la disposition des promoteurs toutes les informations de nature économique, technique, législative et réglementaire relative à l'exercice de leurs activités de création de biens et services. Principalement, son but est d'encourager toutes formes d'actions et de mesures visant à promouvoir l'emploi des jeunes.

#### **2-3-6-1. Les Missions de l'ANSEJ**

Le but de l'ANSEJ est de créer des entreprises qui sont économiquement viables et socialement utiles. Dans ce cadre l'agence est chargée de<sup>22</sup> :

- ✓ Soutenir, conseiller et accompagner des jeunes promoteurs durant le financement de leurs projets ;
- ✓ Gestion de la réglementation en vigueur et les dotations de fonds national de soutien à l'emploi des jeunes par l'augmentation des taux d'intérêt dans la limite de mise à sa disposition par le ministre chargé de l'emploi ;
- ✓ Annoncer aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles aux crédits des banques ;

---

<sup>21</sup> Du décret N°96-296 du 24 RAB<sup>IE ET</sup>HANI 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ (complété par le décret exécutif N°98-231 du 19 RABIE ELAOUAL correspondant au 13 Juillet 1998.

<sup>22</sup> Article 6, disposition relatives à L'ANSEJ, recueil des textes législatifs et réglementaires ; disposition de soutien à l'emploi des jeunes, 2004, P 29.

## **Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat**

---

- ✓ Contrôler les promoteurs pour assurer le suivi des investissements réalisés ;
- ✓ Conseiller et assurer les jeunes promoteurs dans le processus de montage financier et la mobilisation des crédits ;
- ✓ Elle est chargée notamment de mettre à la disposition des jeunes promoteurs pour toutes les informations de nature économique, technique législative et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités ;
- ✓ Encourager toutes les formes d'actions et de mesure tendant à promouvoir l'emploi des jeunes à travers notamment des programmes de formation d'emploi et de pré embauche.

### **2-3-6-2. Les objectifs de l'ANSEJ**

Le dispositif d'aide de soutien à l'emploi des jeunes vise des objectifs principaux<sup>23</sup> :

- ✓ La réinsertion des jeunes dans la vie économique et sociale du pays ;
- ✓ La réhabilitation des institutions financières dans leurs missions originales et classiques d'intermédiation financière, d'évaluation des risques et de prise de décision quant au financement des projets ;
- ✓ Le recentrage de l'intervention des pouvoirs publics sur les missions d'assistance et de conseil aux jeunes promoteurs, par la création d'une agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes chargée de ces missions ;
- ✓ Favoriser la création d'activité des biens et services par des jeunes promoteurs.

### **Conclusion**

L'Algérie travaille à réduire le taux de chômage en encourageant la création des entreprises, ces dernières doivent faire face à certaines contraintes. Il est important de rappeler que l'objectif recherché à travers ces dispositifs d'insertion des jeunes, est de contribuer à la création d'emplois stables dans le but de réduire le chômage à moyen et à long terme. Les nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi : ANSEJ, CNAC et ANGEM sont ainsi en principe à la disposition des jeunes promoteurs pour les conseiller, les soutenir et les accompagner dans la création et l'extension de leur micro-entreprise. Le deuxième chapitre de ce travail tentera de faire le point sur les procédures de financement et d'accompagnement par le dispositif ANSEJ.

---

<sup>23</sup> Mémoire « Le financement bancaire des investissements dans le cadre de l'ANSEJ », Lanseur Chehrazad, promotion 2011, page 32.



# ***CHAPITRE II***

***LE FINANCEMENT DES ACTIVITES  
PRODUCTIVES DANS LE CADRE DE  
DISPOSITIF ANSEJ ET SON  
ACCOMPAGNEMENT***

### **Introduction**

L'entreprise est une entité économique combinant les facteurs de production (capital, travail, matières premières) dans le but de produire des biens et services destinés à être vendus, le financement de l'entreprise dépend à la base de sa forme et sa taille, cette dernière joue un rôle fondamentale dans le processus de développement économique et social.

En Algérie, les entreprises rencontrent des difficultés liées au financement et le faible soutien des charges fiscales et manque d'accompagnement et de suivi. Mais après les pouvoirs publics ils ont mis des politiques et des dispositifs d'aide à la création de micro-entreprise comme le dispositif ANSEJ il vise pas seulement d'aider les promoteurs en matière de financement mais aussi en matière de suivi et d'accompagnement et d'orientation afin de donner des avantages pour les jeunes promoteurs de créer leur propre entreprise et de créer la richesse et l'emploi.

Dans ce chapitre on va discuter sur les procédures de financement et l'accompagnement accordé par l'ANSEJ afin de donner au porteur de projet l'avantage de créer son propre entreprise dans les meilleures conditions, et en fin on va discuter sur la revue de la littérature des mémoires qui ont déjà utilisés les questionnaires pour les promoteurs qui ont sensibilisés l'ANSEJ afin d'avoir une idée globale sur l'enquête en général.

### **Section 1 : Les procédures de financement et de création d'une micro entreprise productive dans le cadre de l'ANSEJ**

Le dispositif ANSEJ aide à la réalisation des micro-entreprises, productives il concerne deux types d'investissement :

- ✓ L'investissement de création : porte sur la création de nouvelles micro-entreprises par un ou plusieurs jeunes promoteurs que le dispositif ANSEJ juge éligibles.
- ✓ L'investissement d'extension : il porte sur l'investissement réalisé par une micro-entreprise en situation d'expansion.

Notre travail concerne seulement l'investissement de création de nouvelle micro-entreprise productive et dans cette section on va voir les procédures pour cela.

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

### **1-1. Les conditions d'éligibilité au dispositif ANSEJ**

Pour qu'un jeune soit éligible au dispositif ANSEJ et pour qu'il bénéficie à l'aide de fond national de soutien à l'Emploi de Jeunes, il doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Etre de nationalité Algérienne ;
- ✓ Etre chômeur
- ✓ Etre âgé entre 19 et 35 ans, l'âge limité à 40 ans lorsque l'investissement génère au moins trois (3) emplois permanents ;
- ✓ Le gérant doit être dégage du service national pour le sexe masculin ;
- ✓ Avoir une qualification professionnelle en relation avec l'activité envisagée ;
- ✓ Ne doit pas occuper un emploi rémunéré au moment de la demande de création de micro-entreprise ;
- ✓ Mobiliser un rapport personnel pour le financement du projet ;
- ✓ Tout promoteur a le droit à une seule fois aux avantages liés au dispositif.

### **1-2. Les démarches effectuées au niveau de l'ANSEJ**

Lorsque les jeunes promoteurs complètent leurs dossiers de demande de crédit de l'ANSEJ, ils doivent suivre les démarches suivantes :<sup>1</sup>

#### **➤ la constitution du dossier demandé par l'ANSEJ :**

En réunissant tous les papiers nécessaires dont le choix de créneau, il faut prouver que le jeune ne travaille pas et qu'il n'est pas affilié à une assurance y compris estudiantine, récemment il est exigé d'être dégage des obligations du service national.

#### **➤ le dépôt de dossier et le passage devant la commission :**

Elle est plus délicate. Un délai d'un mois a été fixé pour cette période, mais vu la bousculade sur l'ANSEJ, les dossiers sont étudiés selon un programme de 80 dossiers par semaine, ce qui peut prolonger le délai de quelques semaines, une fois que l'accord obtenu, cela ouvre le droit à la création de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> BOUDECHICHE SMAIL : « Micro entreprise : le mode d'emploi », in journal quotidien LIBERTE, mercredi 16 mars 2011 .page 12

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

### ➤ **La création de la micro-entreprise :**

Les points sensibles, le contrat de location de 24 mois renouvelables, l'ouverture d'un compte bancaire avec le dépôt d'une somme d'argent minimum (3000DA).

Si on est prioritaire d'un local il n'ya pas de problème et si non il faut se débrouiller pour louer, il faut aussi obtenir un registre de commerce la carte fiscal pour être enfin réglé.<sup>2</sup>

### ➤ **l'accord de la banque qui devra intervenir dans deux mois qui suivent :**

Des instructions on été données aux banques pour faciliter l'octroi des crédits. Des jeunes qui ont passé avec succès les trois premiers étapes disent craindre des surprises de mauvaise gout telles que la perte de dossier ou le traitement en longueur, mais les bons cas de réussite donnent des émules.

### **1-3. Les étapes à suivre pour créer des micro-entreprises**

L'individu ou les collectivités souhaitant créer une micro-entreprise avec l'accompagnement de l'ANSEJ ; ils doivent franchir plusieurs étapes avant de procéder aux démarches de création d'un projet.

Auparavant la mise en œuvre d'un bilan de personnalité de promoteur est nécessaire ; il se fait de la manière suivante :

Il faut connaître :

- ✓ Les points forts ;
- ✓ Les points faibles ;

Et vérifier :

- ✓ Votre envie d'entreprendre ;
- ✓ Vos compétences ;
- ✓ Vos appuis en termes humains et financiers.

Après que la volonté de créer une entreprise a été vérifiée, viennent les étapes nécessaires pour la réussite de son projet :

#### **1-3-1. La recherche d'idée**

L'idée de projet se forme comme suit :

- ✓ L'observation des attitudes et des comportements des gens dans leur vie quotidienne ;

## CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement

---

- ✓ La visite des salons et des foires ;
- ✓ Les discussions avec les fabricants et les utilisateurs des produits des services.

### 1-3-2. L'élaboration de projet

L'élaboration de projet passe par cinq grands volets :

#### ➤ **Le volet économique**

Définir exactement le produit, puis établir un plan de recueil des informations pour :

- ✓ Connaître la demande : ses caractéristique (âge, catégories socioprofessionnelles, le processus d'achat : qui achète, en quelle fréquence,...)
- ✓ Connaître les concurrents : leurs forces et leurs faiblesses ;
- ✓ Déterminer les ventes prévisionnelles ;
- ✓ Définir une stratégie commerciale : en matière de prix, de distribution et de communication.

#### ➤ **Le Volet humain**

L'équipe de l'entreprise :

- ✓ le créateur ;
- ✓ les associés ;
- ✓ les salariés.

#### ➤ **Le volet technique**

Le choix du matériel doit compter :

- ✓ Des caractéristiques du produit ou service à réaliser ;
- ✓ Des quantités à produire ;
- ✓ Rechercher l'utilisation optimale du matériel ;
- ✓ Eviter la sous utilisation ou la sur utilisation du matériel.

#### ➤ **Le volet financier**

L'étude financière permet de vérifier :

- ✓ la cohérence des besoins financiers et des possibilités de ressources ;
- ✓ la rentabilité du projet.

Les résultats de l'étude financière permettent de décider :

- ✓ de réaliser le projet ;
- ✓ de reconsidérer les éléments commerciaux ou techniques.
- ✓ ou d'abandonner le projet.

#### ➤ **Le volet juridique**

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

C'est le cadre légale de l'entreprise et qui a une implication sur le niveau d'engagement de ses propriétaires envers les partenaires

### **1-4. Le montage de l'entreprise**

Le créateur doit établir un planning des tâches, bien articulées, de réalisation de son projet.

#### **➤ Le démarrage de l'activité**

C'est une étape décisive car :

- ✓ L'entreprise va être confrontée à la réalité de l'environnement.
- ✓ Le créateur change de statut pour être chef d'entreprise.

Pour réussir le démarrage, le créateur doit :

- ✓ Mettre en place un système d'information qui renseigne sur l'évolution de l'entreprise.
- ✓ Analyse et corrige, à temps, les écarts éventuels.

## **Section 02 : Le financement et l'accompagnement des jeunes promoteurs dans la création de l'entreprise**

Dans cette section on va traiter les modes de financement qui contient deux modes triangulaire et mixte, en suit les aides financiers et les avantage fiscaux et parafiscaux et l'accompagnement accordés par l'ANSEJ.

### **2-1. Les modes de financement**

Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ

#### **2-1-1. Le financement triangulaire**

Cette formule exige de jeune promoteur de verser un apport personnel qui reste élevé sachant que le montant de SMIG algérienne est de 15000 au qu'il s'ajoute le prêt sans intérêt de L'ANSEJ, et un crédit bancaire que le promoteur n'a plus l'inconvénient des démarches longues fatigant auprès de la banque depuis 2008;<sup>3</sup> car l'ANSEJ s'occupe de le reprise dans le CLEF auprès des représentants des banques, ils financent 99% des projets de l'antenne mais après 2010 elle finance tous les projets car les banques ne peuvent pas rejetés un projet que l'ANSEJ à accordé une attestation d'éligibilité.

Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

---

<sup>3</sup> Guide de l'ANSEJ « Guide de création da la micro-entreprise » ; 2013, p 6.

## CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement

**Niveau 1:** le montant d'investissement jusqu'à 5 000 000DA

**Tableau n°1 :** Niveau 01 de financement triangulaire

Apport personnel	Prêt sans intérêts (ANSEJ)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Source : document obtenu auprès de L'ANSEJ de Bejaia

**Niveau 2:** le montant d'investissement de 5 000 000 DA à 10 000 000 DA

**Tableau n°2:** Niveau 02 de financement triangulaire

Apport personnel	Prêt sans intérêts(ANSEJ)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

Source : document obtenu auprès de L'ANSEJ de Bejaia

### 2-1-2. Le financement mixte

Le financement de la micro-entreprise, dans ce type est assuré par deux sources à savoir

✓ L'apport personnel c'est le financement qui est assuré par les sources propre du jeune promoteur et varie en fonction du montant de l'investissement ;

✓ Prêt sans intérêt accordé par L'ANSEJ à travers le fond national de soutien a l'emploi des jeunes, le montant de ce prêt varie également en fonction de montant de l'investissement.

La structure de ce type de financement est répartie en deux niveaux

**Niveau 1 :** le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA

**Tableau n°3:** Niveau 01 de financement mixte

Apport personnel	Prêt sans intérêts(ANSEJ)
71%	29%

Source : document obtenu auprès de L'ANSEJ de Bejaia

## CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement

**Niveau 2:** le montant d'investissement est de 5.000.001 DA à 10.000.000 DA

**Tableau n°4:** Niveau 02 de financement mixte

Apport personnel	Prêt sans intérêts(ANSEJ)
72%	28%

Source : document obtenu auprès de L'ANSEJ de Bejaia

### 2-2. Les aides financières accordées

Il existe deux (2) type d'aides qui sont accordées aux jeunes promoteurs pour la construction des micro-entreprises<sup>4</sup>.

**2-2-1. Les aides financières :** les aides financières sont constituées des crédits non rémunérés et des bonifications de taux d'intérêt.

➤ **Les crédits sans intérêt :**

Le jeune promoteur bénéficie d'une aide du FNSEJ. Cette aide destinée à compléter le niveau des fonds propres requis varie en fonction du cout de l'investissement. Elle est sous forme d'un crédit a long terme, dispensé du paiement des intérêts.

L'aide accordée ne saurait dépasser 28% de cout global du projet réalisé par les jeunes promoteurs si le montant global est supérieur à 2million de dinars et inferieur ou égale 10 millions de dinars.

➤ **Bonification du taux d'intérêt :**

La bonification du taux d'intérêt bancaire, portée à 100% accordés par le truchement du financement triangulaire proposé par l'ANSEJ est prise en charge totalement par le budget de l'Etat pour tous les secteurs,

<sup>4</sup> [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz)



## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

### **2-3. Les avantages fiscaux et parafiscaux :**

Les avantages fiscaux et parafiscaux sont accordés à la micro entreprise, sur deux phases

#### **2-3-1. Avantages en phase réalisation**

Durant cette phase, les aides financières prévues portent sur des prêts ANSEJ sans intérêt et des bonifications de taux d'intérêt pour les crédits bancaires.

En phase réalisation, des avantages fiscaux sont accordés à la micro entreprise:

- ✓ Application du taux réduit de 5% en matière de droit de douanes pour les biens d'équipement importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- ✓ Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur les acquisitions immobilières.
- ✓ Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micro-entreprises

#### **2-3-2. Avantages en phase exploitation**

En phase d'exploitation, des avantages fiscaux sont accordés à la micro entreprise:

- ✓ Exonération de la caution de bonne exécution pour les artisans et micro- entreprises lorsqu'ils interviennent dans la restauration des biens culturels.
- ✓ Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions;(Pour une période de trois (03) ans ou six (06) ans pour les hauts plateaux et les zones spécifiques , et dix (10) ans pour le sud)
- ✓ Exonération totale de l'impôt forfaitaire unique (IFU), à compter de la date de sa mise en exploitation;(Pour une période de trois (03) ans à partir du démarrage de l'activité ou six (06) ans pour zones spécifiques , et dix (10) ans pour le sud)
- ✓ Prorogation de deux (02) années de la période d'exonération lorsque le promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés pour une durée indéterminée.
- ✓ A la fin de la période d'exonération de l'impôt forfaitaire unique (IFU), la micro entreprise bénéficie d'un abattement fiscal de :
  - 70 % durant la première année d'imposition
  - 50 % durant la deuxième année d'imposition
  - 25 % durant la troisième année d'imposition

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

### **2-4. Le Fonds de caution mutuelle de garanties risques/crédits des jeunes promoteurs**

Ce Fonds a été créé pour conforter davantage les banques dans la prise des risques inhérents au financement des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ.

La garantie du fonds complète celles déjà prévues par le dispositif, à savoir :

- Le nantissement des équipements et/ou le gage du matériel roulant au profit des banques au 1er rang et au profit de l'ANSEJ au 2ème rang;
- L'assurance multirisque subrogée au profit de la banque.

Les adhérents au Fonds sont d'une part, les banques ayant accordé des crédits pour la création de micro entreprises dans le cadre du dispositif ANSEJ, et d'autre part, les jeunes promoteurs ayant opté pour la formule de financement triangulaire pour réaliser leurs projets.

Le promoteur adhère au Fonds de garantie a posteriori une fois le crédit bancaire, le versement personnel et le virement du Prêt non rémunérés (PNR) effectué. La cotisation est de 0,35% du montant du crédit accordé par la banque.

### **2-5. Accompagnement de l'ANSEJ aux jeunes promoteurs**

L'accompagnement consiste à d'accompagner les jeunes promoteurs pour réaliser leur projets par ces étapes suivantes<sup>5</sup>

#### **2-5-1. Notion d'accompagnement**

Selon MAELAA PUAL : l'accompagnement est contemporain du délitement du lien social mais, sur le terrain, il répond a deux types d'exigences, la préoccupation d'un public désaffilié, désorienté, censé être autonome ou capable de le devenir, et l'injonction de performance, d'excellence et d'efficacité toujours plus grande d'une classe dirigeante<sup>6</sup>.

#### **2-5-2. Les mesures d'accompagnement**

Comme tout métier, l'accompagnement est caractérisé par un savoir faire et une maîtrise des procédures techniques, mais ce qui ont fait un métier à par entière c'est sur tout qu'il est porteur de valeurs et de culture.

---

<sup>5</sup> [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz).

<sup>6</sup> MAELA PAUL, L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique, édition L'HARMATTAN, paris, 2004, p7

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

Dans ses contextes particuliers, l'accompagnement est un agent de chargement, là où se situent les potentiels de créateurs. Son rôle consiste alors à susciter l'éveil entrepreneurial des jeunes pour leur donner envie d'entreprendre. Vient ensuite le parcours de création proprement dit. Il s'agit alors d'aider le jeune promoteur à formuler un projet structuré et construit autour d'une bonne adéquation produit/ marché et la mobilisation des moyens nécessaires pour le concrétiser.

Dans ce cadre, l'accompagnateur éclaire, encourage et oriente le promoteur dans ces démarches de recueil des informations et de leur structuration devant aboutir à l'élaboration de son dossier d'investissement. Il facilite le parcours du créateur et ne peut se substituer à lui. Ce dernier demeure l'expert dans son domaine d'activité. Il a surtout besoin d'un accompagnement visant un changement d'attitude et de comportement pour prendre en main, en toute autonomie, son propre avenir. Bien entendu la contribution de l'accompagnement dans l'évaluation du projet et l'élaboration de l'étude technico-économique ne sont pas négligeable, il en est de même concernant la gestion de l'entreprise, notamment lors du démarrage de l'activité.

L'accompagnateur joue donc un rôle majeur dans la mise en place et la consolidation du tissu économique local et national, à travers le processus de création d'entreprise viable et pérennes. A ce titre, il est lui-même porteur d'un projet sociétal et doit donc avoir une conscience profonde de sa responsabilité social

Ce sujet focalise en ce moment l'attention de l'encadrement de l'ANSEJ qui entreprend de recentrer l'activité de l'agence sur son métier de base qui est l'accompagnement.

La formation des accompagnateurs est également inscrite parmi les priorités de l'agence de même que l'accompagnement occupe une place centrale dans le projet de nouvelle organisation de l'ANSEJ.

### **2-5-3. Création juridique et financement du projet**

Ils doivent choisir la forme juridique de leur micro-entreprise et compléter leurs dossiers pour le financement

#### **2-5-4. Développement**

Dès le démarrage de leur activité, des visites seront effectuées régulièrement par leur accompagnateur pour vous offrir des conseils et augmenter les chances de réussite et de développement de votre micro entreprise

#### **2-5-5. Formation des jeunes promoteurs**

La réussite et le développement d'une entreprise dépendent de la capacité de gestion de son promoteur, dans un environnement commercial en perpétuel changement.

Pour cette raison, Les pouvoirs publics ont fait de la formation des jeunes promoteurs, une obligation avant le financement de leurs projets.

Pour ce faire l'ANSEJ a élaboré un programme de formation, répondant aux besoins et difficultés généralement détectés chez les jeunes porteurs de projets.

Il leur permet de découvrir, grâce à une méthode simple et pratique, les principes de base pour faire démarrer et gérer leurs micros entreprises.

En raison de la particularité des micro-entreprises et des profils de leurs promoteurs, l'ANSEJ a jugé nécessaire de disposer de ses propres formateurs.

Aujourd'hui, chaque antenne locale dispose d'un formateur ayant bénéficié d'une formation sur la pédagogie ainsi que sur le contenu des modules.

La programmation des sessions et la mise en œuvre de la formation sont gérées localement par le formateur en concertation avec le directeur d'antenne.

Le programme de formation des jeunes promoteurs comporte cinq modules:

- ✓ **Module création** : procédure de création en relation avec l'environnement économique et social;
- ✓ **Module marketing** : étude de marché;
- ✓ **Module fiscalité** : procédures et bases de l'impôt;

## CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement

---

- ✓ **Module planification financière** : budget, gestion de la trésorerie, analyse des charges et des produits.
- ✓ **Module de comptabilité** : Obligations légales.

### Section 3 : La revue de la littérature pour le cas empirique

Dans cette section, on a fait une lecture générale des parties empiriques des mémoires qui ont utilisés les questionnaires dans le même sens que le notre, qui nous a données une idée générale à-propos de la méthodologie et la structure des questions et la manière d'entamer le questionnaire d'une façon global

#### 3 1. La première enquête : *contribution à l'étude du dispositif d'accompagnement des jeunes entrepreneurs cas de porteur de projet du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia*

Dans ce qui suit, ils présentent les résultats de leur enquête de terrain, réalisée auprès d'un échantillon de jeunes entrepreneurs ayant sollicité l'ANSEJ de Bejaia

##### 3-1-1. Objectif de l'enquête, confection du questionnaire et son mode d'administration

Notre enquête vise principalement à recueillir l'appréciation des porteurs de projet en ce qui concerne les pratiques de l'ANSEJ en matière d'accompagnement et de suivi. Sur la base de la partie théorique et des enseignements méthodologiques, nous avons élaboré un questionnaire de 40 questions, réparties en 3 axes.

**Axe 1 : Information concernant le profil de jeune créateur**

**Axe 2 : Identification de l'entreprise et processus de création**

**Axe 3 : Accompagnement et appui à la création d'entreprise par l'ANSEJ**

##### 3-1-2. Le déroulement de l'enquête

Leur enquête de terrain a débuté vers la fin du mois de mai 2014, pour durer jusqu'à la fin du mois de juillet. Après avoir administré le questionnaire auprès de 80 porteurs de projet, nous avons procédé par la suite au contrôle des questionnaires avant l'analyse.

de projet questionnés. Signalons que nous avons eu beaucoup de difficultés à expliquer les questions du 3ème axe du questionnaire...

Malgré toutes ces difficultés, nous ne sommes pas découragées pour aller au bout de notre enquête, qui a duré 2 mois. Les informations relatives à l'enquête de terrain sont récapitulées dans le tableau suivant :

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

**Tableau N°5 : des données relatives à l'enquête de terrain**

<b>Objets</b>	<b>Total</b>
<b>Echantillon</b>	100
<b>Questionnaires distribués</b>	100
<b>Questionnaires récupérés</b>	100
<b>Taux de réponse</b>	100%
<b>Questionnaires exploitables</b>	80

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête de terrain

### **3-1-3. Résultat de l'enquête**

L'objet de cette section est d'exposer les résultats de l'enquête. Signalons que sur les 100 questionnaires distribués, nous n'avons pu récupérer que 80 questionnaires exploitables, à cause des incohérences contenues dans certains questionnaires.

Après avoir développé les aspects théoriques de ce travail tout au long des chapitres I et II, on a donc entamé une étude de cas ayant pour objet l'évaluation du dispositif d'accompagnement de l'ANSEJ, où nous avons opté pour trois techniques d'investigation : un stage pratique de 15 jours au niveau de l'ANSEJ, un second stage pratique de 15 jours au niveau de la banque CPA et, enfin, une enquête de terrain auprès des porteurs de projet.

L'enquête de terrain a porté sur un échantillon de 80 porteurs de projet financés dans le cadre de l'ANSEJ. Le questionnaire d'enquête a pour objet d'apprécier les pratiques en matière d'accompagnement aujourd'hui en œuvre dans l'ANSEJ.

Les informations ainsi recueillies ont fait l'objet d'une double analyse : une analyse préliminaire des résultats de l'enquête en commentant directement les réponses obtenues et une autre faite à l'aide des tableaux croisés. A partir de cette double analyse, nous avons dégagé un constat « alarmant » sur la contribution effective du dispositif étudié dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs qui le sollicite. Ainsi, l'ANSEJ, peut être sous l'effet du nombre important de dossiers à gérer et des pressions politiques qu'elle subit, a complètement négligé son rôle en matière de suivi et d'accompagnement des porteurs de projet.

**3-2. La deuxième enquête : *impacte des politiques d'aide à l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes***

**3-2-1. La démarche méthodologique :**

Cette section sera consacrée à exposer le cadre de leur étude qui est fondé sur une problématique et un modèle d'analyse rendant possible une méthodologie spécifique.

**3-2-2. Le cadre de la recherche :**

Le cadre de la recherche, nous permet l'élaboration d'un modèle d'analyse visant à mettre en épreuve les hypothèses retenues en fonction de la problématique, basée notamment sur des constats théoriques et contextuels.

**3-2-3. La pertinence de la problématique posée :**

Une recherche est un cheminement vers une meilleure connaissance et doit accepter comme tel, avec tout ce que cela implique d'hésitation, d'événement et d'incertitudes

Il est toutefois admis que le choix du thème est une épreuve difficile et délicate, il est un moment déterminant qui va conditionner tout le travail ultérieur.

Un bon sujet doit être clair et motivant, le chercheur sait où il va et a l'intention qu'il peut y avoir matière à découverte.

**3-2-4. L'objectif du travail de terrain :**

La mise à l'épreuve des hypothèses sera l'objectif du travail de terrain qui peut être mené selon différentes formes.

Dans cette partie, nous traiterons la démarche qui a été mise en œuvre dans le cadre de leur étude, mettant en exergue les objectifs attendus et la démarche retenue pour y parvenir

**3-2-5. La méthode choisie pour recueil d'informations :**

N'ayant pas d'autres sources d'information pour consolider notre travail théorique, nous avons donc opté pour la démarche d'enquête afin d'avoir des éléments de réponse à notre problématique

En effet, cette enquête constitue le pivot central de notre travail. Elle nous permettra d'éclairer au moins modestement certains angles de la question des programmes d'aide à l'entrepreneuriat et leurs effets sur l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

Notre travail se fonde en effet sur le recueil des données empiriques. L'objectif principal de recueil d'informations auprès des personnes concernées est de faire exprimer la vision qu'ils ont d'eux même en tant qu'entrepreneur vis-à-vis des dispositifs de soutien à la création d'entreprise détecter le profil de chacun afin de sensibiliser et à apprécier certaines caractéristiques de la personne dans une perspective de création d'entreprise ou développement de projet.

### **3-2-6. Le choix et la constitution de l'échantillon :**

Dans l'enquête sur terrain, ils sont construit le plus souvent un échantillon diversifié qui repose sur la sélection de composantes caractéristiques de la population.

Il convient toutefois de préciser que le terme d'échantillon est mal adapté dans une optique qualitative car il porte en lui-même l'idée de représentativité et de la stabilité. A la notion globale de représentativité, ne faut-il pas substituer une notion plus large qui est l'adéquation de l'échantillon aux buts poursuivis ?

### **3-2-7. Résultats de l'enquête :**

Afin d'avoir une meilleure compréhension des prédispositions entrepreneuriales chez les jeunes et l'impact des dispositifs d'aide sur leur processus entrepreneurial, nous avons conduit une étude spécifique dont le but est de proposer des systèmes d'information sur des aspects précis de la création d'entreprise par les jeunes.

L'ambition de fournir des repères à tous ceux qui s'intéressent à la création d'entreprise, pour promouvoir, directement ou indirectement, et diffuser son corollaire, l'esprit d'entreprise.

## **3-3. La troisième enquête : *l'entreprenait en Algérie***

### **3-3-1. Objectif de l'enquête :**

La création des richesses dans une société est le fruit du dynamisme et de la compétitivité de son tissu industriel dont la création d'entreprises constitue l'élément fondamental de cette dernière<sup>7</sup>.

Cette création d'entreprises se base sur deux éléments importants :

---

<sup>7</sup> Comme cas pratique, nous avons choisi Oran comme étude de cas, le choix a été fait en fonction des disponibilités des données statistiques que nous avons pu collecter.



## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

En premier, l'entrepreneur qui est considéré comme la clef de cette richesse grâce à son travail et à la décision de création. Il s'occupe de la mobilisation et l'allocation des ressources, la recherche d'opportunités, la recherche de la position la plus profitable pour son entreprise.

### **3-3-2. La taille de l'échantillon**

Pour établir une représentation plus proche de la réalité, il aurait été souhaitable d'utiliser la méthode des quotas qui consiste à respecter la proportionnalité des éléments constitutifs de l'échantillon. Comme nous ne pouvons pas assurer la représentativité équivalente des différents secteurs, nous avons choisi un échantillon selon la technique<sup>8</sup> probabiliste, il est de type « échantillon aléatoire simple »

Notre échantillon se compose de 125 entrepreneurs sur une population de 160 individus. Nous avons pu récupérer 125 questionnaires sur 160 contactés, seulement 115 sont exploitables ce qui représente un taux de 92%. Le reste (soit 10 questionnaires) ont fait l'objet de non réponses ou mal remplis, chose qui nous a obligé à les éliminer de notre étude vu le manque de leur crédibilité (non exploitables)

### **3-3-3. L'idée du questionnaire**

Pour les besoins de notre enquête nous avons utilisé un questionnaire adressé aux chefs d'entreprise du secteur privé ayant été à l'origine de la création de leur propre entreprise.

Le questionnaire a été élaboré dans le but de déterminer le profil de créateur d'entreprise et afin de tester notre principale question dans la partie théorique<sup>9</sup> : « quels sont les déterminants de création de la PME privée pour l'entrepreneur algérien ? »

### **3-3-4. Les résultats de l'enquête**

L'acte d'investir est avant tout un choix et une décision d'entreprendre, souvent influencée par des facteurs environnementaux, c'est-à-dire des facteurs ayant un rapport avec le vécu familial, professionnel de l'entrepreneur, tels que les aides diverses dont il bénéficie, qu'elles soient financières, matérielles ou psychologiques.

---

<sup>8</sup> « Par technique probabiliste, on entend toutes celles qui impliquent un véritable tirage au hasard, c'est-à-dire qui donnent à chaque élément de la population une chance comme et non nulle d'être choisis ». Cité par **Dif**.

<sup>9</sup> « l'entrepreneuriat féminin, cas de la wilaya d'Oran », mémoire de magister en science commerciales, université d'Oran, 2010, page 48.

## **CHAPITRE II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement**

---

### **Conclusion**

En conclusion, il faut signaler que les pouvoirs publics veillent sur la création des entreprises et surtout leurs gestion, et de les suivis en matière d'accompagnement et d'orientation, ce qui a fait une création de la richesse et de l'emploi et tout sa par l'intermédiaire de dispositif ANSEJ qui veille à assurer une bonne conduite des promoteurs.

En troisième chapitre de ce travail nous tenterons de faire un questionnaire et d'analyser les résultats qu'on a récupérés auprès des promoteurs qui on bénéficié de l'ANSEJ dans le secteur productif.

# ***CHAPITRE III***

***ASPECT METHODOLOGIQUE DE LA  
RECHERCHE, ANALYSE ET  
INTERPRETATION DES RESULTATS***

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

---

### **Introduction**

Pour mieux cerner la réalité du financement et de l'accompagnement dispensés par l'ANSEJ aux porteurs de projets à caractère productif, nous avons entrepris la réalisation d'une enquête de terrain auprès d'un échantillon d'entrepreneur de la wilaya de Bejaia. Le recours à l'enquête de terrain par questionnaire est un passage obligé pour répondre à notre problématique, en raison notamment de l'absence de données globales sur le dispositif ANSEJ au niveau national.

Le présent chapitre est divisé en deux parties. Dans un premier temps, on présentera l'organisme d'accueil de l'ANSEJ. Dans une deuxième section, après une esquisse de la démarche méthodologique, on tentera de discuter les principaux résultats de l'enquête de terrain.

### **I. Présentation de l'organisme d'accueil (ANSEJ)**

#### **1. Création de l'ANSEJ en l'Algérie :**

En application des dispositifs de l'article 16 de l'ordonnance N° 96-14 du 24 juin 1996, une agence dédiée au soutien de l'emploi de jeunes sous la domination : agence National de Soutien a l'Emploi de Jeunes (ANSEJ). Cette dernière est un organisme à caractère spécifique, régi par les dispositions du décret exécutif N° 96-296.

L'agence est placée sous l'autorité du chef du gouvernement, le suivi opérationnel de l'ensemble des activités de l'agence est exercé par le ministère chargé de l'emploi.

Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Son siège est fixé a Alger, il peut être transféré entant autre lieu de territoire national par un décret exécutif pris sur rapport du ministère chargé de l'emploi. L'agence l'ANSEJ avec 48 agences et près de 100 annexes est présente sur tout le territoire national, sur une décision de son conseil d'orientation suite au décret exécutif<sup>1</sup> N° 96-296.

L'agence est chargée principalement des missions de conseil, d'assistance et de soutien aux jeunes promoteurs, notamment dans le choix, l'orientation, les études, l'assistance et le suivi de leurs projets pendant les différentes phases (réalisation et exploitation).

---

<sup>1</sup> Du décret N°96-296 du 24 RAB<sup>IE ET</sup> HANI 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ (complété par le décret exécutif N°98-231 du 19 RABIE ELAOUAL correspondant au 13 Juillet 1998.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

---

Elle veille également à la réunion de toutes les conditions de réussite des projets liées à la viabilité, la rentabilité et les garanties susceptible d'emporter l'adhésion des organismes bancaires chargés du financement. Elle aura en outre à effectuer pour le compte des jeunes promoteurs toutes les démarches visant l'obtention des avantages, notamment auprès des agences de promotion et de soutien à l'investissement (ANDI,...) et pour l'obtention des avantages fiscaux et parafiscaux.

### 2. L'antenne régionale de Bejaia

L'antenne régionale de Bejaia a été créée le 30 juin 1985. Avant cette date, les dossiers sont pris en charge par la délégation à l'emploi des jeunes (DEJ), actuellement appelée la direction de l'emploi au niveau du siège de la wilaya. Le 10/07/1998 correspond à la date d'ouverture de l'antenne de Bejaia de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeune, qui a comme objectif d'accueil et l'accompagnement des jeunes promoteurs dans le cadre de dispositif de création de la micro entreprise.

Cette agence est située en plein centre du quartier de la cité IHADADEN, l'antenne de Bejaia depuis sa création n'a pas cessé de contribuer à l'insertion des jeunes éligibles de la wilaya de Bejaia. Dans tous les cas. Depuis 1998, l'antenne de Bejaia a connus une évolution très importante dans tous les secteurs d'activités.

L'agence est administrée par un conseil d'orientation. Elle est dirigée par un directeur général et dotée d'un comité de surveillance. L'organisation de l'ANSEJ est proposée par le directeur général et adoptée par le conseil d'orientation. En ce qui concerne l'organisation administrative, le conseil d'orientation est composé de 17 membres qui représentent les différents ministères et associations de jeunes à caractère national. Les membres du conseil sont désignés par arrêt du ministère.<sup>2</sup>

Le président du conseil est élu par ses compétences pour une période d'un an, il est assisté d'un vice-président élus dans les mêmes formes et pour la même période. Ce conseil se réunira au moins une fois tous les trois mois.

✓ **Le directeur Général** : le directeur général de l'agence est nommé par un décret sur proposition du ministre chargé de l'emploi. Il a pour fonction de :

---

<sup>2</sup> Du décret N°96-296 du 24 RABIE ETHANI 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ (complété par le décret exécutif N°98-231 du 19 RABIE ELAOUAL correspondant au 13 juillet 1998.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

- assurer la réalisation des objectifs assignés à l'agence et à l'exécution des décisions du conseil d'orientation
  - établir et soumettre à l'approbation du conseil d'orientation le bilan et le compte de résultat.
- ✓ **Le comité de surveillance** : le comité de surveillance de l'ANSEJ est composé de trois membres désignés par le conseil d'orientation. Un président est désigné parmi les membres, il est chargé de contrôler, d'observer et de suivre l'exécution du programme de l'agence. Il présente, par ailleurs, au conseil d'orientation ses observations, comme il peut donner son avis sur le rapport périodique élaboré par le directeur général.

### II. ETUDE STATISTIQUE DU DISPOSITIF ANSEJ

Dans cette étude, nous allons présenter les données collectées auprès du dispositif ANSEJ de Bejaia, afin d'évaluer la contribution de ce dernier à la création d'emploi.

#### 1. Les projets productifs financés et emplois créés par l'ANSEJ selon le sexe de 2010 à 2015

**Tableau N°6** : Répartition par genre des porteurs de projet à caractère productifs financés par l'antenne ANSEJ de Bejaia sur la période 2010 à 2015

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Masculin</b>	244	199	386	403	518	376
<b>En %</b>	85%	87%	86%	90%	92%	92%
<b>Féminin</b>	32	30	63	47	43	31
<b>En %</b>	12%	13%	14%	10%	8%	8%

**Source** : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de l'antenne ANSEJ de Bejaia

D'après le tableau ci-dessus, nous remarquons que la majorité des porteurs de projet à caractère productif sont des hommes. L'entrepreneuriat féminin est assez faible ; il passe de 12% en 2010 à 14% en 2012, avant de baisser à 10% en 2013, puis 8% en 2014 et 2015.

La faiblesse de l'entrepreneuriat féminin s'explique essentiellement par des facteurs sociologiques, notamment le poids de traditions culturelles. En effet, l'aspiration féminine la plus commune est encore peu disposée à la prise de risque ; elle se résume généralement à s'orienter vers la recherche d'une position sociale stable concrétisée par un emploi et/ou la fondation d'une famille. Par ailleurs, les femmes accèdent généralement plus aisément à

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

l'emploi, dans la mesure où elles acceptent plus facilement un travail en-dessous de leur qualification ou mal payé.

### 2. Evolution du nombre d'attestations d'éligibilité délivrées par l'ANSEJ

**Tableau N°7** : Répartitions des attestations accordées par l'ANSEJ entre projets de création et extension sur la période 2010-2015

Années	Attestation de création	Pourcentage	Attestation d'extension	Pourcentage
<b>2010</b>	400	13.34%	4	7.69%
<b>2011</b>	632	21.08%	11	21.15%
<b>2012</b>	523	17.44%	15	28.84%
<b>2013</b>	618	20.61%	8	15.38%
<b>2014</b>	559	18.64%	12	23.07%
<b>2015</b>	266	8.87%	2	3.84%
<b>Total</b>	2998	100%	52	100%

**Source** : Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de l'antenne ANSEJ de Bejaia.

D'après le tableau N°7, nous constatons que le nombre d'attestations d'éligibilité pour les promoteurs porteurs de projets à caractère productif accordées par l'ANSEJ, n'a été que 400 en 2010 pour la création et 4 pour l'extension, et ce malgré le seuil d'investissement à 10 millions de DA. En 2011 il y a une explosion du nombre d'attestations de création accordées, qui passe à 632, soit 21.08% des attestations délivrées sur la période de 2010 à 2015. Le même constat se vérifie aussi pour les investissements d'extension, qui ont augmenté à 12. Cette évolution à la hausse s'explique très largement par la facilitation de l'accès au crédit bancaire, décidé par le gouvernement de l'époque suite aux émeutes urbaines ayant secoué le pays durant l'année 2010.

En 2011, il y a eu une évaluation remarquable du nombre d'attestations délivrées pour les porteurs de projet à caractère productif, qui a représenté 21.08% du total des attestations délivrées sur toute la période 2010-2015. Ce taux a diminué à 17.44% en 2012, avant d'augmenter à nouveau en 2013 pour atteindre 20.61% pour la création, et 15.38% pour l'extension. A partir de 2014, le nombre de création et d'extension baisse à nouveau passant respectivement à 18,64% et 8,87%, puis à 23,07% et 3,84% en 2015.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3. Evaluation du nombre de projets productifs financés et d'emplois créés sur la période 2010 à 2015

**Tableau N°8 :** Évaluation du nombre de projets productifs et d'emplois créés de 2010 à 2015

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Nombre de projets financés</b>	276	229	499	450	561	407
<b>Nombre d'emplois correspondants</b>	717	762	1000	993	1441	1054
<b>Ratio nombre d'emploi créés par projet</b>	2.60	3.32	2.22	2.20	2.56	2.58

**Source :** Réalisé par nous même à partir des données recueillies auprès de l'antenne ANSEJ de Bejaia.

Le tableau ci-dessus nous renseigne sur le nombre de projets et d'emplois productifs créés dans le cadre du dispositif ANSEJ durant la période allant de 2010 à 2015. Le nombre de projet productif financés explose carrément à partir de 2012 passant de 276 et 229 projets, respectivement en 2010 et 2011, à 449 projets. Cette évolution remarquable est dû essentiellement à l'assouplissement des conditions de crédit, notamment avec l'annulation des taux d'intérêts. Après une légère baisse en 2013 avec 450 projets, les nombre de projets financés repartent à la hausse passant à 561, avant de baisser fortement en 2015 à 407 projets, probablement suite au contre-choc pétrolier. Pour ce qui est des créations d'emplois adossés aux projets financés, le ratio reste relativement stable sur la période considérée ; les projets en question, pour la plupart des TPE, sont faiblement créateur d'emplois, avec en moyenne moins de trois (3) emplois par projet financé.



# Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

---

## **III. PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE**

Dans ce qui suit, nous présenterons les résultats de notre enquête de terrain, réalisée auprès d'un échantillon de jeunes entrepreneurs ayant sollicité l'ANSEJ de Bejaia et qui ont créés des micro-entreprises productives.

### **1. Objectif de l'enquête, confection du questionnaire et son mode d'administration**

Notre enquête vise principalement à recueillir l'appréciation des porteurs de projet de caractère productif en ce qui concerne les pratiques de l'ANSEJ en matière d'accompagnement et de suivi. Sur la base de la partie théorique et des enseignements méthodologiques reçus durant tout notre cursus, nous avons élaboré un questionnaire de 48 questions, réparties en 3 axes principaux

#### **Axe 1 : Information concernant le profil de jeune créateur**

Ce premier axe concerne le profil de l'entrepreneur, considéré comme l'acteur incontournable de l'acte entrepreneurial. Les questions 1 à 10 traitent de son origine, de son niveau de formation, des motivations l'ayant conduit à créer son entreprise et les avantages dont il a éventuellement bénéficié. Il s'agit ici d'avoir une idée sur le parcours de l'entrepreneur, mais aussi sur ses ambitions car c'est de lui que dépend en partie la réussite de l'acte entrepreneurial.

#### **Axe 2 : Identification de l'entreprise et processus de création**

Ce deuxième axe revient de façon répétitive dans tout questionnaire, car il vise à recueillir des informations générales sur l'entreprise enquêtée. Ainsi, les questions 11 à 24 nous renseignent respectivement sur le nom ou raison sociale de l'entreprise, son adresse (lieu d'implantation), sa forme juridique, l'année d'entrée en activité, sa taille, l'étude de marché, et enfin les innovations apportées par l'entreprise.

#### **Axe 3 : Accompagnement et appui à la création d'entreprise par l'ANSEJ**

Ce troisième axe regroupe des éléments relatifs au dispositif ANSEJ, ainsi que de la banque partenaire. Les questions de 24 à 48 ont pour objectif de recueillir les perceptions des porteurs de projet en ce qui concerne l'accompagnement, le suivi et les orientations dont ils ont bénéficié aussi bien à l'ANSEJ qu'à la banque.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

---

### 2. Le déroulement de l'enquête

Notre enquête de terrain a débuté vers le mois d'avril 2016, pour durer jusqu'à la fin du mois de mai. Après avoir administré le questionnaire auprès de 60 porteurs de projet, nous avons procédé par la suite au contrôle des questionnaires avant l'analyse, et ce dans un souci de la fiabilité des résultats.

Le dépouillement de notre enquête a été entièrement informatisé en utilisant le logiciel SPSS 20 et Excel 2010. Plus concrètement, nous avons procédé à la codification des réponses, à la préparation de la matrice de données sur SPSS, à la numérotation de tous les questionnaires d'enquête, à la saisie des réponses contenues dans les questionnaires dans la matrice de données déjà préparée et, enfin, à leur traitement informatique afin d'aboutir à l'analyse des données.

La réalisation de l'enquête n'a pas été facile, suite aux nombreuses difficultés rencontrées. En premier lieu, on relève la non-disponibilité de certains dirigeants (certains semblent même redouter l'épreuve de l'entretien). En outre, les responsables de l'ANSEJ n'ont pas voulu nous donner la liste des bénéficiaires pour nous faciliter l'opération d'échantillonnage. Par ailleurs, le niveau d'instruction de quelques enquêtés est très bas, ce qui nous a conduit à faire quasiment des entretiens semi-directifs avec la plupart des porteurs de projet questionnés. Signalons que nous avons eu beaucoup de difficultés à expliquer les questions du 3<sup>ème</sup> axe du questionnaire ; certains porteurs de projets ont carrément refusé de répondre à certaines questions. Devant le refus des responsables de l'ANSEJ de nous communiquer la liste globale des porteurs de projet productif financés, nous avons été confrontés à d'énormes difficultés pour constituer notre échantillon de micro-entreprises productives, dans la mesure où celles-ci représentent une part assez marginale des projets financés.

Malgré toutes ces difficultés, nous ne sommes jamais découragés pour aller au bout de notre enquête, qui a duré 2 mois. Les informations relatives à l'enquête de terrain sont récapitulées dans le tableau suivant :

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°9** : Données relatives à l'enquête de terrain

<b>Nombre Questionnaire</b>	<b>Nombre d'entreprises dans l'échantillon</b>	<b>Taux(%)</b>
<b>Récupérés</b>	52	86.67%
<b>Non récupérés</b>	8	13.33%
<b>Distribués</b>	<b>60</b>	<b>100%</b>

**Source** : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

**Tableau N°10** : la taille de l'échantillon étudié

<b>Nombre Questionnaire</b>	<b>L'échantillon</b>	<b>Taux(%)</b>
<b>Exploitable</b>	46	89%
<b>Non exploitable</b>	6	11%
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100%</b>

**Source** : Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

### 3. Résultat de l'enquête

L'objet de cette section est d'exposer les résultats de l'enquête. Signalons que sur les 60 questionnaires distribués, nous n'avons pu récupérer que 46 questionnaires exploitables, à cause des incohérences contenues dans certains questionnaires.

#### 3-1. Information concernant le profil de jeune créateur

Dans cet axe, nous tenterons de dresser le profil de la population enquêtée.

##### 3-1-1. Le sexe

Pour garantir une certaine représentativité de notre échantillon, nous avons souhaité intégrer quelques femmes. Au total, 38 hommes (83%) et 8 femmes (17%) ont répondu favorablement à notre questionnaire (Cf. Tableau n°11 et Figure n°2).

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

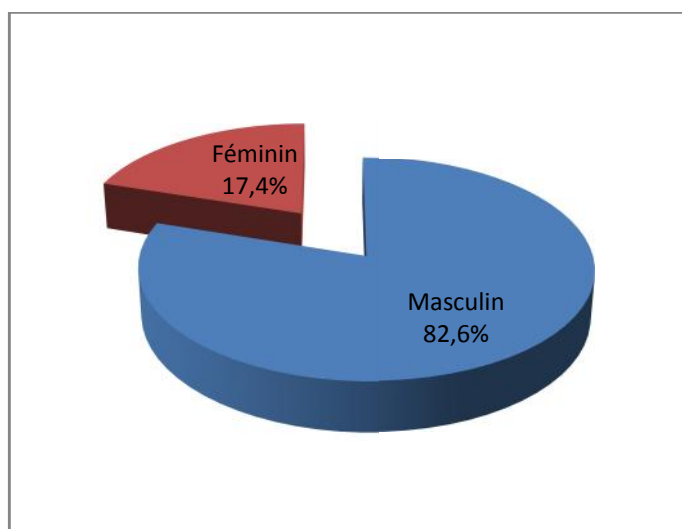
Concernant les femmes, une question spécifique a été posée afin de savoir si le fait d'être une femme peut poser des difficultés lors de la création d'une entreprise productive. Une seule femme a répondu positivement à cette question, notamment dans le montage des procédures administratives.

**Tableau N°11** : Répartition de la population Enquêtée Par sexe.

Sexe	Effectifs	Pourcentage
<b>Masculin</b>	38	82,6%
<b>Féminin</b>	8	17,4%
<b>Total</b>	46	100%

**Source** : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°2** : Répartition de la population Enquêtée Par sexe.



**Source** : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

### 3-1-2. L'âge

Le tableau n°12 représente les différentes tranches d'âge des entrepreneurs au moment de la création effective de l'entreprise. On remarque que plus de la moitié des entrepreneurs ont lancés leurs entreprises entre 19 à 30 ans, suivi par la catégorie des 30-35 ans qui représente 37% de la population enquêtée. Enfin, on retrouve la catégorie des 35-40 ans, qui représente un peu plus de 10% de la population enquêtée.

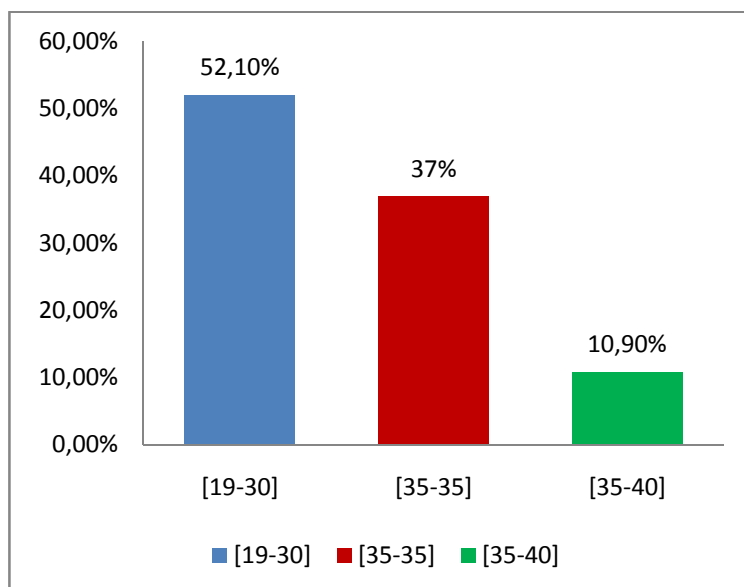
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°12 :** Répartition des jeunes entrepreneurs selon L'âge.

L'âge	Effectifs	Pourcentag
[19-30]	24	52,1%
[35-35]	17	37%
[35-40]	5	10,9%
<b>Total</b>	46	100%

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°3 :** Répartition des jeunes entrepreneurs selon L'âge.



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

### 3-1-3. Le niveau d'instruction

On peut supposer raisonnablement que pour développer un esprit entrepreneurial, il est nécessaire d'avoir un certain niveau d'étude. En effet, le niveau d'instruction peut être d'un apport important dans le développement de l'entreprise, dans le sens où l'individu dispose de compétences et de connaissances dans un domaine précis lui permettant de mieux gérer son affaire.

D'après le tableau ci-dessous, on constate que les jeunes entrepreneurs ont, en majorité, un niveau d'instruction « Universitaire » et « Secondaire », avec un taux de 37% pour chacun de ces derniers. Les porteurs de projet avec un niveau moyen représentent quant à eux 21,7% de l'ensemble, ceux avec un niveau primaire ne représentent que 4,3%.

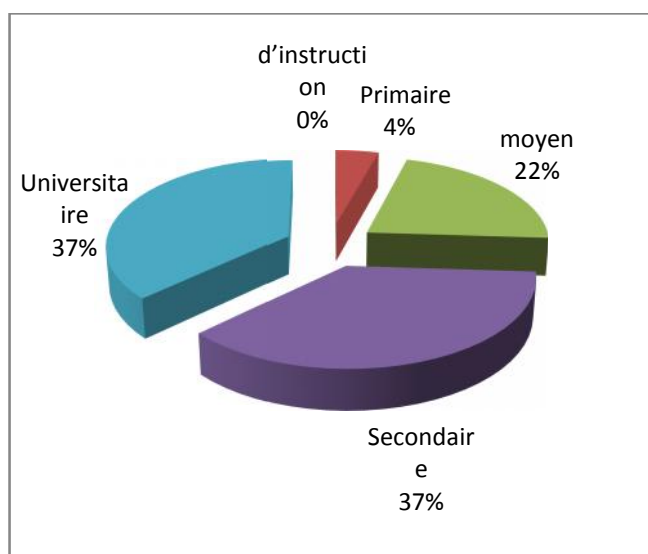
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°13 :** Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Effectifs	Pourcentage
Primaire	2	4,3%
Moyen	10	21,7%
Secondaire	17	37%
Universitaire	17	37%
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°4 :** Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction



**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

### 3-1-4. La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise

La plupart des jeunes entrepreneurs interrogés étaient des employés (32,6%). En ce qui concerne cette catégorie, 70% déclarent qu'ils vont créer leur entreprise dans le même secteur d'activité que le poste qu'ils ont occupé avant de solliciter l'ANSEJ. La plupart ont travaillé dans le secteur privé, où ils déplorent les conditions de travail difficiles, le faible salaire, la non-déclaration à la sécurité sociale et l'insécurité de l'emploi avec une grande facilité de licenciement. Les chômeurs occupent la deuxième position avec 23,9% de l'ensemble des porteurs de projet interrogés. En troisième position viennent les Universitaires et les stagiaires (surtout des centres de formation), avec un taux de 19,6% pour les deux. Enfin, il y a la catégorie des gérants d'entreprise avec seulement 4,3% (Cf. Tableau N°13).

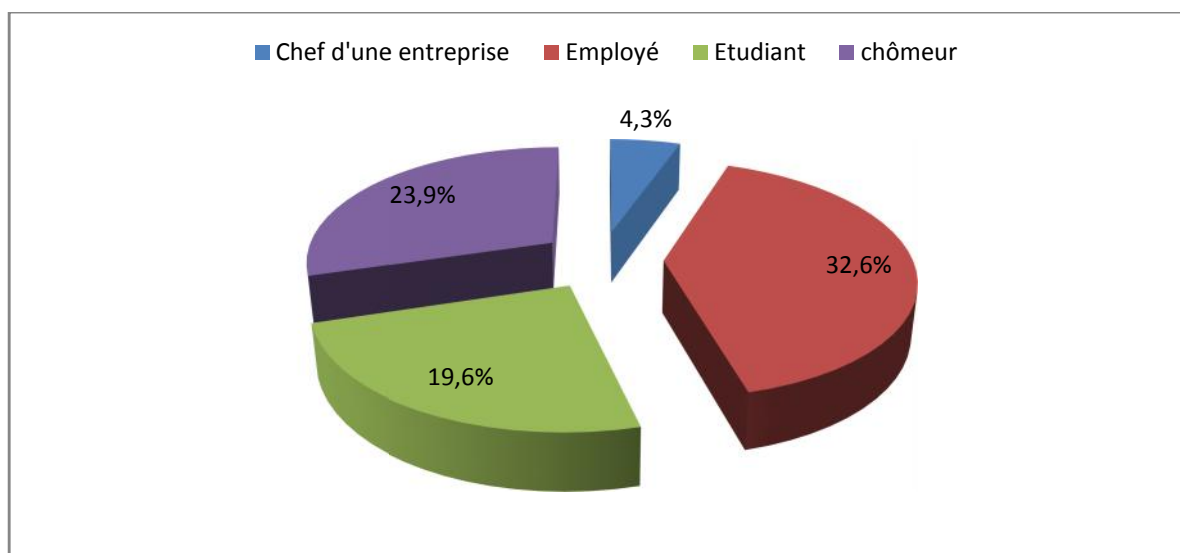
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°14** : Répartition des jeunes entrepreneurs selon leur situation antérieure

La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise						
	Chef d'une entreprise	Employé	Etudiant	stagiaire	Chômeur	Total
Effectifs	2	15	9	9	11	46
Pourcentage	4,3%	32,6%	19,6%	19,6%	23,9%	100%

Source : réalisé par nous même à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°5** : Répartition des jeunes entrepreneurs selon leur situation antérieure.



Source : Figure réalisé par nos soins à partir des données du tableau N°14.

### 3-1-5. Expérience de la création de l'entreprise

En ce qui concerne l'expérience personnelle en matière de création d'entreprise, 54,3% des enquêtés déclarent avoir un membre de leur famille ayant déjà créer une entreprise, plus de 30% d'entre eux déclarent connaître quelqu'un dans leur entourage qui a déjà créé son entreprise, et, enfin, plus de 15% d'entre eux déclarent être issu d'une famille d'entrepreneurs. Avec ce résultat, on peut déduire aisément que l'individu issu d'une famille où un parent proche était ou est entrepreneur, puisse avoir une vision valorisée de l'entrepreneuriat et donc une capacité accrue à favoriser l'acte d'entreprendre (Cf. Tableau N°14).

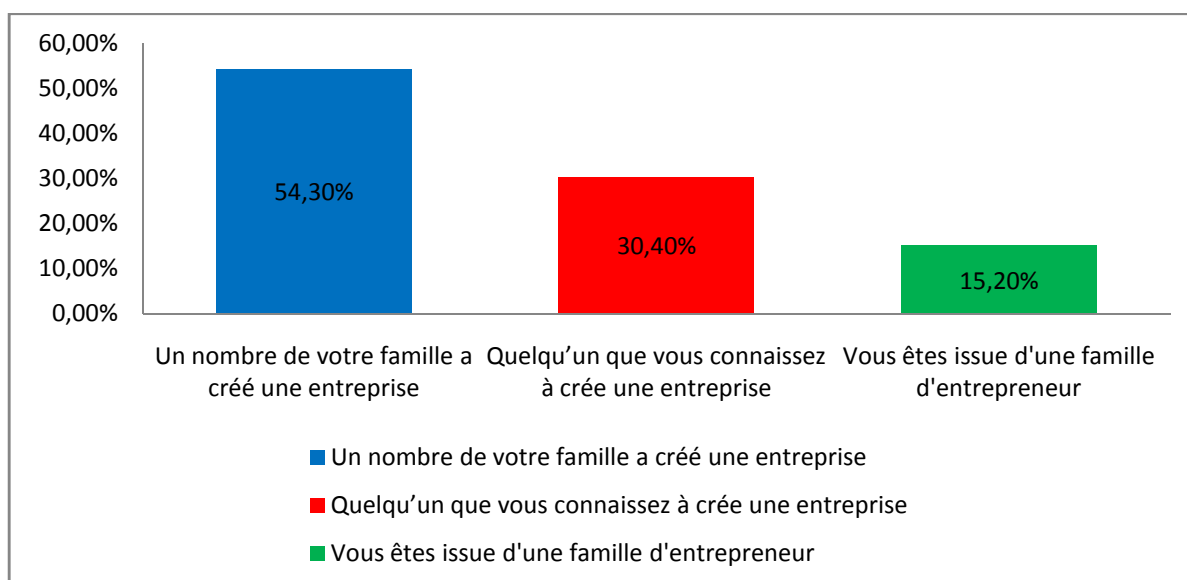
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°15** : Expérience personnelle des entrepreneurs en matière de création d'entreprise

Expérience des entrepreneurs	Effectifs	Pourcentage
Un nombre de votre famille a créé une entreprise	25	54,3 %
Quelqu'un que vous connaissez à crée une entreprise	14	30,4 %
Vous êtes issue d'une famille d'entrepreneur	7	15,2 %
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°6** : Expérience personnelle des entrepreneurs en matière de création d'entreprise



Source : Figure réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

### 3-1-6. Les motivations de création de l'entreprise

La motivation, considérée comme une force matrice, constitue une variable à plusieurs dimensions qui nous permet d'expliquer l'amplitude et la persistance de l'engagement dans les efforts.

Selon le tableau N°16, les personnes interrogées ont donné des réponses multiples par rapport à la question relative aux motivations personnelles ; c'est une combinaison de plusieurs causes et facteurs qui les ont menés à investir et à solliciter les services de l'ANSEJ. La motivation qui revient le plus, avec plus de 54% des cas, est « créer son propre emploi vue le chômage », ainsi que « pour bénéficier des avantages de l'ANSEJ ». La seconde motivation



## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

en fréquence de réponse est « gagner plus d'argent », avec 52,2% des enquêtés, en troisième position vient le fait d'« être indépendant » avec 41,3% des cas, en quatrième position, avec 26,1% des interrogés, vient le motif « créer des emplois dans la région ». 19,6% des interrogés avance le motif « créer quelque chose de nouveau sur le marché », et les deux autres motivations : « investir des capitaux existants » et « pour le goût d'entreprendre et la prise de risque » représentant chacun 8,7% des cas.

Ces résultats s'expliquent par la pression du chômage qui pousse les jeunes à envisager une carrière entrepreneuriale par la création de leurs propres boîtes. Gagner leur vie et satisfaire les besoins de leurs familles constituent la deuxième motivation. Ensuite vient la réponse « être indépendant » à la troisième position, cela est dû au fait que beaucoup de personnes rêvent de devenir entrepreneurs parce qu'elles ont un très fort besoin d'indépendance et parce qu'elles ne supportent plus la hiérarchie et l'inertie dans les grandes entreprises.

**Tableau N°16 : Les motivations à la création d'entreprise des jeunes entrepreneurs**

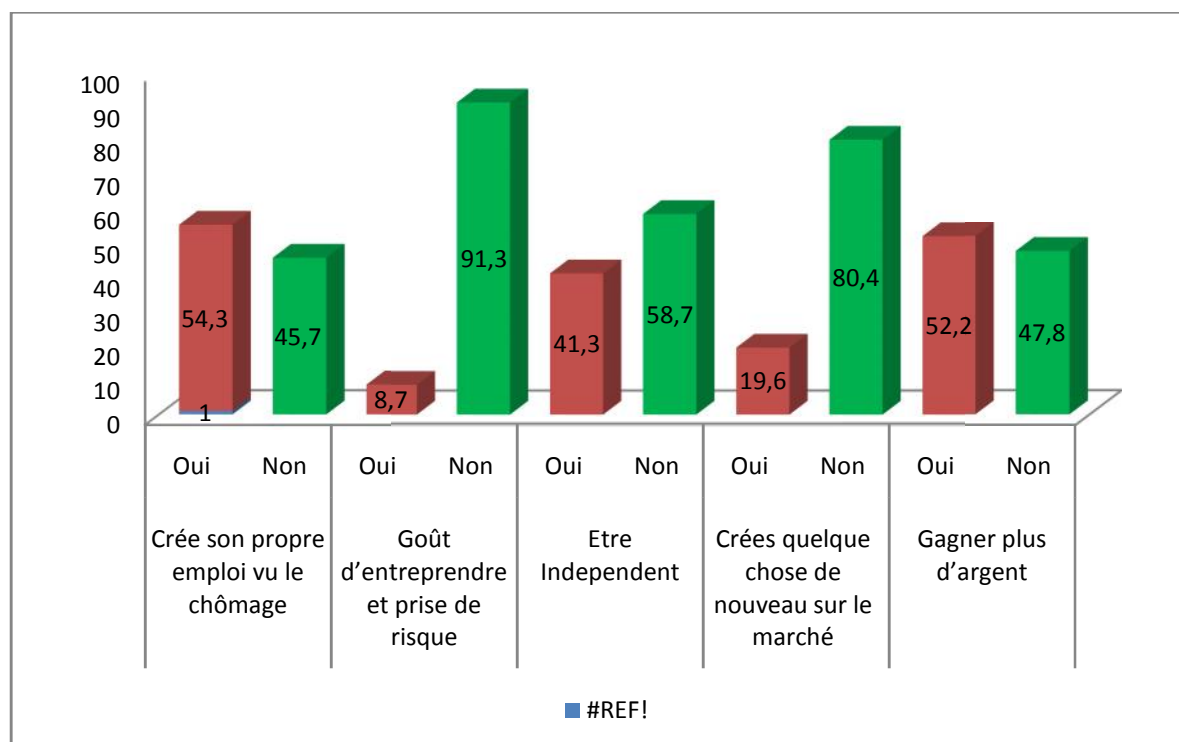
Les motivations	Réponse	Effectifs	Pourcentages
<b>Crée son propre emploi vu le chômage</b>	Oui	25	54,3%
	Non	21	45,7%
<b>Goût d'entreprendre et prise de risque</b>	Oui	4	8,7%
	Non	42	91,3%
<b>Être indépendant</b>	Oui	19	41,3%
	Non	27	58,7%
<b>Crées quelque chose de nouveau sur le marché</b>	Oui	9	19,6%
	Non	37	80,4%
<b>Gagner plus d'argent</b>	Oui	24	52,2%
	Non	22	47,8%

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

<b>Créer des emplois dans la région</b>	Oui	12	26,1%
	Non	34	73,9%
<b>Investir des capitaux existants</b>	Oui	4	8,7%
	Non	42	91,3%
<b>Bénéficier des avantages de l'ANSEJ</b>	Oui	25	54,3%
	Non	21	45,7%

Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête faite en Juin 2016.

**Figure N°7 :** Les motivations à la création d'entreprise des jeunes entrepreneurs.



Source : Graphique réalisé par nos soins à partir des résultats du tableau N°16.

### 3-1-7. Les ressources financières mobilisées

En dehors des aides allouées par l'ANSEJ, on constate à travers la lecture du tableau 17, l'existence de deux (2) autre sources de financement : l'apport personnel du promoteur et le crédit bancaire reçus dans le cadre d'un financement triangulaire. En effet, les capitaux propres constituent les premières ressources de financement avec (58,7%) des réponses, et

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

puis il ya le recours au financement informel (emprunts auprès des membres de la famille ou des amis). Le recours à ce type de financement constitue une source de financement appréciable selon les jeunes entrepreneurs interrogés (34,8%) compte tenu de ses caractéristiques : pas de formalité à remplir, pas de démarches effectuées et surtout pas de garanties à avancer. Enfin, seuls 6,3% ont eu recours aux prêts auprès de circuit formel.

**Tableau N°17 : Les ressources pour la création de l'entreprise**

Les ressources à la création	Effectifs	Pourcentages
Emprunt auprès des membres de la famille ou des amis	16	34,8%
Capitaux propres (personnels)	27	58,7%
Prêts auprès du circuit formel	3	6,5%
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100%</b>

Source : Réalisé par nous même à partir des résultats de notre enquête Juin 2016.

### 3-1-8. Les conditions de réussite de l'entreprise

D'après le tableau 18, on constate que 63% des jeunes entrepreneurs interrogés estiment que la réussite entrepreneuriale dépend de certaines qualités personnelles (dynamisme, forte personnalité, goût du risque,...) ; elle reste aux yeux de plusieurs jeunes la clé de la réussite vue leur jeune âge et le manque d'expérience. Ensuite, en deuxième position, se classe le fait qu'il faut beaucoup de préparation (37%). « Être disposé à prendre des risques » revient dans 34,8% des cas, comme des éléments essentiels de l'esprit entrepreneurial et un gage d'efficacité et de pérennité de l'entreprise. « Avoir accès à l'information » vient dans 30,4% des cas. Enfin, 21,7% et 13% des interrogés avancent les motifs « connaître des gens bien placés » et « avoir beaucoup de chance » respectivement.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°18** : Les déterminants de la réussite entrepreneuriale selon les jeunes entrepreneurs.

Réussir dans la création	Réponse	Effectifs	Pourcentages
<b>IL faut beaucoup de chance</b>	Oui	6	13%
	Non	40	87%
<b>Il faut beaucoup de préparation</b>	Oui	17	37%
	Non	29	63%
<b>Il faut certaines qualités personnelles (dynamisme, forte personnalité, goût du risque,...)</b>	Oui	29	63%
	Non	17	37%
<b>Il faut connaitre des gens bien placés</b>	Oui	10	21,7%
	Non	36	78,3%
<b>Il être disposé à prendre des risques</b>	Oui	16	34,8%
	Non	30	65,2%
<b>Savoir ou s'informer (accès à l'information)</b>	Oui	14	30,4%
	Non	32	69,6%

Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête fait en Juin 2016.

### 3-1-9. Difficulté à la création d'entreprise

De la lecture de tableau ci-dessous, nous remarquons que l'accès aux marchés publics, avec 58,7%, constitue la principale difficulté qui entrave les jeunes potentiels à se lancer dans l'aventure de création d'une entreprise. En deuxième position, nous trouvons le manque d'information, une difficulté signalée par les promoteurs à 32,6% et, en troisième position, viennent les lenteurs administratives avec un taux de 37%, elles se traduisent généralement par l'excès des démarches et des procédures exigées, la complexité et la non coordination de ces dernières pour obtenir auprès des administrations locales et même centrales les accords

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

nécessaires à l'installation, à l'établissement et au démarrage effectif de l'entreprise. La prospection de la clientèle potentielle, la recherche de fournisseurs fiables et l'accès au financement bancaire est avancée respectivement par 30,4%, 30,4% et 28,3% des interrogés. Enfin, les autres difficultés pour la majorité des enquêtés ne constituent pas des difficultés significatives et ne dépassent pas les 13% de total des réponses.

**Tableau N°19 : Difficultés et obstacles lors de la création de l'entreprise**

Les difficultés et les obstacles lors de la création de l'entreprise	Réponse	Effectif	Pourcentages
<b>Prospection de la clientèle potentielle</b>	Oui	14	30,4%
	Non	32	69,6%
<b>Accès au financement bancaire</b>	Oui	13	28,3%
	Non	33	71,7%
<b>Recherche de fonds propres</b>	Oui	6	13%
	Non	40	87%
<b>Recherche de fournisseurs</b>	Oui	14	30,4%
	Non	32	69,6%
<b>Financement de fonds de roulement</b>	Oui	4	8,7%
	Non	42	91,3%
<b>Accès aux marchés publics</b>	Oui	27	58,7%
	Non	19	41,3%
<b>Recherche de foncier</b>	Oui	4	8,7%
	Non	42	91,3%

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

<b>Recherche de personnels qualifiés</b>	Oui	15	32,6%
	Non	31	67,4%
<b>Manque d'information</b>	Oui	5	10,9%
	Non	41	89,1%
<b>Lenteurs administratives</b>	Oui	17	37%
	Non	29	63%

Source : Réalisé par nos même à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

### 3-2. Identification de l'entreprise et le processus de création

Dans ce deuxième axe, nous allons exposer quelques questions concernant l'identification de l'entreprise et du processus de création.

#### 3-2-1. La localisation

La plupart des jeunes entrepreneurs envisagent de créer leur entreprise dans leur région d'origine ; cette confirmation est annoncée par 95% des promoteurs de fait qu'ils connaissent mieux la région et les populations locales. Cela pour bénéficier des relations personnelles et par attachement à leur lieu de naissance et pour être près de leur famille.

#### 3-2-2. Le statut juridique

D'après le tableau N°20, 65,2% des porteurs de projet interrogés déclarent avoir opté pour le statut d'entreprise individuelle. La prédominance de cette forme peut s'expliquer par la facilité d'entrer dans les affaires des petites entreprises en créant des micro-entreprises. Vient en deuxième position les EURL, avec 21,7% des interrogés, suivi par les SNC avec un taux de 8,7%. Remarquons que les entreprises créées par des associés, qui sont considérées comme des entreprises familiales, sont assez marginales. (Tableaux n°20 et Figure N°12).

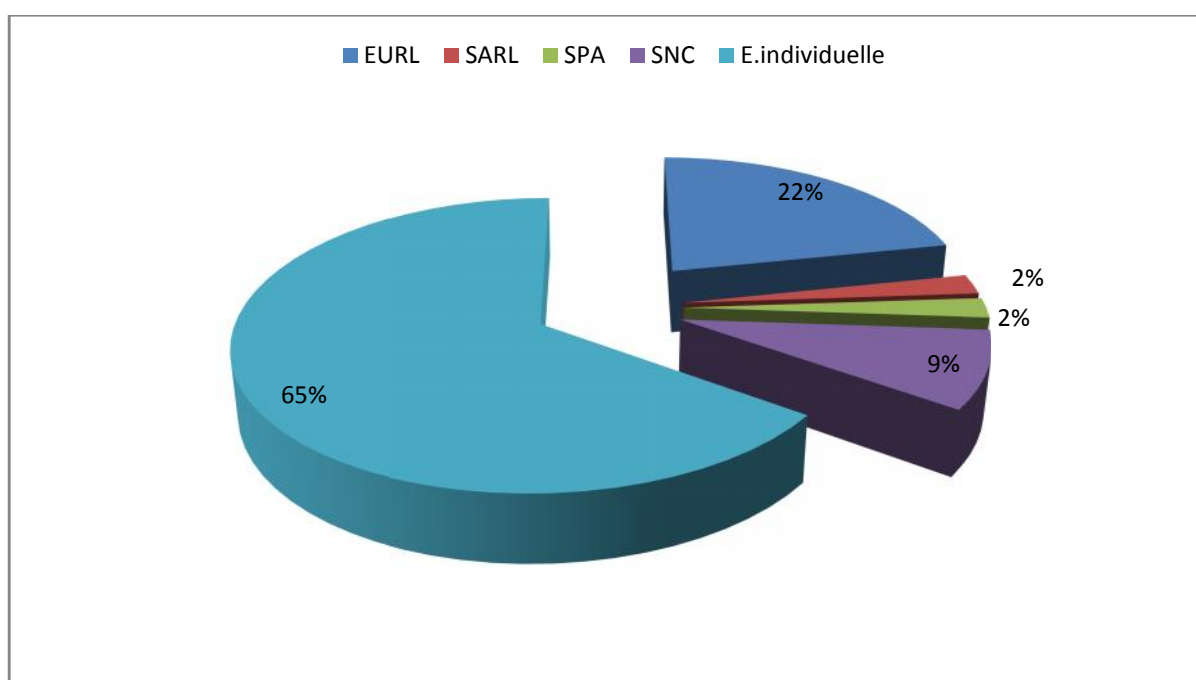
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N° 20** : Répartition des micro-entreprises pour le nome de leur entreprise.

le statut juridique					
	EURL	SARL	SPA	SNC	E. individuelle
Effectifs	10	1	1	4	30
Pourcentage	21,7%	2,2%	2,2%	8,7%	65,2%

Source : Tableau réalisé par nos même à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N° 8** : Répartition des micro-entreprises pour le nome de leur entreprise.



Source : Figure réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

### 3-2-3. Indication sur la taille des entreprises

On remarque à travers la lecture de tableau ci-dessous que sur les 46 entreprises enquêtées, seules 7 entreprises possèdent le statut de « petite entreprise ». La plupart sont donc des micro-entreprises de moins de 9 salariés.

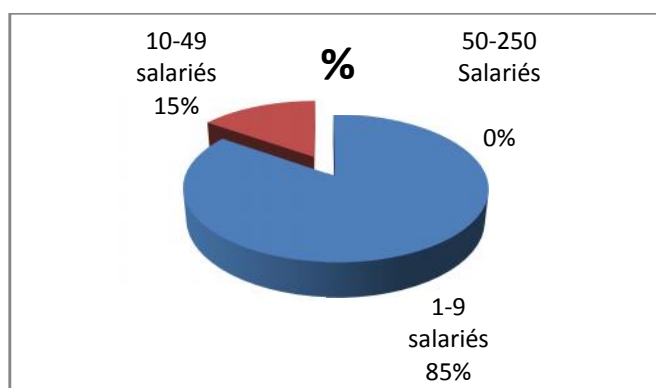
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°21 :** Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées.

veuillez indiquer la taille de votre entreprise			
	1-9 salariés	10-49 salariés	50-250 Salariés
Effectifs	39	7	00
Pourcentage	84,8%	15,2%	00%

**Source :** Réalisé par nos même à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°9 :** Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées.



**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête juin 2016.

### 3-2-4. Connaissances en entrepreneuriat

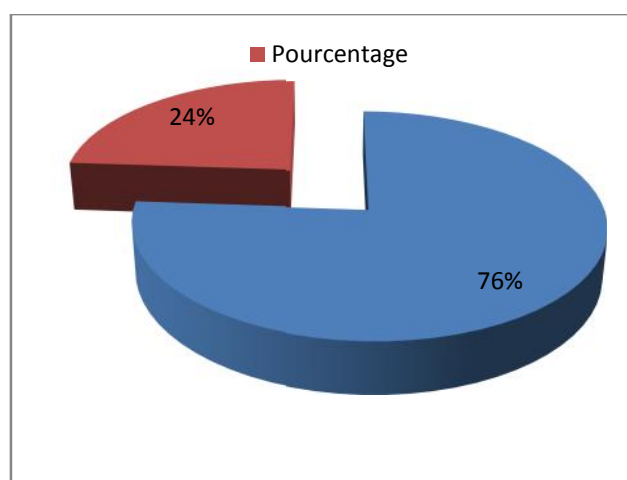
Il faut signaler qu'à part dans les milieux universitaires, le vocable entrepreneuriat en Algérie ne fait pas encore partie du langage courant des acteurs concernés par la création d'entreprises (réseaux de soutien, organismes de financement et créateurs eux-mêmes). Les résultats ci-dessous reflètent bien notre précédent constat car presque la totalité des enquêtés ont des connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat. Parce que dans notre enquête le niveau d'instruction pour les universitaires et secondaire atteint 37% du total.

**Tableau N°22 :** les connaissances entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs.

Connaissances préalable en entrepreneuria	Effectifs	Pourcentage
	<b>Oui</b>	Non
<b>Effectifs</b>	35	76,1%
<b>Pourcentage</b>	11	23,9%
<b>Total</b>	46	100%

**Source:** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°10 :** connaissances préalables en jeunes entrepreneurs.



**Source :** Figure réalisé par nos même à partir des données du tableau N°22.

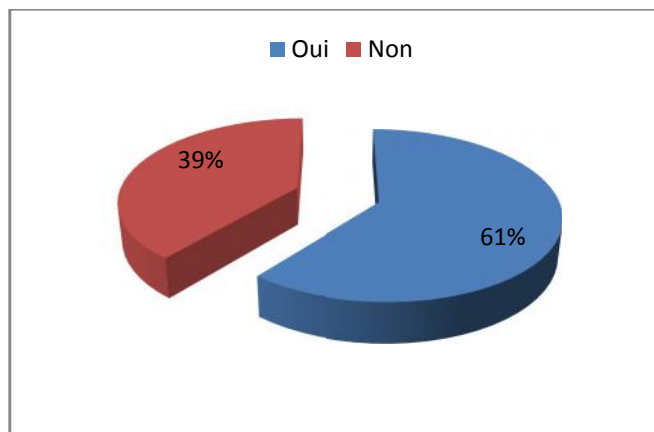


## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-2-5. La réalisation de l'étude de marché et les moyens de cette étude :

**Tableau N°23 :** Réalisation d'une étude de marché. **Figure N°11 :** Réalisation d'une étude de marché

Etude de marché			
	Oui	Non	Total
Effectifs	28	18	46%
Pourcentage	60,9	39,1	100%



**Source :** Réalisé par nos même à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

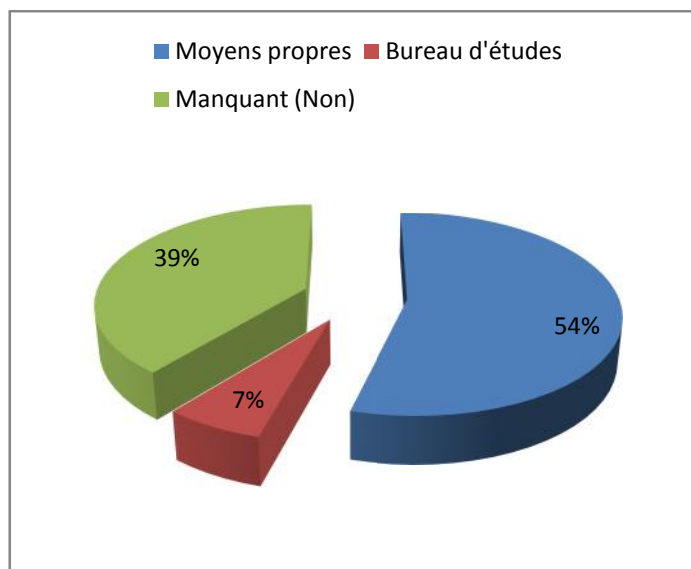
**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°23.

### 3-2-6. Le moyen utilisé pour réaliser l'étude de marché

**Tableau N°24 :** Le moyen de la réalisation de L'étude de marché.

**Figure N°12 :** Le moyen de la réalisation de L'étude de marché.

si oui, par quels moyens		
	Effectifs	Pourcentages
Moyens propres	25	54,3%
Bureau d'études	3	6,5%
Manquant (Non)	18	39,2%



**Source :** Réalisé pour nous même à partir des Résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Source :** Figure réalisé par nous même à partir des données du tableau N°24.

On remarque que 60,9% de l'échantillon ont recours à l'étude de marché. Et les autres se contentent seulement à une observation quotidienne du marché potentiel dont ils vont

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

pénétrer. Ceux qui ont fait cette étude déclarent qu'ils ont tous réalisé avec leurs propres moyens sans faire recours aux bureaux d'étude spécialisés en raison du coût élevé de ces derniers.

### 3-2-7. Attitudes par rapport à l'innovation et la nouveauté de l'activité

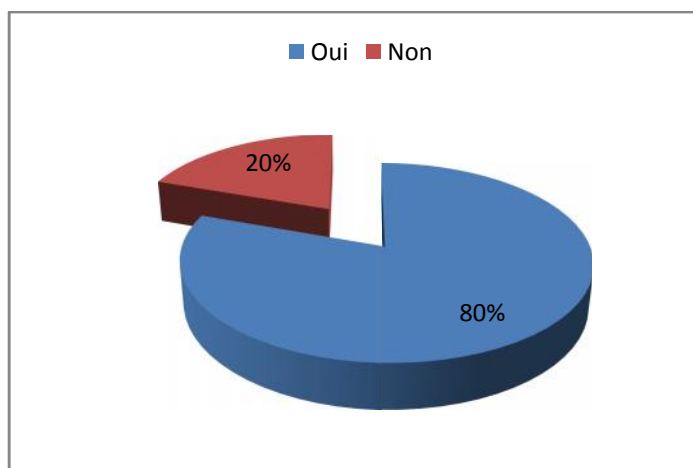
#### - Innovation :

**Tableau N°25** : Intention des entreprises à l'innovation.

Innover dans l'entreprise			
	Oui	Non	Total
Effectifs	37	9	46
Pourcentage	80,43%	19,57%	100%

**Source** : Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°13** : Intention des entreprises à l'innovation.



**Source** : Figure réalisée par nos soins à partir des données de tableau N°25.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

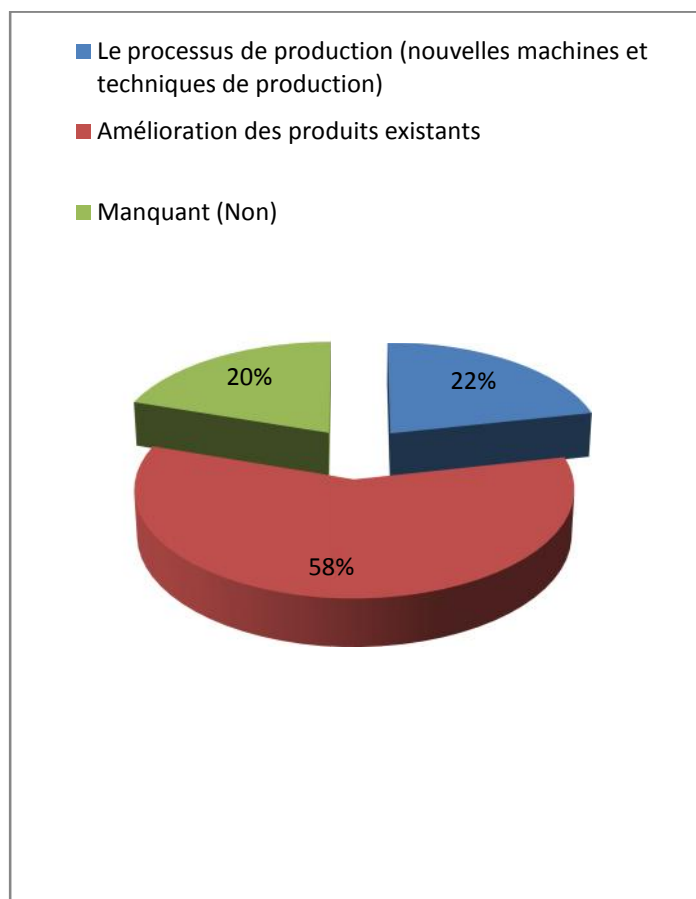
### - Le sens de l'innovation

**Tableau N°26 :** Le sens de l'innovation.

Le sens de l'innovation		
	Effectifs	Pourcentages
Le processus de production (nouvelles machines et techniques de production)	10	21,7%
Amélioration des produits existants	27	58,7%
Manquant (Non)	9	19,4

**Source :** Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°14 :** Le sens de l'innovation.



**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°26.

A travers les résultats précédents, nous constatons que la majorité des jeunes estiment qu'introduire quelque chose de nouveau dans le domaine est un avantage. Ils sont de 80,43% à avoir déclaré qu'ils ont une intention positive vis-à-vis de l'innovation, pour le sens de ces derniers ; la majorité des jeunes entrepreneurs préfèrent améliorer des produits existants avec 58,7%. Et 21,7% choisissent d'acheter des nouvelles machines et des techniques de production.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

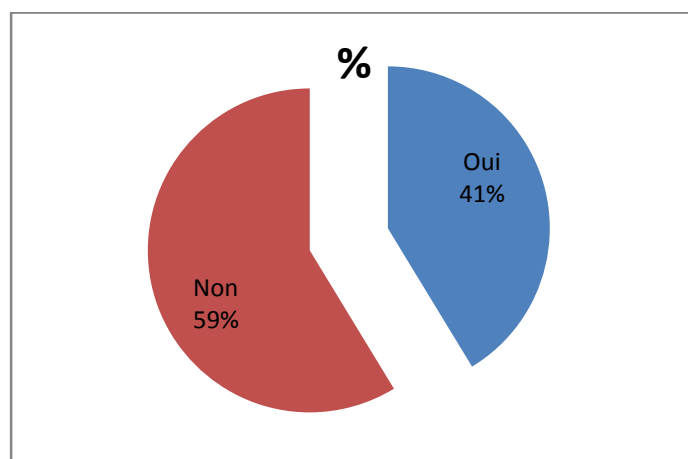
### 3-2-8. La formation pour créer entreprise

**Tableau N°27 :** La formation pour créer une entreprise.

Formation		
	Oui	Non
Effectifs	19	27
Pourcentage	41,3%	58,7%

**Source :** Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°15 :** La formation pour créer une entreprise.



**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°27.

On constate que 58,7% des créateurs n'ont reçu aucune formation pour créer leur entreprise vu le type des entreprises créées, et la nature de l'activité les jeunes entrepreneurs se limitent à leur formation de base. Par contre, 41,3% avaient fait une formation dans les domaines de la nature de l'activité.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-3. Accompagnement et appui à la création de l'entreprise par l'ANSEJ

Dans ce deuxième axe, nous allons exposer quelques questions concernant l'accompagnement et appui à la création de l'entreprise par l'ANSEJ.

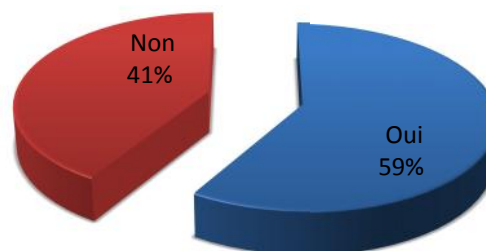
#### 3-3-1. Le rôle de l'ANSEJ dans le choix de devenir entrepreneur

**Tableau N°28 :** Le rôle de l'ANSEJ dans le choix de devenir entrepreneur.

	Effectifs	Pourcentage
Oui	27	53,7%
Non	19	41,3%
Total	80	100%

**Source :** Réalisé pour nos soins à partir des Résultats de notre enquête, Juin2016.

**Figure N°16 :** Le rôle de l'ANSEJ dans le choix de devenir entrepreneur.



**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des données de tableau N°28.

On remarque toute suite à travers la lecture des résultats du tableau que le dispositif ANSEJ par le biais des divers avantages a poussé les jeunes pour devenir entrepreneurs. 53,7% qui ont déclaré que l'ANSEJ a exercé influence sur leur choix d'une carrière entrepreneuriale.

Parce que c'est très difficile de créer une entreprise productive car ils ont trouvé des difficultés de financement de fonds de roulement et de localisation.

Et 41,3% ont déclaré que même sans les aides, les avantages et les allègements accordés par le dispositif, ils ont tous confiance en soi et le dynamisme pour lancer la création, car la création d'une entreprise est un rêve d'enfance pour les jeunes entrepreneurs.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-3-2. Cause de recours à l'ANSEJ pour crée l'entreprise :

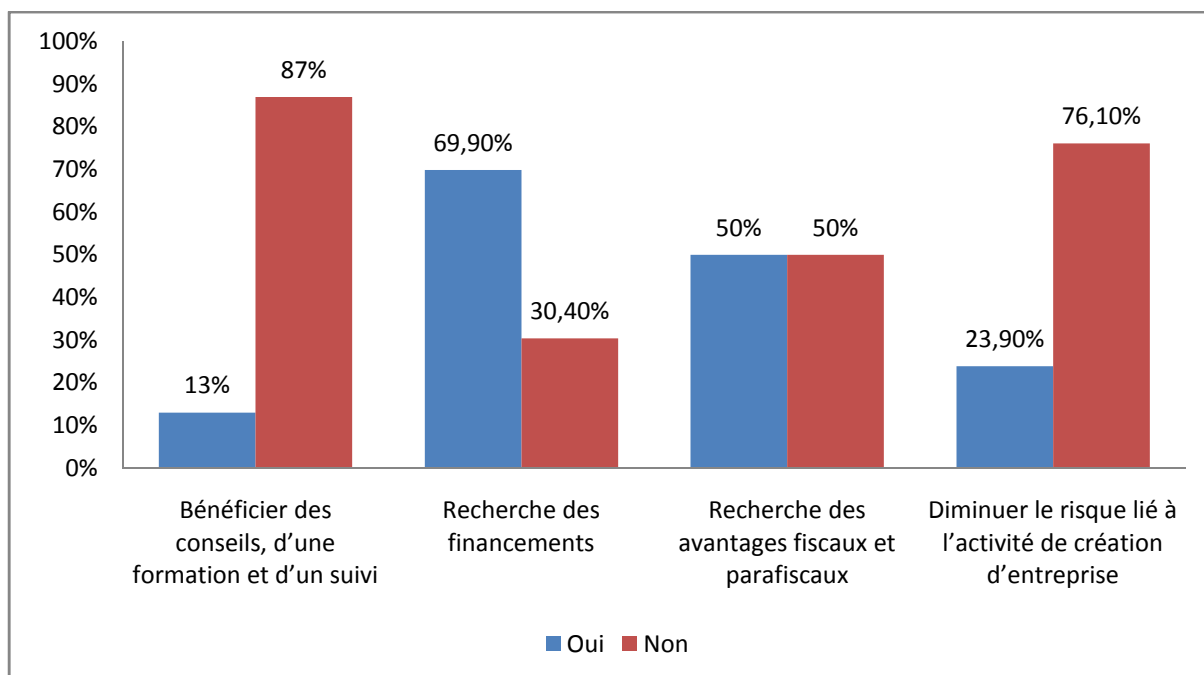
**Tableau N°29** : les causes des recours à l'ANSEJ par les jeunes entrepreneurs.

	Réponses	Effectifs	Pourcentages
Bénéficiaire des conseils, d'une formation et d'un suivi	Oui	6	13%
	Non	40	87%
Recherche des financements	Oui	32	69,6%
	Non	14	30,4%
Recherche des avantages fiscaux et parafiscaux	Oui	23	50%
	Non	23	50%
Diminuer le risque lié à l'activité de création d'entreprise	Oui	11	23,9%
	Non	35	76,1%

**Source** : Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Figure N°17** : les causes des recours à l'ANSEJ par les jeunes entrepreneurs.



**Source** : Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

Les jeunes entrepreneurs estiment dans la plupart des réponses d'avoir fait recours à l'ANSEJ dans le but de bénéficier des avantages financiers (crédits sans intérêt et bonification des intérêts), cette réponse est citée par presque tous les enquêtés (32 fois), et elle représente 69,9% des réponses. Et puis en deuxième position les jeunes entrepreneurs ont cité la recherche des avantages fiscaux et parafiscaux comme l'une des causes, et elle représente 50% des réponses, c'est presque la moitié qui ont cité cette réponse comme étant la raison qui les pousse à solliciter ce dispositif.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-3-3. Le niveau d'efficacité des services de l'ANSEJ

**Tableau N°30** : classification de niveau d'efficacité des services de l'ANSEJ.

	Réponses	Effectifs	Pourcentages
Diffusion des informations concernant les subventions octroyées	Oui	13	28,3%
	Non	33	71,7%
Suivi poste-crédation de l'entreprise	Oui	9	19,6%
	Non	37	80,4%
Présentation des conseils réglementaire	Oui	19	41,3%
	Non	27	58,7%
Organisation des salons d'expositions	Oui	9	19,6%
	Non	37	80,4%
Formation et recyclage des entrepreneurs	Oui	6	13%
	Non	40	87%

**Source** : Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

Les jeunes créateurs pensent que les informations concernant les subventions octroyées ont été bien diffusées et bien expliquées par les accompagnateurs de l'ANSEJ, chose qui pousse ces jeunes à afficher leur entière satisfaction en matière de la compréhension des formules du financement et les divers avantages dont dispose l'agence. Cette réponse a été citée 19 fois, qui représente 41,3% et classée à la première position, en deuxième position, la diffusion des informations qui concerne les subventions octroyées avec 28,3%. En troisième position se classe les organisations des salons d'exploitation et suivi poste-crédation avec un taux de 19,6%.

Mais la majorité des promoteurs estiment qu'il y a beaucoup d'insuffisances surtout les lourdeurs et les lenteurs dans le montage et le traitement des dossiers.



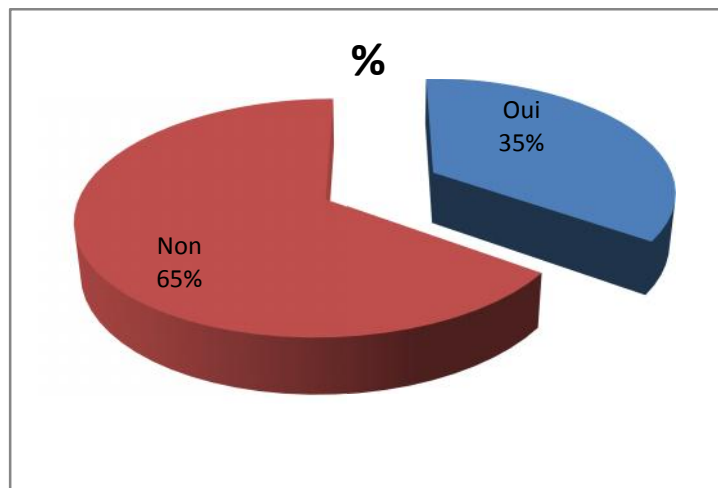
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-3-4. Les difficultés pour constituer le dossier demandé par l'ANSEJ.

**Tableau N°31 :** Les difficultés pour constituer le dossier demandé par l'ANSEJ.

<b>Les difficultés pour constituer le dossier demandé par l'ANSEJ</b>		
	Oui	Non
Effectifs	16	30
Pourcentage	34,8%	65,2%

**Figure N°18 :** Les difficultés pour constituer le Dossier demandé par l'ANSEJ.



**Source :** Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Source :** Figure réalisé par nos même à partir des données de tableau N°31.

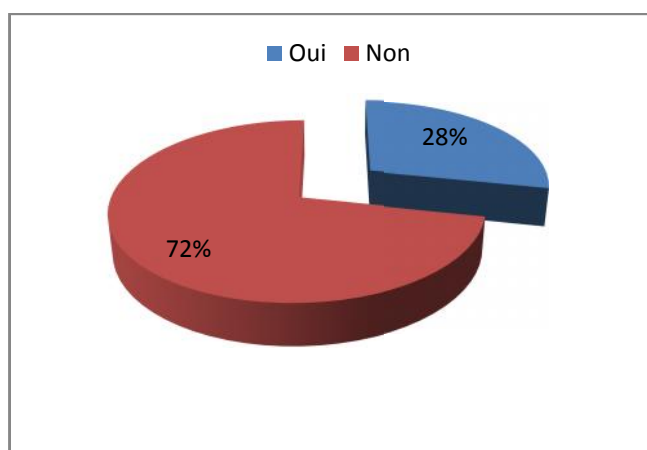
A travers la lecture du tableau N°31 nous constatons que 65,2% des promoteurs n'ont pas rencontré de difficultés durant la constitution du dossier demandé par l'ANSEJ. Et cela pour faciliter la démarche administrative des promoteurs.

### 3-3-5. Difficultés pour avoir l'accord bancaire

**Tableau N° 32 :** Les difficultés d'avoir l'accord bancaire.

<b>les difficultés pour avoir l'accord bancaire</b>		
	Oui	Non
Effectifs	13	33
Pourcentage	28,30%	71,70%

**Figure N°19 :** Les difficultés d'avoir l'accord bancaire.



**Source :** Réalisé par nos même à partir des résultats de l'enquête Juin 2016.

**Source :** Réalisé par nos même a partir des résultats de tableau N°32.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

D'après le tableau n°32 c'est plus de 71% des enquêtés déclarent qu'ils n'ont pas eu des difficultés pour avoir l'accord bancaire après avoir obtenu l'attestation d'éligibilité par l'ANSEJ.

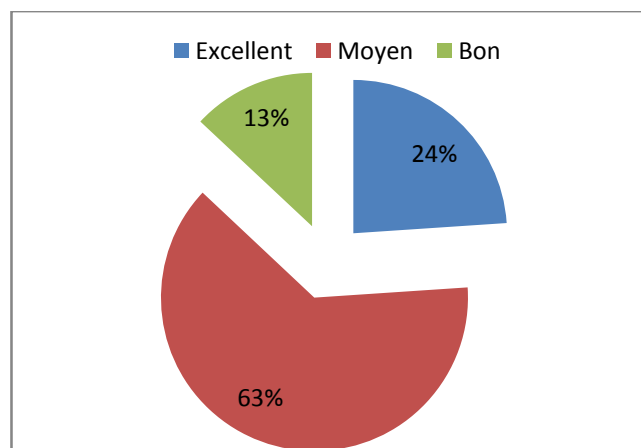
### 3-3-6. L'accompagnement accordé par l'ANSEJ

**Tableau N°33 :** L'accompagnement accordé par l'ANSEJ.

l'accompagnement accordé par l'ANSEJ			
	Excellent	Moyen	Bon
Effectifs	11	29	6
Pourcentage	24%	63%	13%

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête.

**Figure N°20 :** L'accompagnement accordé par l'ANSEJ.



**Source :** Figure réalisé par nos même à partir des données de tableau N°33.

D'après le tableau n°33 c'est 63% des enquêtés qui jugent l'accompagnement accordé par l'ANSEJ comme étant moyen. Et 24% d'entre eux l'estiment comme étant excellent et la minorité pensent qu'il est bon.

Concernant l'importance de l'accompagnement dispensé par l'ANSEJ, ces 63% des enquêtés déclarent que ce dernier n'a pas un rôle décisif pour limiter les échecs des porteurs de projet, par contre le reste des enquêtés (37%) estiment que l'accompagnement est une condition indispensable pour assurer la viabilité des entreprises productives créées dans le cadre de dispositif.

Enfin, l'accompagnement à l'entrepreneuriat est une colonne vertébrale pour les porteurs de projets et des nouvelles entreprises en démarrage afin de limiter les échecs et assurer la viabilité des micro-entreprises créées.

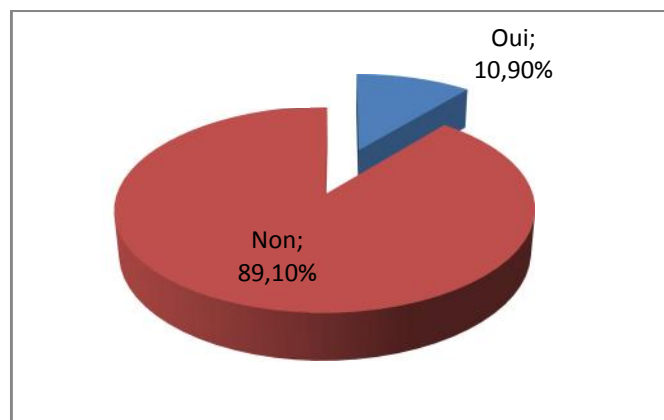
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-3-7. L'intention d'abandonner l'activité dans le future

**Tableau N°34:**L'intention d'abandonner l'activité

l'intention d'abandonner l'activité dans le future		
	Oui	Non
Effectifs	5	41
Pourcentage	10,9%	89,1%

**Figure N°21:**L'intention d'abandonner l'activité



**Source :** Réalisé par nous même à partir des résultats de l'enquête.

**Figure :** Réalisé par nous même à partir des données du tableau N°34.

La grande majorité des entrepreneurs de notre échantillon (89,1%) ne sont pas chauds à laisser tomber leur affaire, ils n'ont pas l'intention d'abandonner ou d'arrêter l'activité. Ils estiment qu'ils ont beaucoup sacrifié (temps, argent), alors ils n'ont aucun intérêt à arrêter. Mais, la vulnérabilité des micros-entreprises reste une menace à la pérennité de ces entités.

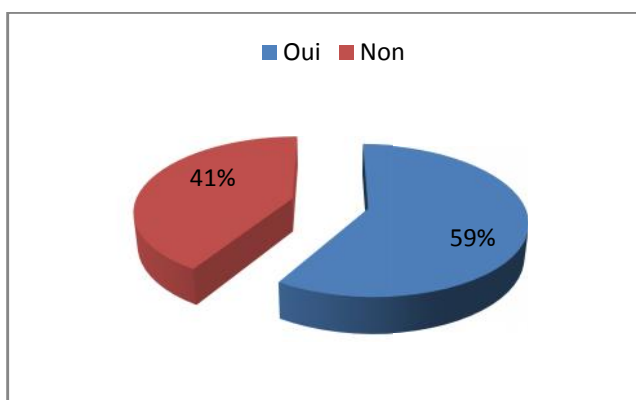
### 3-3-8. Appréciation des porteurs de projet sur le chargé de mission à l'ANSEJ

D'après le tableau nous remarquons que 59% des enquêtés bénéficient l'orientation de la part du chargé de mission à l'ANSEJ.

**Tableau N° 35:** Appréciation des porteurs projet Sur la charge de mission à l'ANSEJ.

	Effectifs	Pourcentages
<b>Oui</b>	27	58,7%
<b>Non</b>	19	41,3%
<b>Total</b>	46	100%

**Figure N° 22:** Appréciation des porteurs projets Sur la charge de mission à l'ANSEJ.



**Source :** Réalisé par nos soins a partir des résultats de notre enquête, juin 2016.

**Source :** Figure réalisé par nos soins a partir des résultats du tableau N°35.

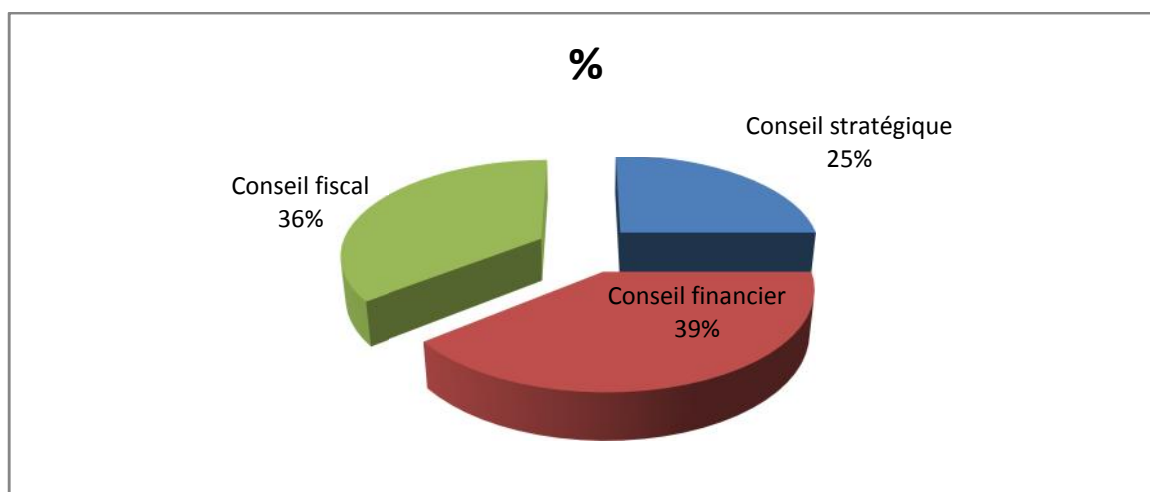
## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Tableau N°36 :** Nature des orientations proposées par le chargé de mission à l'ANSEJ.

Si oui, voulez nous précisez lesquels				
	Conseil stratégique	Conseil financier	Conseil fiscal	Total
Effectifs	7	11	10	27
Pourcentage	25%	39%	36%	100%

Source : Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°23:** Nature des orientations proposées par le chargé de mission à l'ANSEJ.



Source : Réalisé pour nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

En ce qui concerne la nature des orientations proposées par le chargé de mission, 39% des enquêtés déclarent avoir bénéficié des conseils financiers, 36% de conseils fiscal, et 25% pour le conseil stratégique.

D'après ce qu'on a constaté auparavant (tableau n°36) on peut déduire que l'ANSEJ a aidé ces jeunes à lancer leurs activités dans les meilleures conditions. Le suivi et l'accompagnement restent toujours les facteurs les plus essentiels pour l'ANSEJ ; et son rôle ne se limite pas sur l'octroi des crédits.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-3-9. Appréciation générale des enquêtes sur l'accompagnement déposé par l'ANSEJ

**Tableau N°37 :** Appréciation générale des enquêtés

sur L'accompagnement déposé par l'ANSEJ.

	Effectifs	Pourcentage
<b>Oui</b>	36	78,3%
<b>Non</b>	10	21,7%
<b>Total</b>	46	100%

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, juin 2016.

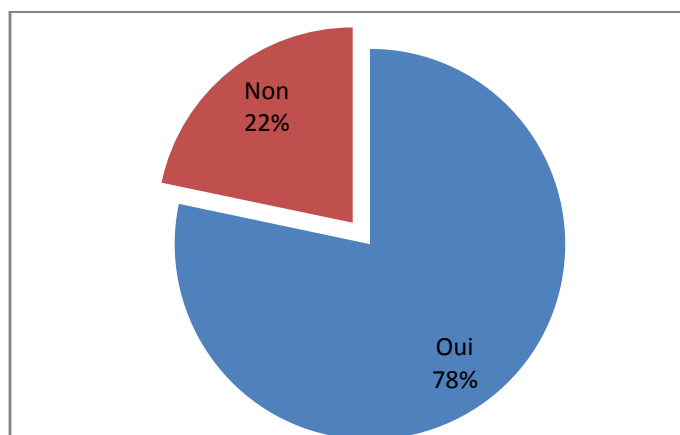
D'après le tableau N°40 c'est 78,3% des enquêtés déclarent que l'accompagnement déposé par le dispositif joue un rôle vraiment positif pour limiter les échecs des porteurs de projets productifs. Parce que l'accompagnement est une condition indispensable pour assurer la viabilité des entreprises créées dans le cadre du dispositif.

Pour conclure, l'accompagnement à l'entrepreneuriat (surtout pour la catégorie des jeunes entrepreneurs) est un facteur essentiel pour limiter les échecs des porteurs de projets productifs et des nouvelles entreprises en démarrage. En fait de la viabilité des micro-entreprises créées et donc le taux d'échec des projets.

Par contre 21,7% des enquêtés déclarent que cela n'a pas vraiment un rôle décisif pour limiter les échecs de porteurs de projets.

**Figure N°24 :** Appréciation générale des

sur le L'accompagnement déposé par l'ANSEJ.



**Source :** Figure réalisée par nos soins à partir des résultats de tableau N°37.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

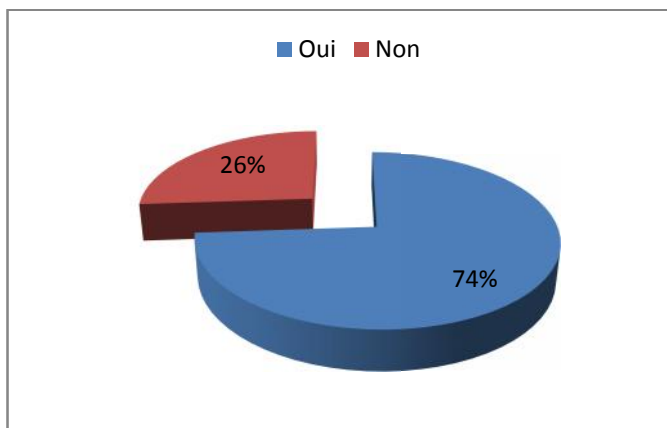
### 3-3-10. Le porteur de projet productif et leur accompagnement dans l'ANSEJ

**Tableau N°38 :** Répartition de porteur de Projet productif et leur accompagnement.

	Effectifs	Pourcentage
<b>Oui</b>	34	73,90%
<b>Non</b>	12	26,10%

**Source :** Réalisé par nos soins a partir des résultats de notre enquête, juin 2016.

**Figure N°25 :** Répartition de porteur de Projet productif et leur accompagnement.



**Source :** Figure réalisé par nos soins a partir des résultats du tableau N°38.

On remarque à travers la lecture des résultats du tableau que le dispositif ANSEJ joue un rôle essentiel en matière de suivi et d'accompagnement et d'une façon remarquable de pousser les jeunes à devenir entrepreneurs dans le secteur productif avec un taux de 73,9%, et cela explique que l'ANSEJ a exercé une influence sur le choix d'une carrière entrepreneuriale.

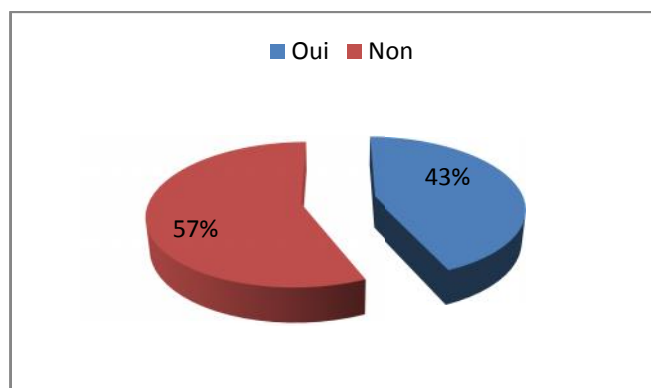
### 3-3-11. Le démarrage de l'activité et leur financement dans le cadre de l'ANSEJ

**Tableau N°39 :** Le démarrage de l'activité et Leur financement.

	Effectifs	Pourcentage
<b>Oui</b>	20	43,5%
<b>Non</b>	26	56,5%

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des Résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°26 :** Le démarrage de l'activité et Leur financement.



**Source :** Réalisé par nos même à partir des résultats de tableau N°39.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

D'après le tableau N°39, nous remarquons que 56,5% des enquêtés déclarent que le financement de l'ANSEJ est insuffisant pour assurer le démarrage d'une activité productive, Mais aussi il faut un bon accompagnement et des formations afin d'assurer un bon déroulement et un bon démarrage de cette dernière. Par contre le reste des enquêtés 43,5% voient que le financement est le facteur le plus important de l'ANSEJ car ils ont un savoir et le savoir faire (diplômés, chef entreprise) pour assurer un démarrage d'une activité productive.

### 3-3-12. Les difficultés de financement le fonds de roulement au moment de lancer la production

**Tableau N°40 :** Répartition des difficultés de financement le fond de roulement.

	Effectifs	Pourcentage
<b>Oui</b>	30	65,2%
<b>Non</b>	16	34,8%
<b>Total</b>	46	100%

**Source :** Réalisé par nos soins à partir de notre enquête, Juin 2016.

Concernant les difficultés de financement de fond de roulement, 65,2% des enquêtés de notre échantillon déclarent qu'ils ont trouvé des difficultés de financement de fonds de roulement au moment de lancement de la production, les autres nient d'avoir ces difficultés.

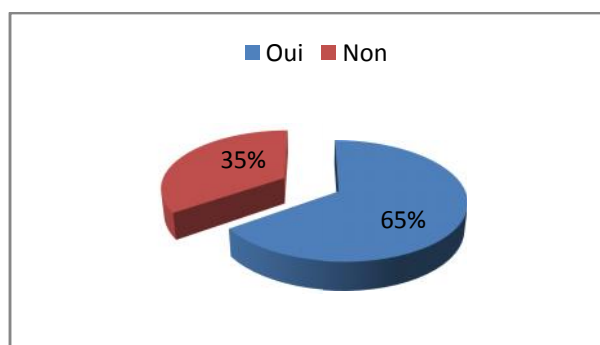
### 3-3-13. La situation actuelle de votre entreprise

**Tableau N°41 :** La situation actuelle de leur entreprise

La situation actuelle de votre entreprise					
	Lancement	Maturité	Déclin	Développement	Total
Effectifs	22	4	3	17	46
Pourcentage	47,8%	8,7%	6,5%	37%	100%

**Source :** Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

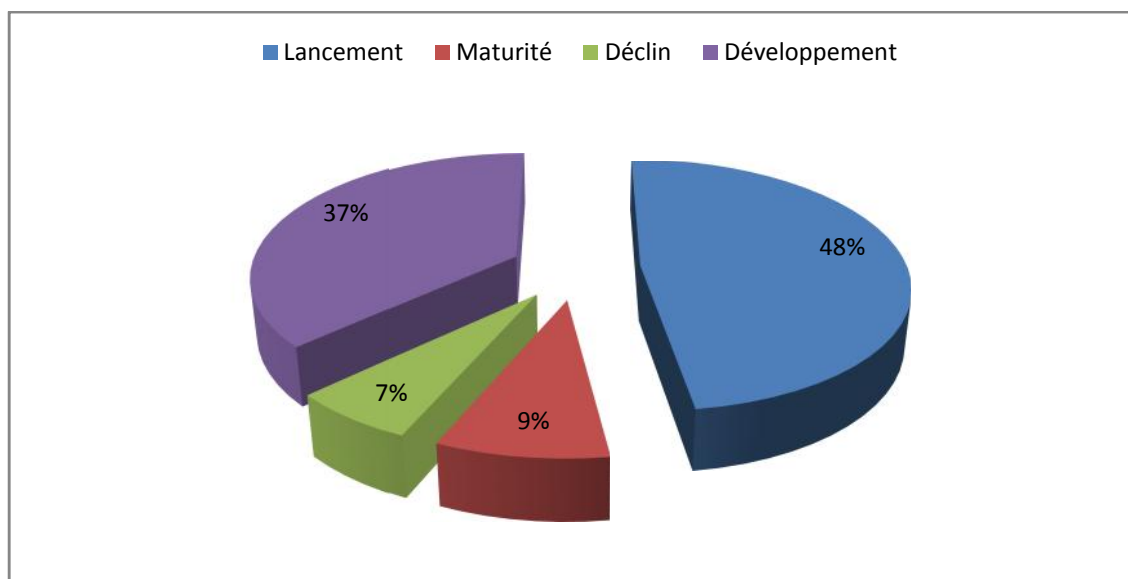
**Figure N°27 :** Répartition des difficultés de financement le fond de roulement.



**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des résultats de tableau N°40.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

**Figure N°28:** La situation actuelle de leur entreprise.



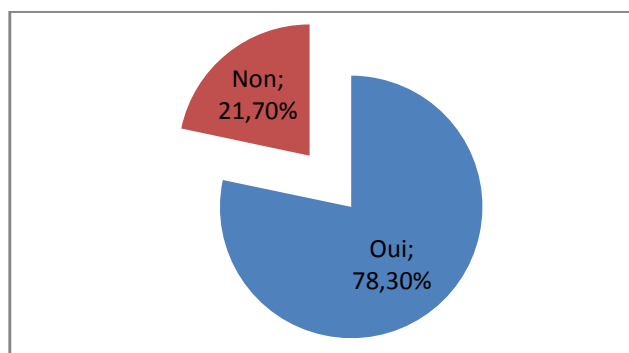
**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que la majorité des entreprises sont en situation de lancement (48%) et en situation de développement (37%) ce qui implique que l'ANSEJ joue un grand rôle en matière de financement et d'accompagnement et le suivi à partir des premières démarches suit du phase de création jusqu'à la phase d'exploitation, et la minorité des entreprise sont en situation de maturité et de déclin, leurs parts sont respectivement 9% et 7% du total.

### 3-3-14. Bénéfice des avantages financiers et fiscaux du dispositif de l'ANSEJ

**Tableau N°42:** Les avantages financiers et fiscaux. **Figure N°29:** Les avantages financiers et fiscaux.

<b>bénéficiaire des avantages financiers et fiscaux du dispositif ANSEJ</b>			
	Oui	Non	Total
Effectifs	36	10	46%
Pourcentage	78,3	21,7	100%



**Source :** Réalisé par nos soins a partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Source :** Figure réalisé par nos soins à partir des résultats du tableau N°42.



## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

Concernant les avantages financiers et fiscaux bénéficiés par l'ANSEJ, la plupart des enquêtés, soit environ 78% affirment qu'ils bénéficient des mesures d'aide offertes par le dispositif, que se soit au financement ou à la fiscalité. On peut aisément déduire que le dispositif ANSEJ est un véritable essor pour la micro-entreprise.

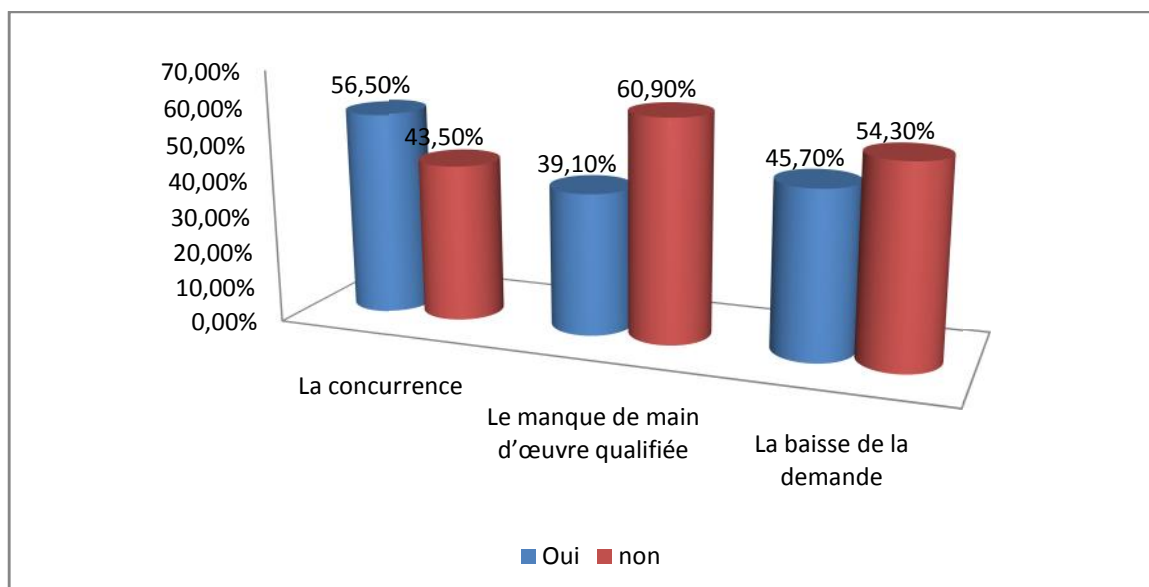
### 3-3-15. Les risques que nous appréhendez dans l'venir

**Tableau N°43:** Répartition des risques que nous appréhendez dans l'venir.

	Effectifs		Pourcentages	
	Oui	Non	Oui	Non
La concurrence	26	20	56,5%	43,5%
Le manque de main d'œuvre qualifiée	18	28	39,1%	60,9%
La baisse de la demande	21	25	45,7%	54,3%
TOTAL	46		100%	

Source : Réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

**Figure N°30 :** Répartition des risques qu'ils appréhendent dans l'venir.



Source : Figure réalisé par nous même à partir des résultats du tableau N°43.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

On remarque d'après les résultats de tableau N°43 que le risque qu'ils appréhendent les enquêtés c'est bien que la concurrence avec 56,5% de marché a cause de la saturation sur le marché, et même ya beaucoup d'entrepreneurs qui sont choisir une même activité, et en deuxième position la baisse de la demande avec 45,70% à cause de l'inflation et le chômage, en dernière position le manque de la main-d'œuvre qualifiée avec 39,1%.

### 3-4. Croisement des résultats

#### 3-4-1. La réalisation préalable d'une étude de marché et le niveau d'instruction

**Tableau N°44 :** La réalisation préalable d'une étude de marché et le niveau d'instruction.

Croisement		Réalisation d'une étude de marché		Total
		Oui	Non	
Le niveau d'instruction	Primaire	1	1	2
	Moyen	4	6	10
	Secondaire	9	8	17
	Universitaire	14	3	17
Total		28	18	46

**Source :** Réalisé par nos soins à partir de notre enquête Juin 2016.

D'après les résultats du tableau N°44, nous remarquons que la majorité des universitaires de notre échantillon (14/17) ont réalisé une étude de marché avant la création de leurs entreprises. Cela s'explique par le fait qu'ils ont conscience de l'intérêt d'une telle étude. Leur objectif se résume à la recherche d'un financement pour répondre à une urgence imminente, mais aussi pour les niveaux de notre échantillon contrairement au niveau des moyens (6 /10) qui ne voit aucun intérêt de faire une étude de marché avant la création de leur entreprise.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-4-2. La situation professionnelle de l'entrepreneur et les difficultés de financement

**Tableau N°45 :** La situation professionnelle de l'entrepreneur et les difficultés de financement de fonds de roulement.

Croisement		Au moment de lancer votre production, avez-vous eu des difficultés pour financer votre fonds de roulement		Total
		Oui	Non	
La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise	Chef d'une entreprise	2	0	2
	Employé	9	6	15
	Etudiant	5	4	9
	Stagiaire	6	3	9
	Chômeur	8	3	11
Total		30	16	46

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de notre enquête, Juin 2016.

Après le croisement de la situation professionnelle de l'entrepreneur et les difficultés de financé le fonds de roulement, nous constatons que la plupart des personnes interrogés éprouvent des difficultés pour le financement du fonds de roulement, qu'elle que soit leur situation professionnelle avant la création de l'entreprise, ceux qui étaient en situation d'emploi représentent la grande partie à savoir, 9 employés sur un total de 15 et deux chefs d'entreprises, ainsi que pour les chômeurs et les stagiaires, respectivement 8/11 et 6/9.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

### 3-4-3. La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise et le choix de devenir entrepreneur dans le cadre de l'ANSEJ.

**Tableau N°46 :** La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise et le choix de devenir entrepreneur dans le cadre de l'ANSEJ.

Croisement		La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise					Total
		Chef d'une entreprise	Employé	Etudiant	stagiaire	Chômeur	
Le choix de devenir entrepreneur dans le cadre de l'ANSEJ	Oui	0	8	3	7	9	27
	Non	2	7	6	2	2	19
Total		2	15	9	9	11	46

**Source :** Réalisé par nos même à partir des notre enquête, 2016.

Nous remarquons après le croisement des réponses obtenues, que le choix de devenir entrepreneur dans le cadre de dispositif ANSEJ est très intéressant pour un nombre élevé des chômeurs et stagiaires, avec des parts représentant respectivement 9/11 et 7/9, ce qui n'est pas ainsi pour les chefs d'entreprises et les étudiants. L'existence du dispositif a déterminé la majorité des personnes interrogées dans leur choix de devenir entrepreneur.

## Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats

---

### **Conclusion**

Les informations ainsi recueillies ont fait l'objet d'une double analyse : une analyse préliminaire des résultats de l'enquête en commentant directement les réponses obtenues et une autre faite à l'aide des tableaux croisés. A partir de cette double analyse, nous avons dégagé un constat « alarmant » sur la contribution effective du dispositif étudié dans le financement l'accompagnement des jeunes entrepreneurs qui le sollicite. Ainsi, l'ANSEJ, peut être sous l'effet du nombre important de dossier à gérer et des pressions politiques qu'elle subit, complètement négligé son rôle en matière de suivi et d'accompagnement des porteurs de projet.

***CONCLUSION***  
***GENERALE***

## Conclusion Générale

---

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'apporter des réponses pour notre question principale : « *Le financement et l'accompagnement dispensés par l'ANSEJ aux jeunes entrepreneurs sont-ils aujourd'hui suffisants pour assurer la viabilité et porter à maturité leur projet ?* ». Tout d'abord, nous avons tenté de dresser un panorama de la question du chômage en Algérie et de la situation de la promotion de l'emploi et de la lutte contre ce dernier, notamment à travers l'encouragement de l'entrepreneuriat et le rôle de l'ANSEJ dans le financement et l'accompagnement des activités productives. Puis nous avons identifié et caractérisé l'entrepreneur productif privé de la wilaya de Bejaia à partir des résultats d'une enquête que nous avons réalisée auprès d'un échantillon de 46 entrepreneurs productifs privés de la région. Plus précisément, nous nous sommes intéressés au profil du jeune créateur, avant de nous intéresser à l'identification de l'entreprise et du processus de création, ainsi que le rôle de l'accompagnement dans la création de l'entreprise, et enfin les principales contraintes entravant son acte de création.

Notre étude avait pour objectif de voir est-ce que le financement et l'accompagnement accordé par l'ANSEJ pour les jeunes entrepreneurs peuvent porter à maturité leur projet et assurer la viabilité des projets productifs. Pour cela, nous avons élaboré une démarche méthodologique comptant un éclairage théorique suivi d'une étude de cas mobilisant trois techniques d'investigation : deux (2) stages pratiques respectivement à l'antenne ANSEJ de Bejaia et à la banque BADR de Kherrata, et une enquête de terrain auprès d'un échantillon de porteur de projets à caractère productif.

Pour ce faire, nous avons élaboré un éclairage théorique sur la question du chômage en Algérie, en essayant de présenter la notion de chômage et de chômage chez les jeunes en Algérie, et aussi la promotion d'emploi et la lutte contre ce phénomène par des programmes et des dispositifs afin de donner l'avantage aux jeunes entrepreneurs de créer leur propre entreprise

La création de l'entreprise productive est la manifestation la plus claire de l'entrepreneur, qui est le résultat des activités de l'entrepreneur. À partir de cette idée, nous avons évoqué le financement et l'accompagnement des activités productives dans le cadre de l'ANSEJ, puis nous avons entamé les procédures de financement et de création d'une micro-entreprise productive et ses modes de financement, ensuite on a parlé des aides et des avantages fiscaux et parafiscaux accordées par l'ANSEJ, et enfin on a discuté du rôle de

## Conclusion Générale

---

l'accompagnement de l'ANSEJ aux jeunes promoteurs et son influence sur la création d'entreprises productives

Nous avons procédé à une présentation détaillée du dispositif ANSEJ. On a aussi jugé qu'il été aussi opportun de faire une présentation de l'antenne ANSEJ de Bejaia et son rôle dans la région, qui a servi de cadre de référence à notre étude.

La dynamique entrepreneuriale est considérée comme un processus qui marque une évolution en termes de création et de développement de la population d'entreprises dans un pays ou une région. À partir de là, nous sommes passé à la partie exploratoire de ce travail qui s'est basé sur une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon d'entreprises productives créées dans le cadre de l'ANSEJ dans la Wilaya de Bejaia, et ce afin de mesurer le rôle de l'ANSEJ en matière de financement et d'accompagnement accordés. L'analyse des données recueillies, après le traitement des différents questionnaires, nous a conduits à apprécier les difficultés au démarrage des activités productives. Nous avons aussi pu dresser un état des lieux des pratiques en matière d'accompagnement institutionnel des jeunes promoteurs. Ces résultats nous conduisent à confirmer la première hypothèse selon laquelle *«l'ANSEJ joue un rôle accru en matière de suivi et d'accompagnement des porteurs de projet productif»*. D'ailleurs, plus de 73% des enquêtés déclarent qu'ils sont satisfaits du suivi et de l'accompagnement dispensé par l'ANSEJ. Ce résultat, qui confirme aussi nos observations lors du stage pratique effectué à l'ANSEJ, peut s'expliquer à notre avis par l'appréhension des porteurs de projet à critiquer ouvertement le dispositif de crainte de se voir retirer les avantages accordés. Par ailleurs, plus de 56% des enquêtés déclarent que le financement accordé par l'ANSEJ est insuffisant pour assurer le démarrage d'une activité productive, ce qui confirme notre deuxième hypothèse, à savoir *«le financement de l'ANSEJ est insuffisant pour assurer le démarrage dans les temps d'une activité productive»*. En matière de financement, le problème se situe essentiellement dans la difficulté à constituer le fond de roulement nécessaire.

Rappelons que l'ANSEJ a pour objectif de créer et de soutenir l'emploi, de lutter et de remédier au problème du chômage ; et apporter des réponses aux mobiles économiques et psychologiques manifestés par les porteurs de projet productif. Toutefois, nous constatons que le financement est l'axe le plus déterminant dans le démarrage des micro-entreprises opérant dans le secteur productif. La question de l'accompagnement est aussi importante afin d'assurer la viabilité des entreprises productives créées.



## Conclusion Générale

---

Enfin, nous recommandons aux autorités concernées au sein de l'ANSEJ un certain nombre de mesures et de propositions afin d'améliorer la viabilité des entreprises productives créées :

- favoriser et encourager les entrepreneurs à s'orienter vers les activités productives (plutôt que les activités de service et de commerce), qui sont les plus créatrices d'emplois ;
- l'accompagnement dispensé par l'ANSEJ doit jouer un rôle pédagogique de sensibilisation, à cause de l'absence d'un système éducatif qui prépare les jeunes entrepreneurs productifs ;
- l'ANSEJ doit renforcer ces activités de conseil et d'orientation, notamment en lui donnant des informations détaillées qui aiderait l'entrepreneur à construire son business plan, et pour l'orienter vers les activités selon l'étude de marché ;
- mettre en place un service de suivi et d'évaluation continue au sein de l'ANSEJ, en plus des formations dispensés par l'ANSEJ, pour mieux accompagner les jeunes entrepreneurs productifs.

# ***BIBLIOGRAPHIE***

# Bibliographie

---

## ❖ **Ouvrages**

1. BRUNO Alain, (2005) : « Dictionnaire d'économie et des sciences sociales », édition ELLIPSISES, Paris.
2. Barbier Jean-Paul, « L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb ; étude comparative entre l'Algérie, et le Maroc et la Tunisie », BIT, unités d'analyse d'emploi, département de la stratégie en matière d'emploi, édition 2006.
3. Le robert Micro, édition de poche, 1998.
4. PAUL, accompagnement : une posture professionnel spécifique, édition L'HARMATTAN, paris, 2004.
5. Valtriani Patrick, « Les politiques sociales en France », édition HACHETTE, Paris, 1999.

## ❖ **Mémoires et thèses**

1. AGUERCIF SIHAM, « Essai de l'évaluation de l'efficacité de nouveau dispositif d'aide à l'insertion professionnel des jeunes dans le cadre du CIP. Cas pratique l'ANEM de Bejaia », mémoire de master, option sociologie du travail et des ressources humaine, Bejaia, 2011.
2. BOUDECHICHE SMAIL : « Micro entreprise : le mode d'emploi », in journal quotidien LIBERTE, mercredi 16 mars 2011.
3. Cachon J-C, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? ».
4. Hernandez E.M, « l'entrepreneuriat, approche théorique », l'Harmattan, France 2001.
5. Mémoire « Le financement bancaire des investissement dans le cadre de l'ANSEJ », Lanseur Chehrazad, Promotion 2011.
6. Olivier Chardon et Dominique Goux, « La nouvelle définition du chômage BIT », économie et statistiques, n°362,2003.
7. P.-A.JULIEN, la mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, Institut de la Statistique du Québec, 2010.
8. « Par technique probabiliste, on entend toutes celles qui implique un véritable tirage au hasard, c'est-à-dire qui donnent à chaque élément de la population une chance comme et nom nulle d'être choisi », cité par **Dif.A**, « l'entrepreneuriat féminin, cas de la wilaya d'Oran », mémoire magister en science commerciales, université d'Oran, 2010.
9. Wtterwulge R, « la PME : une entreprise humain », Boeck université, 1998

# Bibliographie

---

## ❖ Articles de revues et communications

1. La politique active cherche à agir sur le chômage en facilitant l'insertion des sans-emploi sur le marché de travail, ou mieux encore, en créant directement des emplois, Ses composantes vont de l'amélioration de l'employabilité des chômeurs, à la promotion et aide à l'auto emploi en passant par la création d'emplois d'utilité collective, l'incitation à l'embauche dans le secteur marchand.
2. Bureau international de travail (BIT), « marché du travail et emploi en Algérie » : revue BIT,2003.
3. Une recension des définitions de l'entrepreneuriat trouvé dans la littérature est reprise plus loin.
4. Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?, article électronique publiée 03/03/2010 parentprendre-iae dans <http://entreprendre-iae-center.blog.net/rub-qu-est-ce-entrepreneuriat-.html>
5. P.-A.JULIEN, la mesure de l'entrepreneuriat, Rapport d'étude, institut de la statistique du Québec, 2010.
6. En ce référant à la pyramide de Maslow, le besoin d'accomplissement et dans le 5<sup>ème</sup> niveau (le sommet de la pyramide), c'est-à-dire l'individu après la satisfaction de ses besoins primaires, de sécurité ...etc. Il a besoin de réaliser le soi.
7. Hernandez E.M, « l'entrepreneuriat, Approche théorique », l'Hernandez, France, 2001.
8. Cachon J-C, « Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? ».
9. Wtterwulge R, « la PME : une entreprise humain », Boeck université, 1998.
10. Bureau international de travail (BIT), « Marché de travail et emploi en Algérie » : revue BIT, 2003.
11. ANGEM, « le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micro-entreprise », agence de Bejaia, 2014.
12. Décret N°96-296 du 24 RAB h HANI 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ (complété par le décret exécutif N°98-231 du 19 RABIE ELAOUL correspondant au 13 juillet 1998).
13. Article 6, disposition relatives à l'ANSEJ, recueil des textes législatifs et réglementaire ; disposition du soutien à l'emploi des jeunes, 2004.
14. BBOUDECHICHE SMAIL : « Micro entreprise : le mode d'emploi » in journal quotidien LIBERTE mercredi le 16 mars 2011.
15. Guide de l'ANSEJ « guide de la création de la micro-entreprise » ; 2013.
16. Décret N°96-296 du 24 RABIE ETHANIE 1417 correspondant au 8 septembre 1996 portant création et fixant les statuts de l'ANSEJ (complété par le décret exécutif N°98-231 du 19 RABIE ELAOUAL correspondant au 13 juillet 1998).

# Bibliographie

---

## ❖ Sites internet

1. [www.ansej.org.dz](http://www.ansej.org.dz)
2. [www.algerie360.com](http://www.algerie360.com)
3. [www.ons.dz](http://www.ons.dz)
4. [www.ons.org](http://www.ons.org)

## Liste des tableaux

N° de tableau	Désignations	Page
<b>Tableau N°01</b>	Niveau 01 de financement triangulaire	29
<b>Tableau N°02</b>	Niveau 02 de financement triangulaire	29
<b>Tableau N°03</b>	Niveau 01 de financement mixte	29
<b>Tableau N°04</b>	Niveau 02 de financement mixte	30
<b>Tableau N°05</b>	Des données relatives à l'enquête de terrain	37
<b>Tableau N°06</b>	Répartition par genre des porteurs de projets à caractère productifs financés par l'antenne ANSEJ de Bejaia sur la période 2010 à 2015	43
<b>Tableau N°07</b>	Répartition des attestations accordées par l'ANSEJ entre projets de création et extension sur la période 2010 à 2015	44
<b>Tableau N°08</b>	Evaluation du nombre de projets productifs et d'emplois créés de 2010 à 2015	45
<b>Tableau N°09</b>	Données relatives à l'enquête de terrain	47
<b>Tableau N°10</b>	La taille de l'échantillon étudié	48
<b>Tableau N°11</b>	Répartition de la population enquêtée par sexe	49
<b>Tableau N°12</b>	Répartition des jeunes entrepreneurs selon l'âge	50
<b>Tableau N°13</b>	Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction	51
<b>Tableau N°14</b>	Répartition des jeunes entrepreneurs selon leur situation antérieurs	52
<b>Tableau N°15</b>	Expérience personnelle des entrepreneurs en matière de création de l'entreprise	53
<b>Tableau N°16</b>	Les motivations à la création d'entreprise des jeunes entrepreneurs	54
<b>Tableau N°17</b>	Les ressources pour la création de l'entreprise	56
<b>Tableau N°18</b>	Les déterminants de la réussite entrepreneuriale selon les jeunes entrepreneurs	57
<b>Tableau N°19</b>	Difficultés et obstacles lors de la création d'entreprise	58
<b>Tableau N°20</b>	Répartition des micro-entreprises pour le nome de leur entreprise	60
<b>Tableau N°21</b>	Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées	61
<b>Tableau N°22</b>	Les connaissances entrepreneuriales des jeunes entrepreneurs	61
<b>Tableau N°23</b>	Réalisation d'une étude de marché	62
<b>Tableau N°24</b>	Le moyen de la réalisation de l'étude de marché	62
<b>Tableau N°25</b>	Intention des entreprises à l'innovation	63
<b>Tableau N°26</b>	Le sens de l'innovation	64

## Liste des tableaux

<b>Tableau N°27</b>	La formation pour créer une entreprise	65
<b>Tableau N°28</b>	Le rôle de l'ANSEJ dans le choix de devenir entrepreneur	66
<b>Tableau N°29</b>	Les causes des recours à l'ANSEJ par les jeunes entrepreneurs	67
<b>Tableau N°30</b>	Classification de niveau d'efficacité des services de l'ANSEJ	69
<b>Tableau N°31</b>	Les difficultés pour constituer le dossier demandé par l'ANSEJ	70
<b>Tableau N°32</b>	Les difficultés d'avoir l'accord bancaire	70
<b>Tableau N°33</b>	L'accompagnement accordé par l'ANSEJ	71
<b>Tableau N°34</b>	L'intention d'abandonner l'activité	72
<b>Tableau N°35</b>	Appréciation des porteurs de projet sur la charge de mission à l'ANSEJ	72
<b>Tableau N°36</b>	Nature des orientations proposées par le chargé de mission à l'ANSEJ	73
<b>Tableau N°37</b>	Appréciation générale des enquêtes sur l'accompagnement dépensé par l'ANSEJ	74
<b>Tableau N°38</b>	Répartition de porteur de projet productif et leur accompagnement	75
<b>Tableau N°39</b>	Le démarrage de l'activité et leur financement	75
<b>Tableau N°40</b>	Répartition des difficultés de financement le fond de roulement	76
<b>Tableau N°41</b>	La situation actuelle de leur entreprise	76
<b>Tableau N°42</b>	Les avantages financiers et fiscaux	77
<b>Tableau N°43</b>	Répartition des risques que nous appréhendons dans l'avenir	78
<b>Tableau N°44</b>	La réalisation préalable d'une étude de marché et le niveau d'instruction	79
<b>Tableau N°45</b>	La situation professionnelle de l'entrepreneur et les difficultés de financement de fond de roulement	80
<b>Tableau N°46</b>	La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise et le choix de devenir entrepreneur dans le cadre de l'ANSEJ	81

## Liste des figures

Numéro de la figure	Désignations	Page
<b>Figure N°01</b>	Caractéristiques les plus souvent attribuées aux entrepreneurs pas les spécialistes en comportement	17
<b>Figure N°02</b>	Répartition de la population Enquêtée Par sexe	49
<b>Figure N°03</b>	Répartition des jeunes entrepreneurs selon L'âge	50
<b>Figure N°04</b>	Répartition des jeunes entrepreneurs selon le niveau d'instruction	51
<b>Figure N°05</b>	Répartition des jeunes entrepreneurs selon leur situation antérieure	52
<b>Figure N°06</b>	Expérience personnelle des entrepreneurs en matière de création de l'entreprise	53
<b>Figure N°07</b>	Les motivations à la création d'entreprise des jeunes entrepreneurs	55
<b>Figure N°08</b>	Répartition des micro-entreprises pour le nome de leur entreprise	60
<b>Figure N°09</b>	Répartition selon l'effectif des entreprises enquêtées	61
<b>Figure N°10</b>	connaissances préalable en jeunes entrepreneurs	61
<b>Figure N°11</b>	Réalisation d'une étude de marché	62
<b>Figure N°12</b>	Le moyen de la réalisation de l'étude de marché	62
<b>Figure N°13</b>	Intention des entreprises à l'innovation	63
<b>Figure N°14</b>	Le sens de l'innovation	64
<b>Figure N°15</b>	La formation pour créer une entreprise	65
<b>Figure N°16</b>	Le rôle de l'ANSEJ dans le choix de devenir entrepreneur	66
<b>Figure N°17</b>	les causes des recours à l'ANSEJ par les jeunes entrepreneurs	67
<b>Figure N°18</b>	Les difficultés pour constituer le dossier demandé par l'ANSEJ	70
<b>Figure N°19</b>	Les difficultés d'avoir l'accord bancaire	70
<b>Figure N°20</b>	L'accompagnement accordé par l'ANSEJ	71
<b>Figure N°21</b>	L'intention d'abandonner l'activité	72
<b>Figure N°22</b>	Appréciation des porteurs projets sur la charge de mission à l'ANSEJ	72
<b>Figure N°23</b>	Nature des orientations proposées par le chargé de mission à l'ANSEJ	73
<b>Figure N°24</b>	Appréciation générale des enquêtés sur le L'accompagnement dépensé par l'ANSEJ.	74
<b>Figure N°25</b>	Répartition de porteur de projet productif et leur accompagnement	75



## Liste des figures

---

<b>Figure N°26</b>	Le démarrage de l'activité et leur financement	75
<b>Figure N°27</b>	Répartition des difficultés de financement le fond de roulement	76
<b>Figure N°28</b>	La situation actuelle de leur entreprise	77
<b>Figure N°29</b>	Les avantages financiers et fiscaux	77
<b>Figure N°30</b>	Répartition des risques que nous appréhendons dans l'avenir	78

# ***ANNEXES***

## Dossier à fournir pour le dépôt ANSEJ :

Dossier administratif =

- Un (01) extrait d'acte de naissance.
- Un (01) certificat de résidence.
- une (01) copie légalisée de la pièce justificative de la qualification (diplôme, certificat de travail, ...).
- une (01) copie de la carte nationale d'identité ou permis de conduire.
- une (01) copie légalisée de la carte d'inscription à l'ANEM.
- Une (01) copie des factures pro forma+ devis d'assurances.
- Une (01) copie de devis d'aménagement s'il ya lieu.

## Dossier à fournir pour la banque:

- Une (01) demande adressée à monsieur le directeur de la banque.....
- Un (01) extrait d'acte de naissance.
- Un (01) certificat de résidence.
- une (01) copie légalisée de la pièce justificative de la qualification (diplôme, certificat de travail, ...).
- une (01) copie de la carte nationale d'identité ou permis de conduire.
- Une (01) copie des factures pro forma+ devis d'assurances.
- Attestation de non-affiliation à la CNAS et CASNOS.
- Attestation d'éligibilité ou attestation de conformité délivrée par l'ANSEJ.
- Plan d'affaires délivré par l'ANSEJ.

Annexe 02. (A - B - C - D)

الجمهورية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité  
التشغيل والضمان الاجتماعي



الوكالة الوطنية  
للدعم وتشغيل الشباب

ANSEJ

(A) PRESENTATION DU PROJET

DATE D'ETABLISSEMENT DU PLAN D'AFFAIRE	09/09/2014	DATE DE DEPOT DU DOSSIER	#N/A
ANTENNE DE	BEJAIA	ANNEXE DE	BEJAIA
N° DOSSIER (sleje3)		NOMENCLATURE	CNRC
INTITULE DU PROJET	#N/A	CODE	#N/A
FORME JURIDIQUE	PERSONNE PHYSIQUE	NOM/RAISON SOCIALE	#N/A
SECTEUR D'ACTIVITE	#N/A		
SECTEUR PRIORITAIRE	NON	ZONE PRIORITAIRE	NON
		TYPE DE FINANCEMENT	TRIANGULAIRE

(A.1) PRESENTATION DES PROMOTEURS

I/ LE GERANT

Nom :  
Prénom :  
Fils de :  
Date et lieu de naissance :  
Situation familiale : **CELIBATAIRE**  
Adresse :  
Tel fixe :  
Diplôme(s) :  
Expérience professionnelle :

et de :  
à :  
HANDICAPE :  
Mobile :  
E-mail :

Nom de jeune fille:

II/ LES ASSOCIES

Premier associé

Nom :  
Prénom :  
Fils de :  
Date et lieu de naissance :  
Situation familiale :  
Adresse :  
Tel fixe :  
Diplôme(s) :  
Expérience professionnelle :

et de :  
à :  
HANDICAPE :  
Mobile :  
E-mail :

Nom de jeune fille:

Deuxième associé

Nom :  
Prénom :  
Fils de :  
Date et lieu de naissance :  
Situation familiale :  
Adresse :  
Tel fixe :  
Diplôme(s) :  
Expérience professionnelle :

et de :  
à :  
HANDICAPE :  
Mobile :  
E-mail :

Nom de jeune fille:

Troisième associé

Nom :  
Prénom :  
Fils de :  
Date et lieu de naissance :  
Situation familiale :  
Adresse :  
Tel fixe :  
Diplôme(s) :  
Expérience professionnelle :

et de :  
à :  
HANDICAPE :  
Mobile :  
E-mail :

Nom de jeune fille:

-file de:  
Date et lieu de naissance :  
Situation familiale :  
-Adresse:  
Tel fixe  
Diplôme(s) :  
-Expérience professionnelle :

et de :  
à: HANDICAPE:

Mobile

E-mail :

**(A.2) PRESENTATION DU PROJET**

a) Nature du projet

ELEVAGE BOVIN + PRODUCTION DE LAIT

b) Localisation du projet

Siège social :

Caractéristiques de la zone où se trouvent ces locaux :

URBAINE

c) Nombre d'emplois à créer

Nombre d'emplois directs (gérant + associés + employés) :

3

**(B) ETUDE DE MARCHÉ**

**(B.1) OFFRE GLOBALE**

L'OFFRE EST TRES INSUFFISANTE

**(B.2) DEMANDE GLOBALE ET MARCHÉ POTENTIEL**

LES ENTREPRISES LES PARTICULIERS ... ETC.

Caractéristiques de la demande :

LA DEMANDE AUGMENTE SANS CESSER

**(B.3) MARCHÉ CONCURRENTIEL**

LA CONCURRENCE EST EN AUGMENTATION ET TRES RUDE

#### (B.4) MARCHÉ DU PROJET

LE MARCHÉ EST EN CROISSANCE

#### (B.5) CANAUX DE DISTRIBUTION

LA PRESTATION SE FAIT DIRECTEMENT VERS LE CONSOMMATEUR

#### (B.6) POLITIQUE DES PRIX

LES PRIX SONT FIXES SELON LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE (LE MARCHÉ)

#### (B.7) POLITIQUE DE PROMOTION

LA PROMOTION DU PRODUIT SE FAIT PAR LA PUBLICITE (AFFICHAGE, CARTES DE VISITE, ETC...) ET EVIDEMMENT DE BOUCHE A OREILLE

### (C) ETUDE TECHNIQUE

#### (C.1) ANALYSE DU PROCESSUS DE FABRICATION

Cycle de production (en Jour) |

#### (C.2) EVALUATION DES INVESTISSEMENTS

(en DA)

Rubrique	Coût	Coût TOTAL
Frais préliminaires	265 687,34	265 687,34
Cotisation fonds de garantie	30 137,90	0,00
Assurances	185 549,44	0,00
Autres frais	50 000,00	0,00
Equipements de production	784 510,00	784 510,00
Equipements locaux	784 510,00	0,00
Equipements importés	0,00	0,00
Cheptel	0,00	0,00
Matériels roulants	1 000 000,00	1 000 000,00
Aménagements	0,00	0,00
Outils	0,00	0,00
Mobilier de bureau	0,00	0,00
Matériels informatiques	0,00	0,00
Droit de douanes et taxes	0,00	0,00
Autres impôts et taxes	0,00	0,00
Frais d'installation	0,00	0,00
Frais de transport	0,00	0,00
Montage et essais	0,00	0,00
Fonds de roulement	0,00	0,00
Frais de la location	0,00	0,00
Autres2	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 050 197,34</b>	<b>2 050 197,34</b>

#### (C.3) DETERMINATION DU FONDS DE ROULEMENT

Le fonds de roulement doit couvrir les frais d'exploitation pour une période qui varie selon la nature de l'activité.

0 DA



الوكالة الوطنية  
لدعم تشغيل الشباب

# جمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale  
وزارة العمل و التشغيل والضمان الاجتماعي

• Zone 1 : Zone à promouvoir ( Activité prioritaire )  
• Zone 2 : Zone à promouvoir ( Activité prioritaire )  
• Zone 3 : Zone à promouvoir ( Activité non prioritaire )  
• Zone 4 : Zone à promouvoir ( Activité prioritaire )

ANSEJ

## (D) ETUDE FINANCIERE

### (D.1) Structure de l'investissement:

Rubrique	(en DA)	
	Coût	Coût TOTAL
Frais de la location	0,00	0,00
Frais préliminaires	265 687,34	265 687,34
Cotisation fonds de p	30 137,90	
Assurances	185 549,44	
Autres frais	50 000,00	
Equipements de product	784 510,00	784 510,00
Equipements locaux	784 510,00	
Equipements importés	0,00	
Cheptel	0,00	0,00
Matériels roulants	1 000 000,00	1 000 000,00
Aménagements	0,00	0,00
Outils	0,00	0,00
Mobilier de bureau	0,00	0,00
Matériels informatiques	0,00	0,00
Droit de douanes et tax	0,00	0,00
Autres impôts et taxes	0,00	0,00
Frais d'installation	0,00	0,00
Frais de transport	0,00	0,00
Montage et essais	0,00	0,00
Fonds de roulement	0,00	0,00
Autres1	0,00	0,00
Autres2	0,00	0,00
TOTAL	2 050 187,34	2 050 187,34

N°Dossier : 0  
Raison sociale

Gérant :  
Activité : #N/A

Montant des équipements importés en DA	Cours de conversion relevé le		
	Montant Equip	Taux Devise en D	Montant en DA
	0,00	0,0000	0,00

### (D.2) Structure de Financement:

Rubrique	Taux Part DA	Montant
Apport personnel	1%	20 501,97
Numéraires		20 501,97
Nature		0,00
PNR Classique	29%	594 557,23
PNR LO		0,00
PNR VA		0,00
Crédit Bancaire	70%	1 435 138,14
TOTAL	100%	2 050 187,34

### (D.3) Tableau d'amortissement du crédit Bancaire:

Montant du crédit	1 435 138,14							
Durée du crédit	8,00							
Taux d'intérêt bancaire	5,5%							
Taux de bonification	100%							
Taux d'intérêt réel	0,00%							
Rubrique	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5	ANNEE 6	ANNEE 7	Année 8
Principal	0,00	0,00	0,00	287 027,63	287 027,63	287 027,63	287 027,63	287 027,63
Reste à rembourser (e)	1 435 138,14	1 435 138,14	1 435 138,14	1 435 138,14	1 148 110,51	861 082,88	574 055,26	287 027,63
Intérêt Bancaire	0,00	78 932,60	78 932,60	78 932,60	63 146,09	47 359,56	31 673,04	16 766,52
Intérêt Bancaire bonifié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisation au FG	5 022,98	5 022,98	5 022,98	5 022,98	4 018,39	3 013,79	2 009,19	1 004,60
Cotisation à verser	30 137,90							

N°Dossier :	0
Raison sociale	#N/A
Nom et Prénom du Gérant :	
Activité :	#N/A

(D.4) BILAN D'OUVERTURE

ACTIF	MONTANT	PASSIF	MONTANT
<b>2- INVESTISSEMENT</b>		<b>1- FONDS PROPRES</b>	20 501,97
Frais Préliminaires	265 687,34		
Equipements de productio	784 510,00		
Outillages	0,00		
Materiel Roulant	1 000 000,00		
Matriels de bureau	0,00		
Materiels informatiques	0,00		
Aménagement	0,00		
Autres	0,00		
<b>3- STOCKS</b>			
Matieres et Fournit	0,00		
<b>4- CREANCES</b>		<b>5- DETTES D'INVESTISSEMENT</b>	
Caisse et banque	0,00	Emprunts bancaires(CMT)	1 435 138,14
Frais de la location	0,00	Autres emprunts (PNR Clas	594 557,23
		Autres emprunts (PNR LO)	0,00
		Autres emprunts (PNR VA)	0,00
<b>T O T A L</b>	<b>2 050 197,34</b>	<b>T O T A L</b>	<b>2 050 197,34</b>



N° Dossier :	0
Raison sociale	
Nom et Prénom du Gérant :	
Activité :	#N/A

**(D.5) ICR PREVISIONNELS**

	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 4	ANNEE 5	ANNEE 6	ANNEE 7	ANNEE 8
Ventes marchandises								
Marge brute	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Production vendue	2 558 400,00	2 814 240,00	3 055 654,00	3 405 230,40	3 745 753,44	4 120 328,78	4 532 361,66	4 985 597,83
Matières et fournitures co	300 000,00	315 000,00	330 750,00	347 287,50	364 651,88	382 884,47	402 028,69	422 130,13
Services	250 000,00	260 000,00	270 400,00	281 216,00	292 464,64	304 163,23	316 329,75	328 992,94
Transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Loyers charges locati	150 000,00	156 000,00	162 240,00	168 729,60	175 478,76	182 497,94	189 797,85	197 389,77
Entretien et réparation	80 000,00	83 200,00	86 528,00	89 989,12	93 588,66	97 332,23	101 225,52	105 274,54
Autres services	20 000,00	20 800,00	21 632,00	22 497,28	23 397,17	24 333,06	25 308,38	26 318,64
.. Valeur ajoutée	2 008 400,00	2 238 240,00	2 494 514,00	2 776 726,90	3 089 636,83	3 433 281,09	3 814 003,22	4 234 484,76
Frais de personnel	662 400,00	675 648,00	688 160,96	702 944,18	717 003,05	731 343,12	745 969,99	760 889,39
Frais divers	205 047,30	176 701,31	160 001,86	144 972,35	129 504,44	115 389,17	102 491,30	90 689,08
Assurances	165 549,44	165 994,50	150 295,05	135 265,54	121 738,99	109 565,09	98 608,58	88 747,72
.. Autres frais	108 497,86	9 706,81	9 706,81	9 706,81	7 765,45	5 824,09	3 882,72	1 941,36
Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TAP 2%	0,00	0,00	0,00	20 431,38	37 457,53	61 804,93	90 647,23	99 711,96
Droit de douanes	0,00	0,00	0,00	68 104,61	74 915,07	82 406,58	90 647,23	99 711,96
Autres impôts et taxe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements	775 335,24	775 335,24	775 335,24	775 335,24	775 335,24	775 335,24	775 335,24	775 335,24
Charges d'exploitation	1 732 782,54	1 688 698,78	1 695 512,29	1 704 697,39	1 708 111,66	1 720 481,01	1 738 849,46	1 758 828,52
RBE	275 617,46	550 541,22	808 001,71	1 072 029,51	1 380 525,26	1 712 800,06	2 075 153,76	2 495 686,24
IRG ou IBS	0,00	0,00	0,00	203 685,61	262 299,80	325 432,01	394 279,21	474 174,69
R.net d'exploitation	275 617,46	550 541,22	808 001,71	868 343,91	1 118 225,46	1 387 368,06	1 680 874,54	2 021 481,56
Cash flow net	1 050 952,70	1 325 876,46	1 594 336,95	1 643 679,15	1 893 560,71	2 162 703,31	2 456 209,79	2 796 816,80
Cash flow cumulés	1 050 952,70	2 376 829,17	3 961 166,12	5 604 845,27	7 498 405,97	9 661 109,28	12 117 319,06	14 914 135,86
Cash flow actualisés	982 188,79	1 159 071,85	1 293 290,89	1 253 954,95	1 350 082,81	1 541 977,57	1 751 243,63	1 994 081,72
VAN	7 448 235,80							

Pré-Dossier :	0
Région Sociale	BRVA
Neuf et Pré-neuf de Génie :	
Activité :	BRVA

ACTIF	1er année			2ème année			3ème Année		
	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET
ZURVESTISSEMENTS	2 053 107,34	331 589,47	1 718 608,87	2 050 107,34	683 178,84	1 367 028,40	2 050 107,34	994 265,40	1 055 831,94
Frais Préliminaires	285 687,34	83 137,47	212 549,87	285 687,34	106 274,94	159 412,40	285 687,34	159 412,40	106 274,94
Equipements de Production	784 510,00	78 451,00	706 059,00	784 510,00	158 992,00	627 608,00	784 510,00	235 353,00	549 157,00
Chapex	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Outillages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements Peuvent	1 000 000,00	200 000,00	800 000,00	1 000 000,00	400 000,00	600 000,00	1 000 000,00	800 000,00	400 000,00
Matériels de bureau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériels informatiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3-STOCKS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières et Fournis			0,00			0,00			0,00
4-CRÉANCES			507 205,83			1 213 718,16			1 803 767,11
In caixes			182 161,78			364 115,45			541 130,13
Banque			425 044,15			849 602,71			1 282 636,98
Fonds de rotation			0,00			0,00			0,00
<b>T O T A L</b>			<b>2 328 814,80</b>			<b>2 600 738,56</b>			<b>2 859 199,05</b>
<b>PASSIF</b>									
5-FONDS PROPRES			<b>20 501,97</b>			<b>20 501,97</b>			<b>20 501,97</b>
Resultat en sus d'office									
6-DETTES D'INVESTISSEMENTS									
Emprunts bancaires			1 435 138,14			1 435 138,14			1 435 138,14
Autres emprunts (ANSEF)			594 557,23			594 557,23			594 557,23
Dettes fournisseurs									
Dettes à court terme									
Répartitions pour travaux			0,00			0,00			0,00
Dettes d'investissement			0,00			0,00			0,00
<b>RÉSULTATS</b>			<b>275 617,46</b>			<b>550 941,22</b>			<b>809 001,71</b>
<b>T O T A L</b>			<b>2 328 814,80</b>			<b>2 600 738,56</b>			<b>2 859 199,05</b>

Nr. Uzdevums : 0  
 Pasākuma nosaukums : BVA  
 Pasākuma īstenošanas sākuma datums :  
 Pasākuma īstenošanas beigu datums : BVA

4. gada zīmē			5. gada zīmē			6. gada zīmē			7. gada zīmē			8. gada zīmē		
BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET	BRUT	AMORT	NET
2 050 197,34	1 295 353,87	723 843,47	2 050 197,34	1 557 842,34	392 255,00	784 510,00	470 705,00	313 804,00	784 510,00	548 157,00	235 353,00	784 510,00	627 608,00	156 902,00
265 687,34	217 549,87	53 137,47	265 687,34	265 687,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
784 510,00	313 804,00	470 705,00	784 510,00	392 255,00	392 255,00	784 510,00	470 705,00	313 804,00	784 510,00	548 157,00	235 353,00	784 510,00	627 608,00	156 902,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 000 000,00	600 000,00	200 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 194 697,78		2 489 140,18			2 489 140,18			3 183 819,64			953 781,45			745 184,83
698 409,33		746 742,05			746 742,05			595 145,88			286 120,44			223 655,45
1 536 288,44		1 742 398,12			1 742 398,12			2 228 673,75			667 633,02			521 529,38
0,00		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00
2 818 541,25		2 881 305,18			2 881 305,18			3 497 623,64			1 188 114,46			902 085,83
20 501,87		20 501,87			20 501,87			20 501,87			20 501,87			20 501,87
1 435 139,14		1 149 110,51			1 149 110,51			861 082,88			574 053,26			287 027,63
594 557,23		594 557,23			594 557,23			594 557,23			594 557,23			594 557,23
0,00		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00
0,00		0,00			0,00			0,00			0,00			0,00
868 343,91		1 118 225,48			1 118 225,48			2 021 481,56			9,00			0,00
2 918 541,25		2 891 395,18			2 891 395,18			3 497 623,64			1 188 114,45			902 085,83

ANNEXE N° 04

**COUT et FINANCEMENT DU PROJET**

**Structure d'investissement :**

Rubriques	Paiement en devises		Paiement en dinars	Total en dinars
	Montant	C/V Dinars		
FRAIS PRELIMINAIRES				
TERRAINS				20 000,00
INFRASTRUCTURES D'ACCEUIL				0,00
EQUIPEMENTS DE PRODUCTION				211 900,00
EQUIPEMENTS AUXILLIAIRES				134 958,30
EQUIPEMENT DE ROULANT				0,00
EQUIPEMENT DE TRANSPORT				0,00
DROITS DE DOUANE				0,00
TAXES				0,00
MONTAGE, ESSAI, MISE EN ROUTE				0,00
ASSURANCE				0,00
FONDS DE ROULEMENT				2 555,20
FONDS DE GARANTIE				0,00
<b>TOTAL</b>				<b>5 511,40</b>
				<b>374 924,87</b>

**Structure de financement :**

**Apport Personnel :**

Montant	3 749,00	soit 1,00% du coût total de l'investissement
Dont Numéraires	3 749,00	soit 1,00% du coût total de l'investissement
Dont en Nature	0,00	soit 0,00% du coût total de l'investissement

**Prêt Non Rémunéré :**

Montant	108 728,00	soit 29,00% du coût total de l'investissement
---------	------------	---

**Emprunt Bancaire:**

Montant	262 447,00	soit 70,00% du coût total de l'investissement
---------	------------	---

**Autres à préciser :**

Montant	0,00	soit 0,00% du coût total de l'investissement
---------	------	--

**Coût Total de l'investissement :**

Montant	374 924,00	soit 100,00% du coût total de l'investissement
---------	------------	--



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة العمل والتشغيل والضمان الاجتماعي  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale  
الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب  
Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

Wilaya : BEJAIA  
Antenne : BEJAIA  
Annexe : BEJAIA

**FICHE DE PRESENTATION DE PROJET**  
**Au Comité de sélection, de validation et de financement des projets**  
**d'investissement (CSVF)**

Dossier		Inscription à la Commission Locale	
Code SIBJE :		N° d'inscription CSVF :	
Date de dépôt :		N° de session CSVF :	
Intitulé du Projet :			
Secteur d'activité :			
Forme juridique :			
Adresse du siège social de l'entreprise :			
Commune :	Daira :	Wilaya :	
Zone spécifique (Oui/Non) : Non			
Autres observations :			

**PRESENTATION DES PROMOTEURS**

**Promoteur 1 :**

Nom et Prénom :  
Nom de Jeune Fille :  
Date de Naissance :  
Fils (fille) de :  
Situation familiale :

Lieu : /BEJAIA  
et de :

Adresse Personnelle :  
Diplôme : DROIT  
Expérience :

**Promoteur 2 :**

Nom et Prénom : .....  
Nom de Jeune Fille : .....  
Date de Naissance : ..... Lieu : .....  
Fils (fille) de : ..... et de : .....  
Situation familiale : .....  
Adresse Personnelle : .....  
Diplôme : .....  
Expérience : .....

**PRESENTATION DU PROJET**

**Généralités sur le Projet :**

- a) Nature du projet : CREATION des capacités de production
- b) Localisation du projet : , BEJAIA
- c) Etat d'avancement du projet et délais de réalisation : le projet sera réalisé une fois le crédit demandé est accordé.
- d) Impact du projet sur le plan économique : développer la qualité de la prestation en matière juridique
- e) Impact du projet sur l'environnement : sans incidence.
- f) Nombre d'emplois prévus :

Nombre d'associés (1)	
Nombre d'emplois prévus (2)	
Nombre Total d'emplois (1+2)	

**Produit et Marché :**

- a) Description précise du produit : assistance et suivi des affaires juridiques pour tierces personnes.
- b) Le marché : la demande , actuellement, est de qualité et les consommateurs sont de plus en plus exigeants.
- c) La clientèle : personnes, administrations, entreprise, ....etc..
- d) Chiffre d'affaire prévisionnel : 0,00

RESERVE DU C.S.V.F.

Date d'examen :

N° d'inscription au registre :

Décision du C.S.V.F.

Le Président du CSVF



Wilaya : BEJAIA  
Antenne : BEJAIA  
Annexe : BEJAIA  
N° DE L'ATTESTATION :

**Attestation d'Eligibilité à l'aide du Fonds National de Soutien à l'emploi des Jeunes Financement Triangulaire**

**Identification de l'entreprise**

Nom ou raison sociale de l'entreprise:  
Adresse du Siège Social (ou domicile fiscal) :  
Commune : BEJAIA  
Wilaya : BEJAIA  
Forme Juridique :  
Activité :

**Identification du (ou des) promoteurs.**

L'investissement réalisé par le(s) promoteur(s) ci-après identifié (s) :

**Promoteur 1**

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

**Promoteur 2**

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

**Promoteur 3**

Nom : ..... Prénom : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

**Promoteur 4**

Nom : ..... Prénom : .....



## ANNEXE N° 07

Nom de jeune fille : .....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : - Commune : .....  
Wilaya : .....  
Adresse : .....

Conformément à la décision de la Commission Locale du Financement des projets (CLEF) lors de sa session N° ..... du ..... , et en réponse à votre demande d'octroi d'avantages n° : ..... en date du ..... , l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes a le plaisir de vous informer que vous êtes ainsi que votre investissement éligibles à l'aide du Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (FNSEJ) et bénéficieraient, à compter de la date d'établissement de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et aides financières au titre de la réalisation de ce qui suit ,sous réserve de remplir les obligations suivantes :

- 1/- Mobiliser un apport personnel
- 2/- Adhérer et cotiser au fonds de caution mutuelle de garantie risques /crédits jeunes promoteurs.
- 3/- Subir une formation obligatoire dispensée par l'ANSEJ.

### AVANTAGES FINANCIERS:

- 1/ Un prêt non rémunéré ;
- 2/- Une bonification du taux d'intérêt bancaire.

### AVANTAGES FISCAUX:

#### 1/- Durant la phase de réalisation de l'investissement :

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de la création d'une activité industrielle.
- Exonération des droits en matière d'enregistrement pour les actes constitutifs de sociétés
- Franchise de la T.V.A pour les acquisitions de biens d'équipements et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement
- Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les équipements importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement .

#### 2/- Durant la période d'exploitation et à partir du démarrage de l'activité:

Pendant une période de 3 années à partir du démarrage de l'activité :

- Exonération de la taxe foncière sur les constructions et additions de constructions pendant une période de 3 années à compter de leur achèvement
- Exonération totale de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ( I.B.S ) ou de l'impôt sur le revenu global ( I.R.G ) selon la forme juridique.
- Exonération totale de l'impôt sur les activités professionnelles ( T.A.P )

### DURÉE DE VALIDITÉ :

- La durée de validité de la présente attestation est de deux années à compter de la date de sa signature.
- Cette attestation peut faire l'objet d'une seule prorogation
- La demande de prorogation doit être introduite avant expiration du délai de validité de la présente attestation.

Fait à BEJAIA, le

Le Directeur d'antenne

ENQUÊTE DE TERRAIN :

**LA PROBLIMATIQUE DE FINANCEMENT DES ACTIVITES  
PRODUCTIVES DANS LE CADRE DE DISPOSITIF ANSEJ:  
CA DE LA WILAYA DE BEJAIA**

- ❖ Cette enquête s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un **mémoire de Master** en Sciences Economiques, option : Monnaie, Banque et Environnement International.
- ❖ L'enquête s'adresse aux **porteurs de projet à caractère productif** financés dans le cadre de l'ANSEJ dans la **Wilaya de Bejaia**. Elle s'intéresse particulièrement aux **difficultés au démarrage des activités productives**.
- ❖ Les informations que vous rapporterez dans ce questionnaire seront totalement **confidentielles** et traitées de façon **anonyme** ; elles ne seront utilisées qu'à des fins **scientifiques**.
- ❖ Nous vous prions de remplir ce questionnaire avec plus d'**objectivité** possible, afin de ne pas « fausser » les résultats de l'enquête.

**Merci pour votre collaboration.**

*Préparé par : MEHLOUL F. et MAMACHE F.*

*Sous la direction de : M. CHALANE Smail*

## I. INFORMATION CONCERNANT LE PROFIT DE JEUNE CRÉATEUR

### 1. Le sexe :

Masculin  Féminin

2. L'âge : 19-30

30-35

35-40

### 3. Le niveau d'instruction :

Primaire  Moyen

Secondaire  Universitaire

### 4. La situation matrimoniale:

Célibataire  Marié  Divorcé

Veuf  Néant

### 5. La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise :

- Chef d'une autre entreprise

- Employé  Etudiant

- stagiaire  chômeur

### 6. quelle expérience aviez-vous de la création de l'entreprise ?

- Vous êtes issus (e) d'une famille d'entrepreneurs

- Un membre de votre famille a créé son entreprise

- Quelqu'un que vous connaissez a créé une entreprise

### 7. Quelles sont vos motivations lors de la création de votre entreprise ?

- Créer son propre emploi vu le chômage

- Gout d'entreprendre et prise de risque

- être Independent

- Créer quelque chose de nouveau sur le marché

- Gagner plus d'argent

- Créer des emplois dans la région

- Investir des capitaux existants

- Bénéficier des avantages de l'ANSEJ

### 8. Les ressources financières en dehors de l'apport de l'ANSEJ et de la banque ?

- Capitaux propre (personnels)

- Empreinte auprès des membres de la famille ou des amis

- Prêts auprès du circuit informel

- Autres (précisez).....  
.....

### 9. Pour réussir son affaire, pensez-vous que :

- Il faut beaucoup de chance

- Il faut beaucoup de préparation

- il faut certaines qualités personnelles (dynamisme, forte personnalité, le gout du risque, ...)

- Il faut connaître des gens bien placés

- Il faut être disposé à prendre des risques

- Savoir ou s'informer

### 10. Les difficultés et les obstacles lors de la création de l'entreprise ?

- Prospection de la clientèle potentielle

- Accès au financement bancaire

- recherche de fonds propre
- Recherche de fournisseur
- Financement de fonds de roulement
- Accès aux marchés publics
- Recherche de foncier
- Recherche de personnels qualifiés
- Manque d'information
- Lenteurs administrative
- Autres précisez .....

## II. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ET LE PROCESSUS DE CREATION

### 11. La localisation .....

### 12. Le statut juridique

- EURL  - SNC
- SARL  - E. individuelle
- SPA  - Autres (précisez).....

### 13. Année d'entrée en activités .....

### 14. Veuillez indiquer la taille de votre entreprise

- Micro-entreprise (1 à 9 salariés)
- Petite entreprise (10 à 49 salariés)
- Moyenne entreprise (50 à 250 salariés)
- Autres (précisez) .....

### 15. Le choix du secteur d'activités a été déterminé en fonction

- Des conseils de l'ANSEJ
- Des conseils des amis ou de la famille

- Une évaluation des opportunités présentés dans l'environnement
- Du diplôme acquis
- Expérience antérieures dans le domaine
- Autres (précisez).....

### 16. Avez-vous des connaissances

- Oui  - Non

### 17. Ou est localiser votre entreprise ?

- Ville  - Zone industrielle
- Compagne  - Néant

### 18. Avant de créer votre entreprise, avez-vous réalisé une étude de marché ?

- Oui  - Non

### 19. Si oui, par quels moyens ?

- Moyens propres  - Bureau d'études
- Autres (précisez).....

### 20. Pensez vous que l'entreprise que vous allez créer est nouvelle dans la région ?

- Oui  Non

### 21. Comptez-vous apporter des innovations a votre produit/ entreprise ?

- Oui  - Non

### 22. Si oui, l'innovation se fera dans quel sens ?

- Le processus de production (nouvelles machines et techniques de production)
- Amélioration des produits existants
- Autres (précisez).....

### 23. Avez-vous reçu une formation pour créer votre entreprise ?

Oui  Non

24. Si oui, quel est exactement le type de formation ?.....  
.....

### III. ACCOMPAGNEMENT ET APPUI A LA CREATION DE L'ENTREPRISE PAR L'ANSEJ

25- Est-ce que l'existence du dispositif ANSEJ vous a déterminé dans votre choix de devenir entrepreneur?

- Oui  - Non

26. Si l'ANSEJ n'existe pas, seriez-vous toujours tenter de créer votre entreprise ?

- Oui  - Non

27. Vous avez pris contact avec l'ANSEJ pour :

- Bénéficier des conseils, d'une formation et d'un suivi

- Recherche des financements

- Recherche des avantages fiscaux et parafiscaux

- Diminuer le risque lié à l'activité de création d'entreprise

28. Parmi les divers services fournis par l'ANSEJ, quels sont ceux pour lesquels vous êtes entièrement satisfais ?

- Diffusion des informations concernant les subventions octroyées

- Suivi poste-création de l'entreprise

- Présentation des conseils réglementaire

- Organisation des salons d'exposition

- Formation et recyclage des entrepreneurs

29. Avez-vous rencontré des difficultés pour constituer le dossier demandé par l'ANSEJ ?

Oui  Non

30. Si oui, précisez lequel?.....

31. Précisez approximativement le délai d'attente pour avoir l'accorde de l'ANSEJ ?.....

32. Ce délai vous semble-t-il trop long ?

- Oui  - Non

33. Apres avoir eu l'attestation d'éligibilité, avez-vous rencontré les difficultés pour avoir l'accord bancaire ?

- Oui  - Non

34. Si oui, précisez lesquelles

.....

35. Quel constat faites-vous de l'accompagnement accordé par l'ANSEJ ?

- Excellent  - Moyen

- Bon

36. Avez- vous l'intention d'abandonner l'activité dans le future ?

- Oui  - Non

37. Si oui, précisez les raisons ?.....

38. Lors de la phase de création, avez-vous bénéficié de conseils de la part de charge de mission à l'ANSEJ ?

- Oui  - Non   
39. Si oui, voulez vous préciser lesquels ?

- Conseil stratégique
- Conseil financière
- Conseil fiscaux
- Autres (précisez) .....

40. Au-delà de financement octroyés pensez vous que l'accompagnement de l'ANSEJ peut limiter les échecs des porteurs de projets productif et ouvrir des nouvelles possibilités de développement aux entreprises en démarrage ?

- Oui  - Non

41. Pensez vous que l'ANSEJ pourrait jouer un rôle accru en matière de suivi et d'accompagnement des porteurs des projets productif ?

- Oui  - Non

42. Le financement de l'ANSEJ est-il aujourd'hui suffisant en lui-même pour assurer le démarrage d'une activité productive ?

- Oui  - Non

43. Au moment de lancer votre production, avez-vous eu des difficultés pour financer votre fonds de roulement ?

- Oui  - Non

44. Au moment de lancer votre production, avez-vous eu des difficultés pour financer la location / aménagement des ateliers de production ?

- Oui  - Non

45. Quelle est la situation actuelle de votre entreprise ?

- Lancement  - Maternité

- déclin  - développement

46. Est-ce que le fait de bénéficier des avantages financiers et fiscaux du dispositif ANSEJ contribue à réduire le risque global lié à la création de l'entreprise ?

- Oui  - Non

47. Quelles sont les risques que vous appréhendez dans l'avenir ?

- La concurrence
- le manque de main d'œuvre qualifiée
- la baisse de la demande
- Autres (précisez) .....

48. Quelles sont les difficultés liées au suivi et de recouvrement des crédits

- La courte durée de remboursement délai
- La longueur de la durée d'octroi du crédit
- Pas de difficultés
- Autre (précisez).....

***TABLE DES  
MATIERES***

# Table des matières

---

<b>Introduction générale.....</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I : La problématique de chômage en Algérie et l'encouragement l'entrepreneuriat .....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Section 1 : La question de chômage en Algérie .....</b>	<b>4</b>
1-1. Notions de base sur le chômage .....	4
1-2. Chômage chez les jeunes en Algérie .....	5
1-2-1. Le chômage des jeunes .....	6
1-2-2. Le chômage des diplômés.....	6
1-2-3. Le chômage des femmes.....	7
<b>Section 2 : La promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie .....</b>	<b>8</b>
2-1. Le Programme d'Emploi des Jeunes (PEJ).....	9
2-1-1. Les objectifs et le financement de ce programme .....	9
2-1-2. Les contraintes de ce programme .....	9
2-2. Le dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ) .....	10
2-2-1. Les contraintes de ce dispositif.....	10
2-3. Les nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi .....	11
2-3-1. Cadre conceptuel de l'entrepreneuriat .....	12
2-3-1.1 . Les types d'entrepreneuriat .....	13
2-3-2. Concept théorique de l'entrepreneur .....	14
2-3-2-1. Définition de l'entrepreneur .....	14
2-3-2-2. Les caractéristiques de l'entrepreneur .....	14
2-3-2-3. Les buts économiques des entrepreneurs .....	17
2-3-3. L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) .....	18
2-3-3-1. Les missions de L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) .....	18
2-3-3-2. Les objectifs de L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM).....	19
2-3-4. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	19



# Table des matières

---

2-3-4-1. Présentation de la CNAC .....	19
2-3-4-2. L'objectif de la CNAC .....	19
2-3-4-3. Les missions de la CNAC .....	20
2-3-5. Présentation de l'ANGEM.....	20
2-3-5-1. Missions de l'ANGEM.....	20
2-3-5-2. Les objectifs de l'ANGEM .....	21
2-3-6. Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).....	22
2-3-6-1. Les Missions de l'ANSEJ .....	22
2-3-6-2. Les objectifs de l'ANSEJ .....	23
<b>Conclusion.....</b>	<b>23</b>
<b>Chapitre II : le financement des activités productives dans le cadre de dispositif ANSEJ et son accompagnement .....</b>	<b>24</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>24</b>
<b>Section 1 : Les procédures de financement et de création d'une micro entreprise productive dans le cadre de l'ANSEJ .....</b>	<b>24</b>
1-1. Les conditions d'éligibilité au dispositif ANSEJ .....	25
1-2. Les démarches effectuées au niveau de l'ANSEJ.....	25
1-3. Les étapes à suivre pour créer des micro-entreprises .....	26
1-3-1. La recherche d'idée.....	26
1-3-2. L'élaboration de projet .....	27
1-4. Le montage de l'entreprise.....	28
<b>Section 02 : Le financement et l'accompagnement des jeunes promoteurs dans la création de l'entreprise .....</b>	<b>28</b>
2-1. Les modes de financement.....	28
2-1-1. Le financement triangulaire.....	28
2-1-2. Le financement mixte .....	29
2-2. Les aides financières accordés .....	30
2-2-1. Les aides financières.....	30

## Table des matières

---

2-3. Les avantages fiscaux et parafiscaux : .....	31
Les avantages fiscaux et parafiscaux sont accordés à la micro entreprise, sur deux phases	31
2-3-1. avantages en phase réalisation .....	31
2-3-2. avantages en phase exploitation .....	31
2-4. Le Fonds de caution mutuelle de garanties risques/crédits jeunes promoteurs .....	32
2-5. Accompagnement de l'ANSEJ aux jeunes promoteurs.....	32
2-5-1. Notion d'accompagnement.....	32
2-5-2. Les mesures d'accompagnement .....	32
2-5-3. Création juridique et financement du projet .....	33
2-5-4. Développement .....	34
2-5-5. Formation des jeunes promoteurs .....	34
<b>Section 3 : Le revu de la littérature pour le cas empirique .....</b>	<b>35</b>
3 1. La première enquête : contribution à l'étude du dispositif d'accompagnement des jeunes entrepreneurs cas de porteur de projet du dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia	35
3-1-1. Objectif de l'enquête, confection du questionnaire et son mode d'administration	35
3-1-2. Le déroulement de l'enquête .....	35
3-1-3. Résultat de l'enquête .....	36
3-2. La deuxième enquête : impacte des politiques d'aide à l'entrepreneuriat sur l'émergence d'esprit d'entreprise chez les jeunes.....	37
3-2-1. La démarche méthodologique : .....	37
3-2-2. Le cadre de la recherche :.....	37
3-2-3. La pertinence de la problématique posée : .....	37
3-2-4. L'objectif du travail de terrain : .....	37
3-2-5. La méthode choisie pour recueil d'informations :.....	37
3-2-6. Le choix et la constitution de l'échantillon : .....	38
3-2-7. Résultats de l'enquête : .....	38
3-3. La troisième enquête : l'entrepreneuriat en Algérie .....	38

# Table des matières

---

3-3-1. Objectif de l'enquête : .....	38
3-3-2. La taille de l'échantillon.....	39
3-3-3. L'idée du questionnaire .....	39
3-3-4. Les résultats de l'enquête .....	39
<b>Conclusion.....</b>	<b>40</b>
<b>Chapitre III : Aspect méthodologique de la recherche, analyse et interprétation des résultats .....</b>	<b>41</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>41</b>
<b>I. Présentation de l'organisme d'accueil (ANSEJ).....</b>	<b>41</b>
1. Création de l'ANSEJ en l'Algérie : .....	41
2. L'antenne régionale de Bejaia .....	42
<b>II.ETUDE STATISTIQUE DU DISPOSITIF ANSEJ.....</b>	<b>42</b>
1. Les projets productifs financés et emplois créée par l'ANSEJ selon le sexe de 2010 à 2015.....	43
2. Evolution du nombre d'attestations d'éligibilité délivrées par l'ANSEJ .....	44
3. Evaluation du nombre de projets productifs financés et d'emplois créés sur la période 2010 à 2015 .....	45
<b>III. Presentation et interpretation des resultats de l'enquete.....</b>	<b>46</b>
1. Objectif de l'enquête, confection du questionnaire et son mode d'administration .....	46
2. Le déroulement de l'enquête .....	47
3. Résultat de l'enquête .....	48
3-1. Information concernant le profil de jeune créateur .....	48
3-1-1. Le sexe .....	48
3-1-2. L'âge .....	49
3-1-3. Le niveau d'instruction .....	50
3-1-4. La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise	51
3-1-5. Expérience de la création de l'entreprise.....	52
3-1-6. Les motivations de création de l'entreprise .....	53

## Table des matières

---

3-1-7. Les ressources à la création de l'entreprise (autre que l'aide de l'ANSEJ et la banque).....	55
3-1-8. Les conditions de réussite de l'entreprise.....	56
3-1-9. Difficulté à la création d'entreprise.....	57
3-2. Identification de l'entreprise et le processus de création.....	59
3-2-1. La localisation.....	59
3-2-2. Le statut juridique.....	59
3-2-3. Indication sur la taille des entreprises.....	60
3-2-4. Connaissances en entrepreneuriat.....	61
3-2-5. La réalisation de l'étude de marché et les moyens de cette étude :.....	62
3-2-6. Le moyen utilisé pour réaliser l'étude de marché.....	62
3-2-7. Attitude par rapport à l'innovation et la nouveauté de l'activité.....	63
3-2-8. La formation pour créer entreprise.....	65
3-3. Accompagnement et appui à la création de l'entreprise par l'ANSEJ.....	66
3-3-1. Le rôle de l'ANSEJ dans le choix de devenir entrepreneur.....	66
3-3-2. Cause de recours à l'ANSEJ pour créer l'entreprise :.....	67
3-3-3. Le niveau d'efficacité des services de l'ANSEJ.....	69
3-3-4. Les difficultés pour constituer le dossier demandé par l'ANSEJ.....	70
3-3-5. Les difficultés pour avoir l'accord bancaire.....	70
3-3-6. L'accompagnement accordé par l'ANSEJ.....	71
3-3-7. L'intention d'abandonner l'activité dans le future.....	72
3-3-8. Appréciation des porteurs de projet sur le chargé de mission à l'ANSEJ.....	72
3-3-9. Appréciation générale des enquêtes sur l'accompagnement dépensé par l'ANSEJ.....	74
3-3-10. Le porteur de projet productif et leur accompagnement dans l'ANSEJ.....	75
3-3-11. Le démarrage de l'activité et leur financement dans le cadre de l'ANSEJ....	75
3-3-12. Les difficultés de financement le fonds de roulement au moment de lancer la production.....	76

# Table des matières

---

3-3-13. La situation actuelle de votre entreprise .....	76
3-3-14. Bénéfice des avantages financiers et fiscaux du dispositif de l'ANSEJ.....	77
3-3-15. Les risques que nous appréhendons dans l'avenir.....	78
3-4. Croisement des résultats .....	79
3-4-1. La réalisation préalable d'une étude de marché et le niveau d'instruction .....	79
3-4-2. La situation professionnelle de l'entrepreneur et les difficultés de financement .....	80
3-4-3. La situation professionnelle de l'entrepreneur avant la création de l'entreprise et le choix de devenir entrepreneur dans le cadre de l'ANSEJ. ....	81
<b>Conclusion</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Conclusion Générale</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Bibliographie</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	
<b>Liste des figures</b>	
<b>Table des matières</b>	
<b>Annexe</b>	

## Résumé

ANSEJ est la structure la plus active que l'Etat Algérien a créée pour soutenir les jeunes porteurs de projets à caractère productif et leur fournir le capital et l'accompagnement pour la création de leurs propres entreprises. De ce fait, le champ d'analyse est consacré sur le financement (mobilisation de fond de roulement suffisant) et l'accompagnement au montage de projet et au suivi post création.

Le but de notre réflexion consiste à étudier un certain nombre de questions, pour la compréhension de l'initiative de l'ANSEJ de la wilaya de Bejaia. Pour ce fait nous avons suivi trois démarches d'investigation : un stage pratique de 15 jours au niveau de l'antenne ANSEJ de Bejaia, un second stage pratique de 15 jours au niveau de la Banque de l'Agriculture et de Développement Rural (BADR) et, enfin une enquête de terrain au près d'un échantillon de 46 jeunes porteurs de projets productifs financière dans le cadre de dispositif.

## Summary

ANSEJ is the most active structure that the Algerian State has created to support young project leaders to productive character and provide capital and support for the creation of their own undertaking. Therefore, the scope of analysis focuses on financing (sufficient working capital mobilization) and support to the project installation and monitoring post-creation.

The purpose of our thinking is studied a number of issues for the understanding of the initiative ANSEJ the wilaya of Bejaia. In fact we have followed three investigative steps: a practical course of 15 days at the ANSEJ antenna Bejaia, a second 15-day practical training at the Bank of Agriculture and Rural Development (BADR) and finally a field survey in nearly a sample of 46 young people with financial productive projects in the device frame.

ANSEJ هو هيكل الأكثر نشاطا أن الدولة الجزائرية قد خلق لدعم قادة المشروع الشباب إلى الطابع الإنتاجي و توفير والدعم لإنشاء التعهد الخاصة بهم. لذلك ، يركز نطاق التحليل على التمويل ( وتقديم الدعم ل مشروع تركيب ومراقبة ما بعد الخلق. تدرس والغرض من تفكيرنا عدد من القضايا لفهم المبادرة ANSEJ ولاية بجاية. التحقيق : 15 يوما في ANSEJ هوائي بجاية ، و التدريب العملي الثاني لمدة 15 يوما في بنك الفلاحة والتنمية الريفية ( BADR ) و أخيرا مسح ميداني في ما يقرب من عينة من 46 شخصا الشباب مع مشاريع إنتاجية المالية في إطار الجهاز.

**Mots-clés :** Chômage, Financement, Accompagnement, Micro-entreprises productifs, ANSEJ, Bejaia.